

[RENCONTRES – DÉBATS]

FORUM SMDO

SMDO
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DÉCHETS

Mercredi **5** JUILLET
2023

LE SYNDICAT MIXTE DU DÉPARTEMENT DE L'OISE

84%

des déchets ménagers et assimilés
valorisés en 2022



- 1 Centre de Tri modernisé pour TOUS les emballages et TOUS les papiers
- 1 Centre de Valorisation Énergétique
- Transport ferroviaire des déchets
- 1 Centre Logistique (Verberie)
- 1 Base Logistique (Bresles)
- 5 Quais de Transfert route / rail
- 1 Quai de Transfert route / rail (en projet)
- 2 Quais de Transfert routiers
- 40 déchetteries SMDO (quais hauts et quais bas)
- 11 autres déchetteries (quais hauts) et 8 points verts gérés par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, la Communauté de Communes du Clermontois et la Communauté de Communes du Plateau Picard
- 9 recycleries

- ▶ 19 intercommunalités
- ▶ 575 communes
- ▶ 790 000 habitants

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DU SMDO



Valérie BELLIERE,

Directrice Générale Adjointe - Pôle
Fonctionnel,
SMDO



Benjamin LEFEVRE,

Directeur Adjoint - Pôle
opérationnel
SMDO



Catherine CARLUY-BOCQUET ,

Directrice de la Communication,
Communication interne,
Prévention, Economie circulaire,
SMDO



Nicolas AVELINE ,

Directeur Général des Services,
SMDO

Karine JOLLY,

Directrice Construction
Maintenance et Environnement,
SMDO

Nathalie DUVAL ,

Directrice des Finances,
SMDO

Thomas RIGAUX,

Directeur des Exploitations
Déléguées, SMDO



TABLE RONDE : LES ACTUALITÉS DU SMDO

LES INTERVENANTS



Bernard HELLAL,
Vice-Président du SMDO



Florence MONTAIGNE,
Responsable Ressources
Humaines,
SMDO



Karine JOLLY,
Directrice Construction
Maintenance et Environnement,
SMDO



Yannis DUTERIEZ,
Responsable Transfert en régie et
transport ferroviaire,
SMDO

Olivier DE BEULE,
Vice Président du SMDO,
Président de la CC du Plateau
Picard



Thomas RIGAUX,
Directeur des Exploitations
Déléguées,
SMDO



Bertrand GERNEZ,
Membre du bureau du SMDO,
Président de la CC du Vexin
Thelle



ASPECT RH/RECRUTEMENT

Bernard HELLAL
et Florence MONTAIGNE

UNE ÉQUIPE MULTIFACETTE

Quelques chiffres

- ▶ 186 emplois permanents
- ▶ 176 postes occupés
 - 82,4% de fonctionnaires
 - 17,6% de contractuels de droit public
- ▶ 115 agents d'exploitation et conducteurs
- ▶ 51 agents
 - Siège
 - Verberie et Bresles

LE SERVICE RESSOURCES-HUMAINES

Présentation du service

► 1 équipe renforcée

- 1 responsable Ressources-Humaines
- 2 gestionnaires carrière et paie
- 1 chargé de recrutement et formation
- 1 chargé de prévention des risques professionnels

► Nos missions

Adapter la gestion R-H à l'évolution des missions du SMDO et des métiers de ses agents. Optimiser, moderniser et sécuriser l'ensemble des procédures RH (recrutement, gestion statutaire, etc.)

Partenaire actif des directions sur la gestion des emplois et de la masse salariale, sur le développement des compétences.

NOUS RECRUTONS !

Emplois permanents

- ▶ 1 coordonnateur de déchetteries
- ▶ 1 gestionnaire carrière et paie
- ▶ 1 responsable relations usagers et réemploi
- ▶ 1 chargé des animations

Besoins saisonniers ou ponctuels (vivier)

- ▶ Des animateurs vacataires
- ▶ Des agents d'exploitation des déchetteries

LA BASE LOGISTIQUE DE BRESLES

Karine JOLLY

LA BASE LOGISTIQUE DE BRESLES

- ▶ Le transport des bennes de déchetterie de la partie Ouest
 - 17 conducteurs
 - 8 camions ampliroll
- ▶ Caractéristiques du site
 - Surface construite : 1 974 m²
 - Surface terrain : 9 178 m²



UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE



Voie ferrée

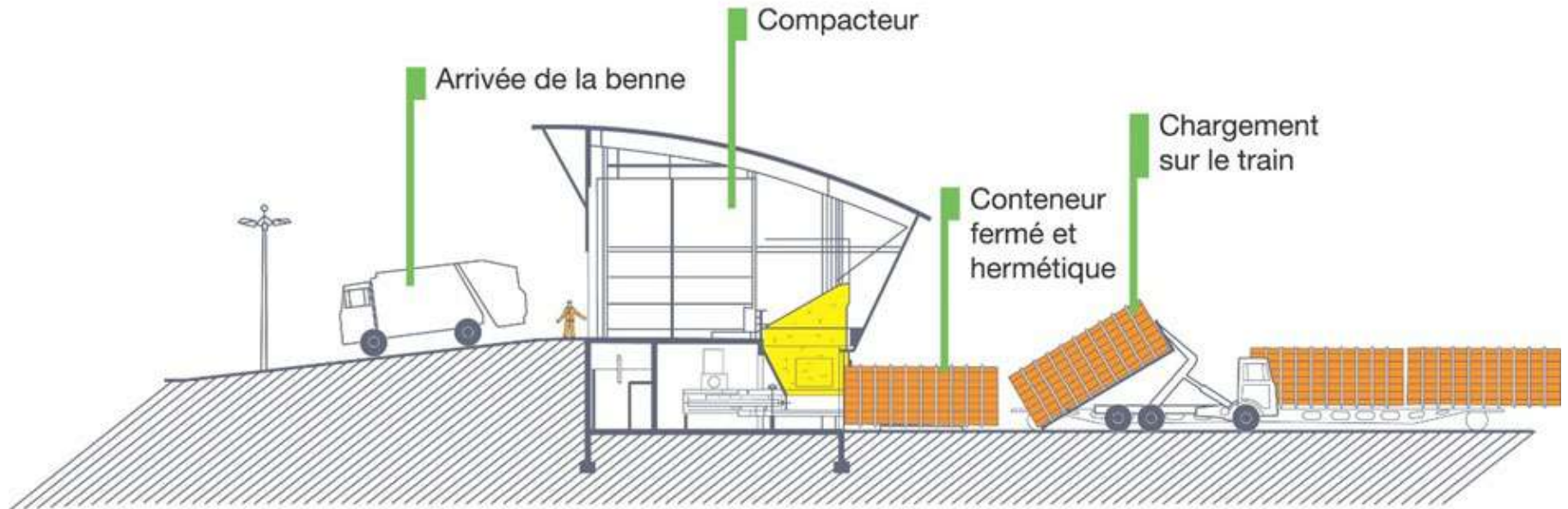
FERMETURE DU QUAI DE TRANSFERT DE ST-LEU-D'ESSERENT ET NOUVEAU QUAI DE TRANSFERT OUEST

Yannis DUTERIEZ

ORGANISATION DES QUAIS DE TRANSFERT



FONCTIONNEMENT D'UN QUAI DE TRANSFERT



LE QUAI DE TRANSFERT DE SAINT LEU D'ESSERENT



FERMETURE DU QUAI DE TRANSFERT DE ST LEU D'ESSERENT

▶ 2 agents concernés par la fermeture du site

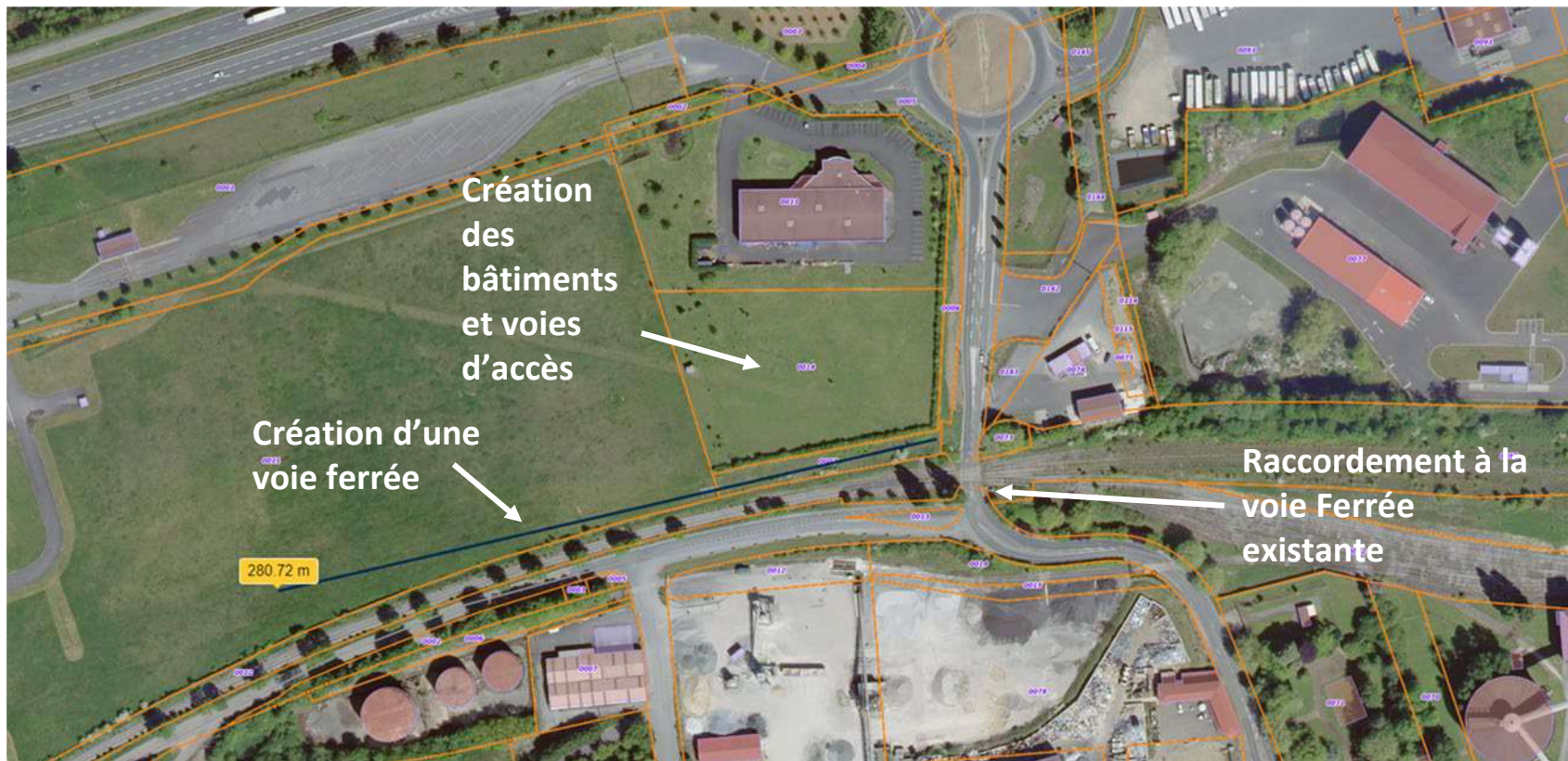
- 1 agent / chauffeur reclassé à la régie transport du SMDO
- 1 agent d'exploitation affecté au quai de Transfert de Compiègne

▶ Une économie financière pour le SMDO

- Baisse des redevances de circulation et du coût de l'exploitation du site de Saint Leu d'Esserent
- Réorganisation du schéma de transport ferroviaire avec le renouvellement du marché en février 2024

LE QUAI DE TRANSFERT DE BRESLES

Un projet de grande ampleur



LE QUAI DE TRANSFERT DE BRESLES

- ▶ Un quai de grande capacité
 - 90 000 tonnes de déchets annuels
 - Large amplitude horaire pour l'accueil des camions de collectes
- ▶ Une réflexion sur les techniques de vidage des collectes et de chargement des wagons est lancée
 - Optimiser l'exploitation du quai de transfert
 - Éviter les temps d'attente sur le site
 - Maîtriser les coûts d'exploitation
- ▶ L'étude préliminaire de la SNCF engagée
 - Un rendu d'étude prévu courant juillet qui va nous permettre de chiffrer les coûts de raccordement et d'utilisation du site

RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DU CENTRE DE TRI

Olivier DE BEULE, Thomas RIGAUX

RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DU CENTRE DE TRI

Rétroplanning

- ▶ 1^{er} mai 2019 :
Mise en service du centre de tri de grande capacité
- ▶ 1^{er} mai 2019 – 30 avril 2024 :
Exploitation du centre de tri par Paprec pendant 5 ans
- ▶ 2 juin 2023 :
Publication du Dossier de Consultation des Entreprises pour le renouvellement du centre de tri pour 5 ans renouvelable 4 fois 6 mois
- ▶ 4^{ème} trimestre 2023 :
Attribution du nouveau marché



LA NOUVELLE REP EMBALLAGES ET PAPIERS

Nicolas AVELINE et Thomas RIGAUX

LA NOUVELLE REP EMBALLAGES ET PAPIERS

Fin du Barème F

- ▶ Le barème F se termine à la fin 2023 (déjà reconduit d'un an en attendant le nouveau contrat du Ministère de la Transition Écologique)
- ▶ Discussion en cours à ce sujet au niveau national

Projet de consignation

- ▶ Télésopage avec le projet gouvernemental du projet de consignation des bouteilles plastiques
- ▶ Calendrier de concertation sur la consignation sans cesse bouleversé

PRÉSENTATION DE LA CCVT ET RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR SON ADHÉSION

Bertrand GERNEZ (CCVT)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN-THELLE

AVANT LE TRANSFERT AU SMDO

Présentation de la CCVT

► Le territoire

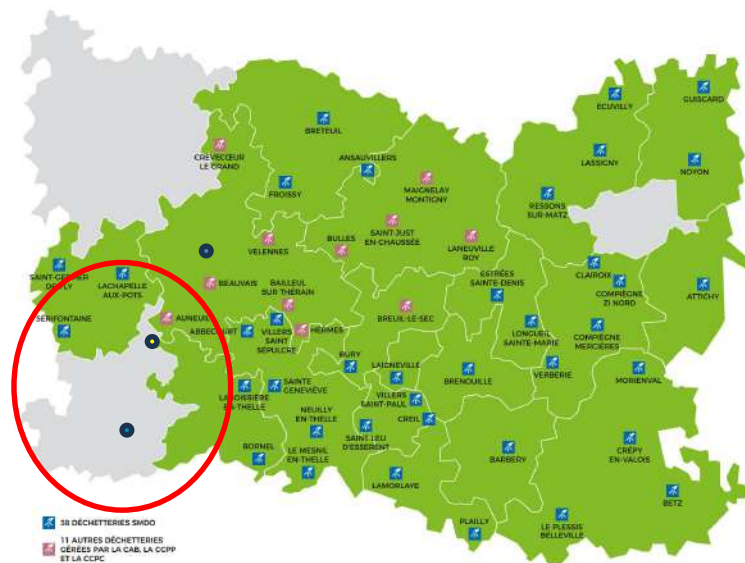
La **Communauté de Communes du Vexin-Thelle** est un territoire situé au sud-ouest de l'Oise. La collectivité compte 37 communes et 20 905 habitants sur une superficie de 315 Km²

► Les déchetteries

Avant le transfert au SMDO (au 1^{er} juillet 2022), la collectivité gérait une déchetterie en autorisation (Liancourt St Pierre) et un point propre en déclaration (Porcheux)

► Les compétences liées aux déchets

- Collecte des déchets OM/OE/OS et verre en PAP en DSP + colonnes à verre pour le verre en sus
- Traitement
- Gestion des 2 déchèteries avec 3 agents CCVT
- Formations (scolaires, EHPAD, foyers...)



LE TRANSFERT AU SMDO

Dates de transfert

► Les déchets ménagers résiduels et sélectifs

- Le traitement des OM a été transféré au SMDO au 1^{er} décembre 2021



► Les déchetteries

- Le transfert de la gestion haut et bas de quais de la déchetterie de Liancourt Saint Pierre et de Porcheux a été acté au 1^{er} juillet 2022



LES TONNAGES

Les tonnages

► Les déchets ménagers résiduels

En 2022 nous avons collecté 4 717 tonnes D'OM
+ 424 T d'encombrants

► Les emballages et papiers

En 2022 nous avons collecté 1 324 tonnes d'OS :

- 715 T de verre en PAP
- 78 T de verre en AV

► Les déchetteries

- Collecte des déchets OM/OE/OS et verre en PAP en DSP + colonnes à verre
- Traitement
- Gestion des 2 déchetteries avec 3 agents CCVT



Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



LES ANIMATIONS AVEC LE SMDO

Le Royal Jump (22 au 29 mai 2023)



LES MONTANTS ANNUELS

- ▶ Traitement OM/OE
 - ▶ +/- 305 k€
- ▶ Part fixe annuelle + part fixe encombrants
 - ▶ +/- 167 k€
- ▶ Les déchetteries (à partir de juillet 2022)
 - ▶ +/- 330 K€



OBSERVATOIRE DES DÉCHETS ET DES COÛTS

LES INTERVENANTS



Nicolas AVELINE ,
Directeur Général des Services,
SMDO



Thomas RIGAUX,
Directeur des Exploitations
Déléguées,
SMDO

Nathalie DUVAL,
Directrice des Finances,
SMDO



Stéphane DURU,
Responsable du Pôle Déchets,
AMORCE



PRÉSENTATION DES COLLABORATEURS

PRÉSENTATION DES DONNÉES CHIFFRÉES DU RAPPORT ANNUEL 2022

Thomas RIGAUX

PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA) SUR LE SMDO EN 2022



Ordures ménagères

171 372 t,
216,75 kg/hab/an



Emballages légers et papiers

52 188 t,
66,01 kg/hab/an



Emballages en verre

21 730 t,
27,48 kg/hab/an



Biodéchets alimentaires (chiffres CCAC)

254 t,
5,49 kg/hab/an*



Textiles

2 229 t,
2,82 kg/hab/an



Encombrants (PAP)

6 133 t,
7,76 kg/hab/an



Déchets verts (PAP)

33 232 t,
42,03 kg/hab/an

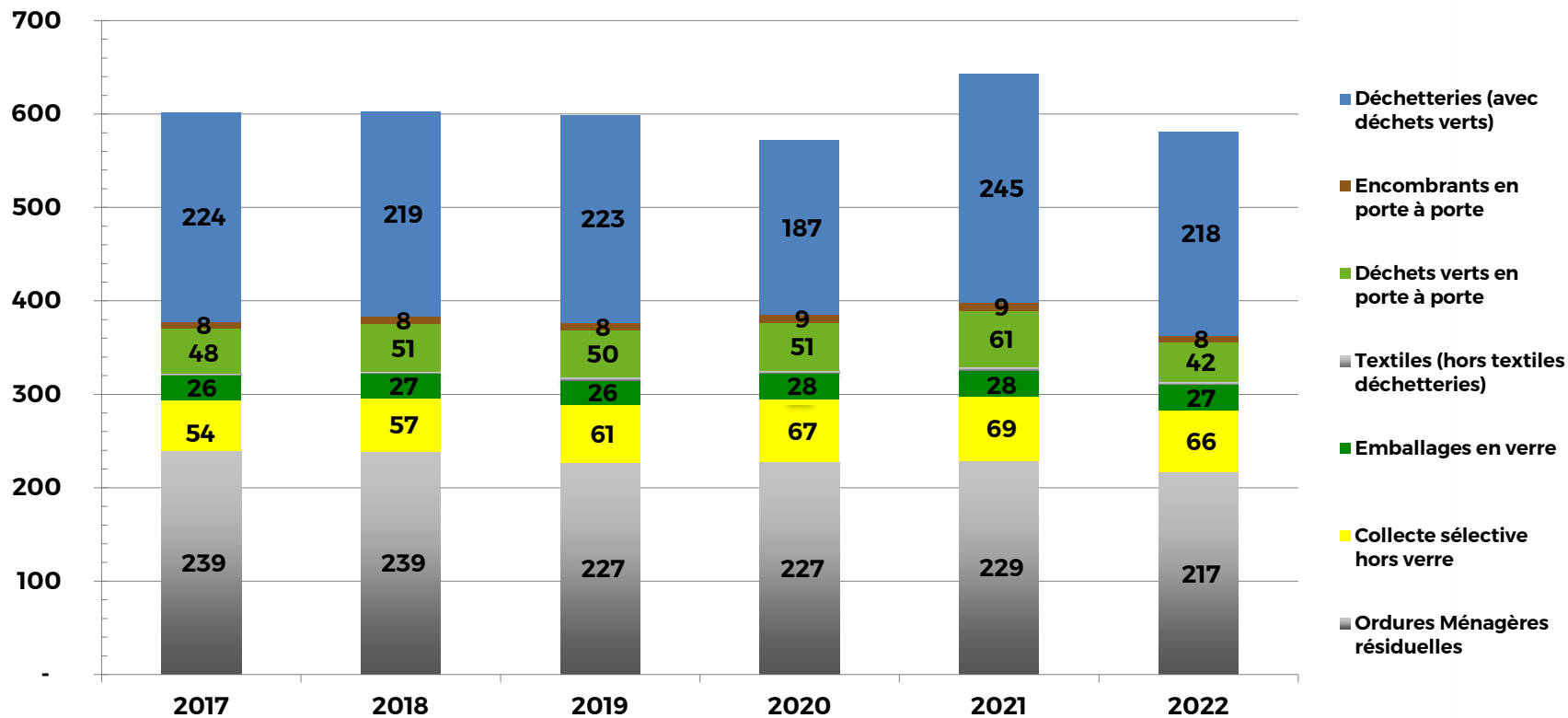


Déchetteries (avec déchets verts)

172 675 t,
218,40 kg/hab/an

ÉVOLUTION DES DMA

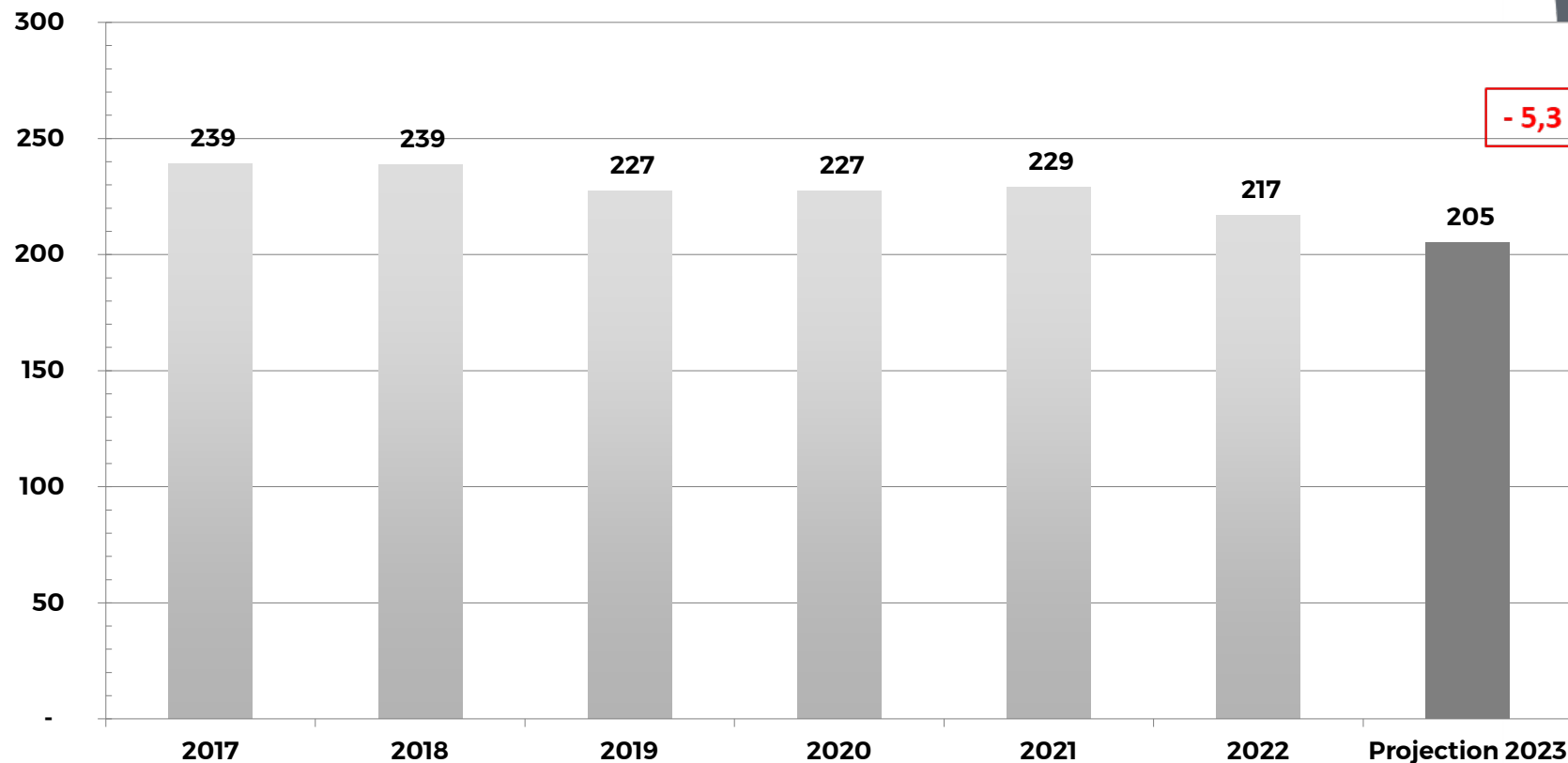
Kg/hab/an



ÉVOLUTION DES ORDURES MÉNAGÈRES

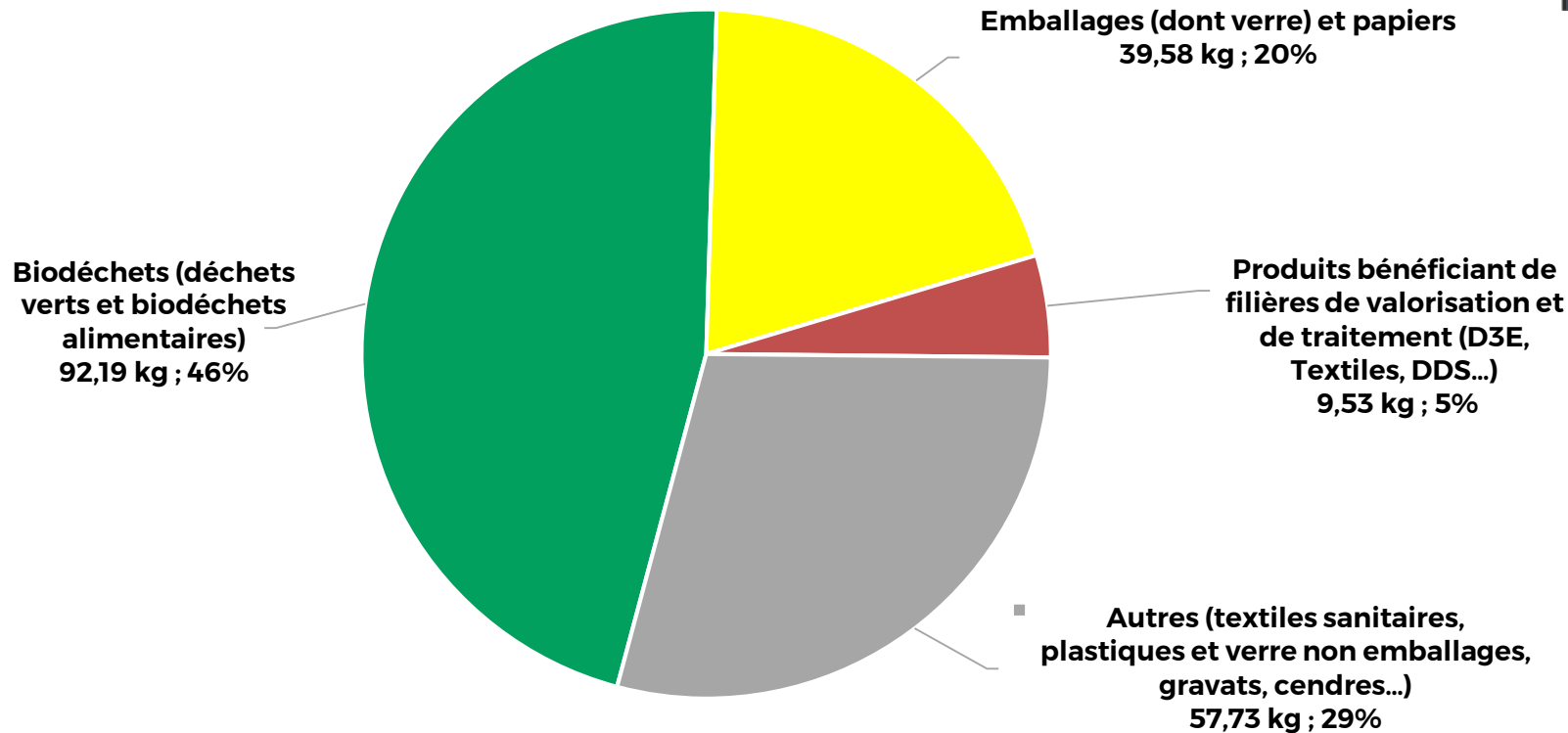


Kg/hab/an

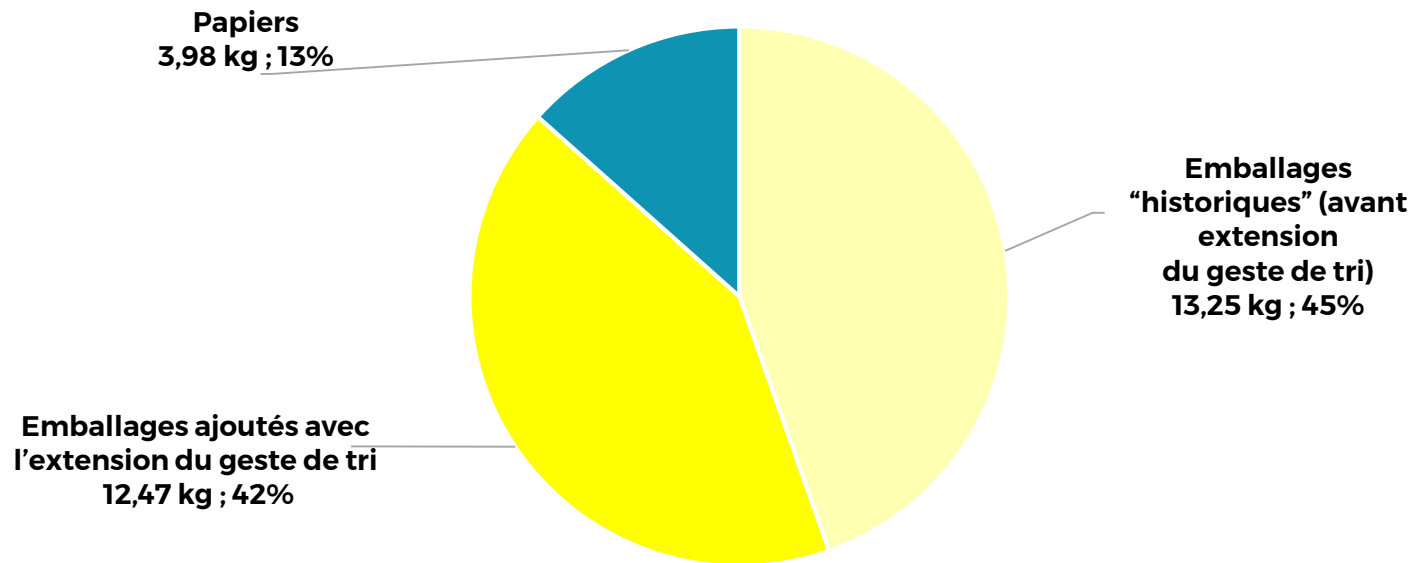


- 5,3 %

CARACTÉRISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



EMBALLAGES (HORS VERRE) ET PAPIERS DANS LES OMR



- ▶ Encore 1/5 des emballages (dont verre) et des papiers produits sont jetés dans les ordures ménagères, cela représente 39,58 kg/hab/an, soit 20 % du poids des OMr.
- ▶ 58 % des emballages (hors verre) et papiers encore présents dans les ordures ménagères sont des emballages dits « historiques ».
- ▶ 1 bouteille en plastique sur 3 n'est toujours pas triée.

EMBALLAGES (DONT VERRE) ET PAPIERS DANS LES OMR



**Résultats
caractérisations
SMDO 2022**



**Etude CEPOM* de Citéo
sur l'ensemble du
territoire français**

En zone rurale

35 kg/hab/an
dans les OMr



43 kg/hab/an
dans les OMr

En zone urbaine

53 kg/hab/an
dans les OMr



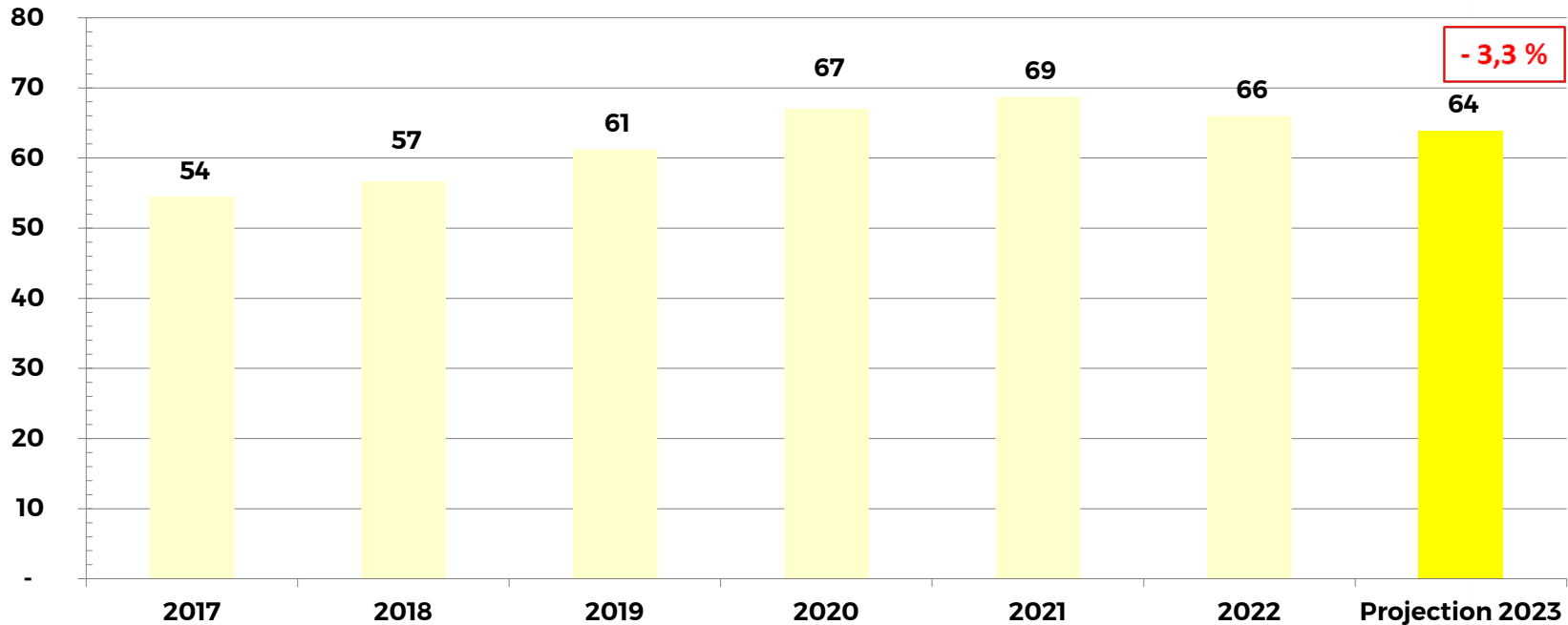
66 kg/hab/an
dans les OMr

*CEPOM : Caractérisations des Emballages et des Papiers dans les ordures ménagères.
Etude menée de février 2020 à août 2021 sur l'ensemble du territoire français métropolitain (hors Corse) de Citéo.

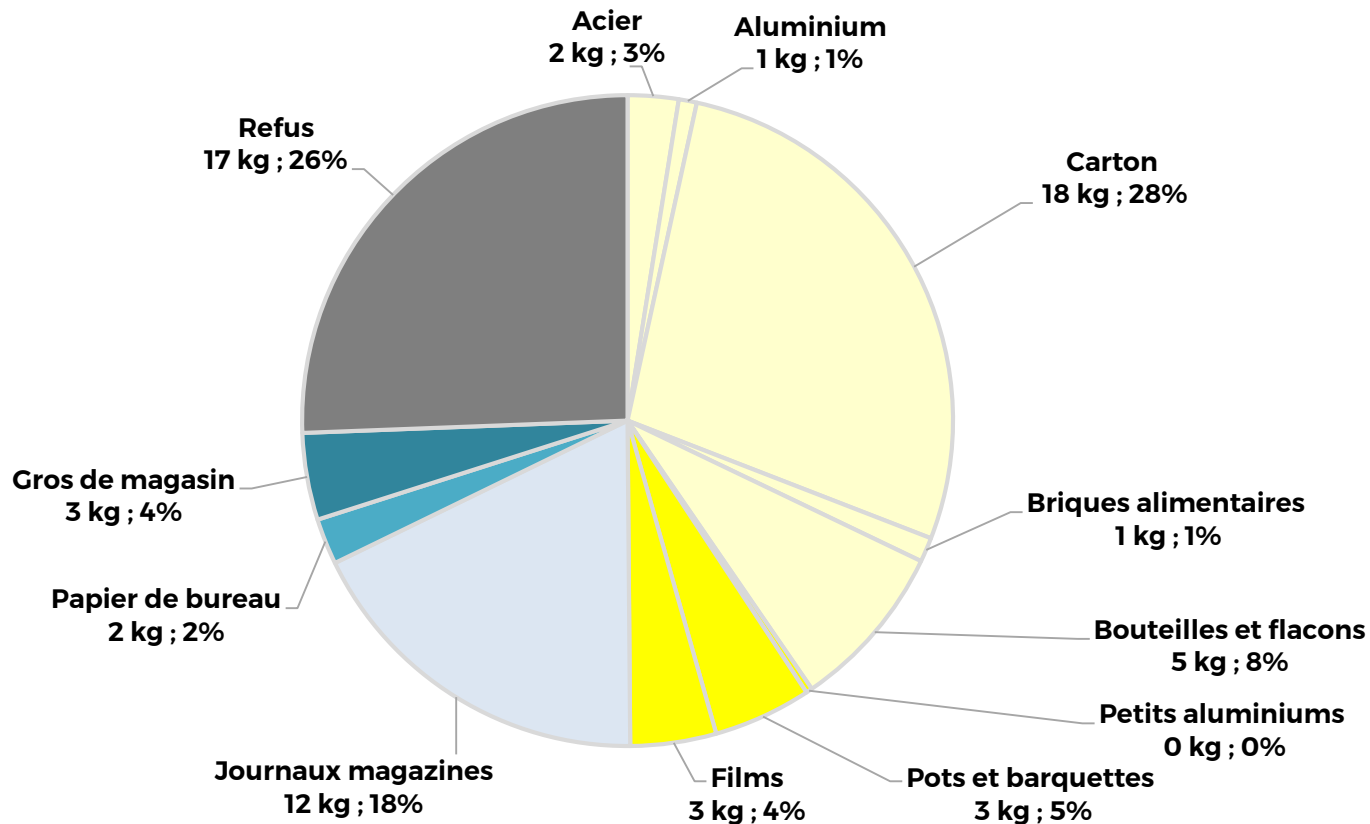
ÉVOLUTION DES EMBALLAGES (HORS VERRE) ET PAPIERS



Kg/hab/an

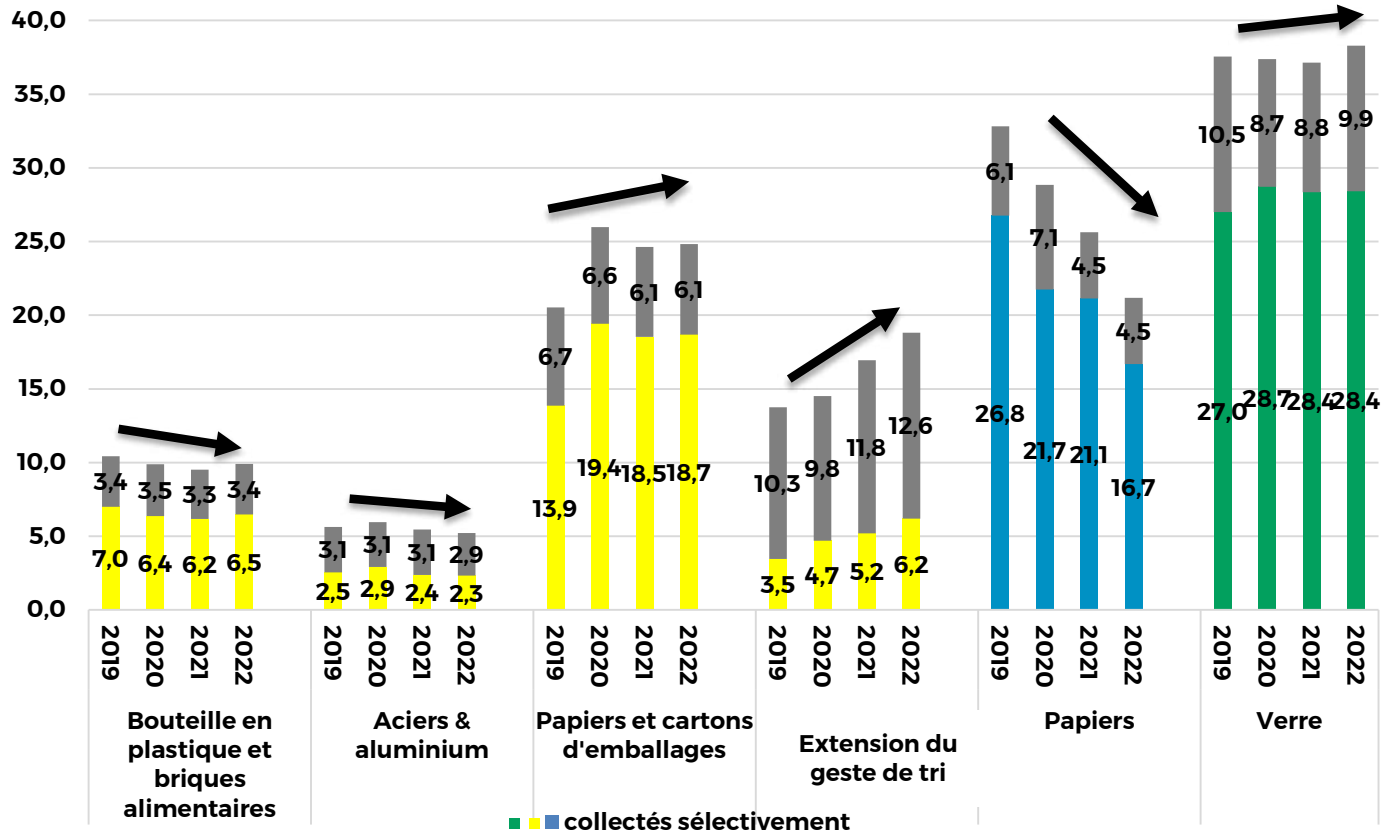


CARACTÉRISATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE



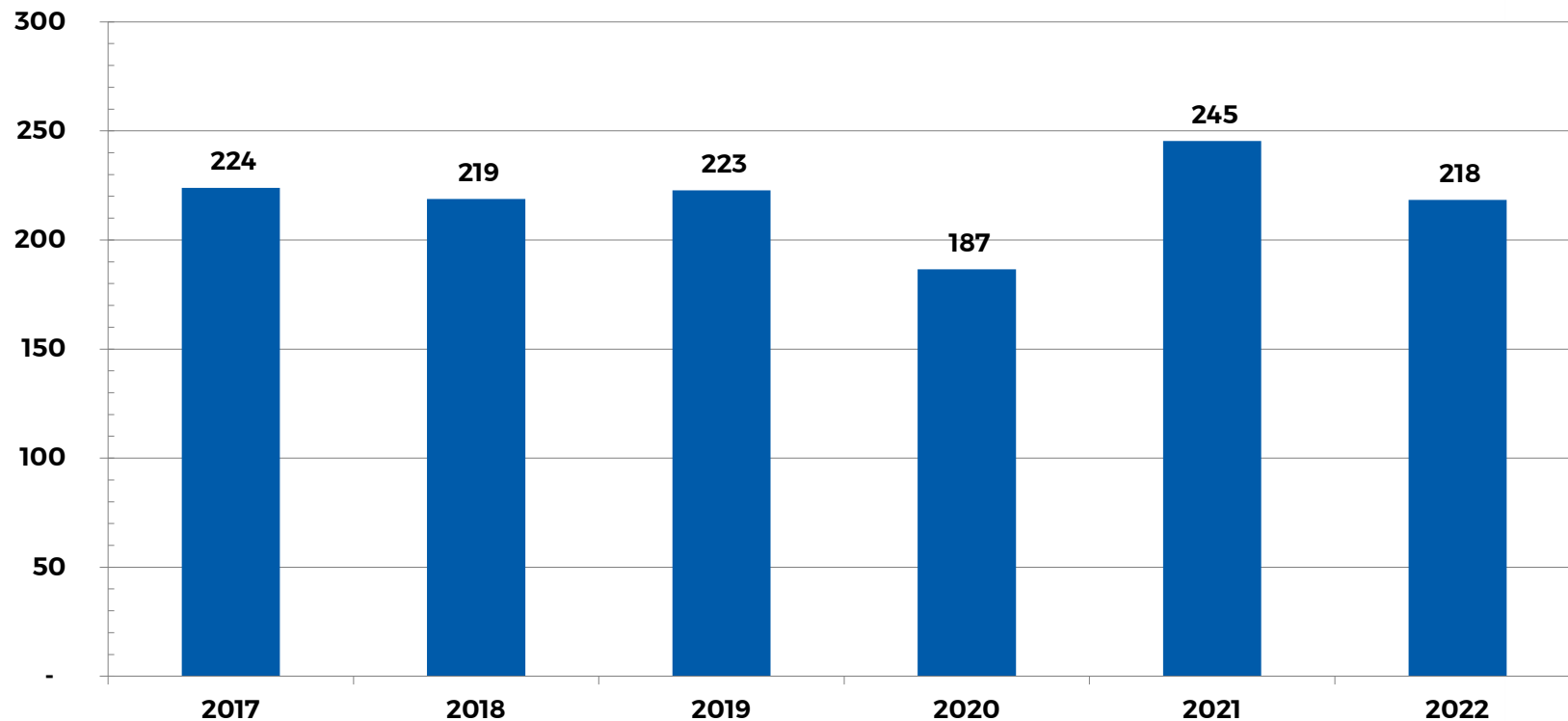
ÉVOLUTION DES GISEMENTS

Kg/hab/an

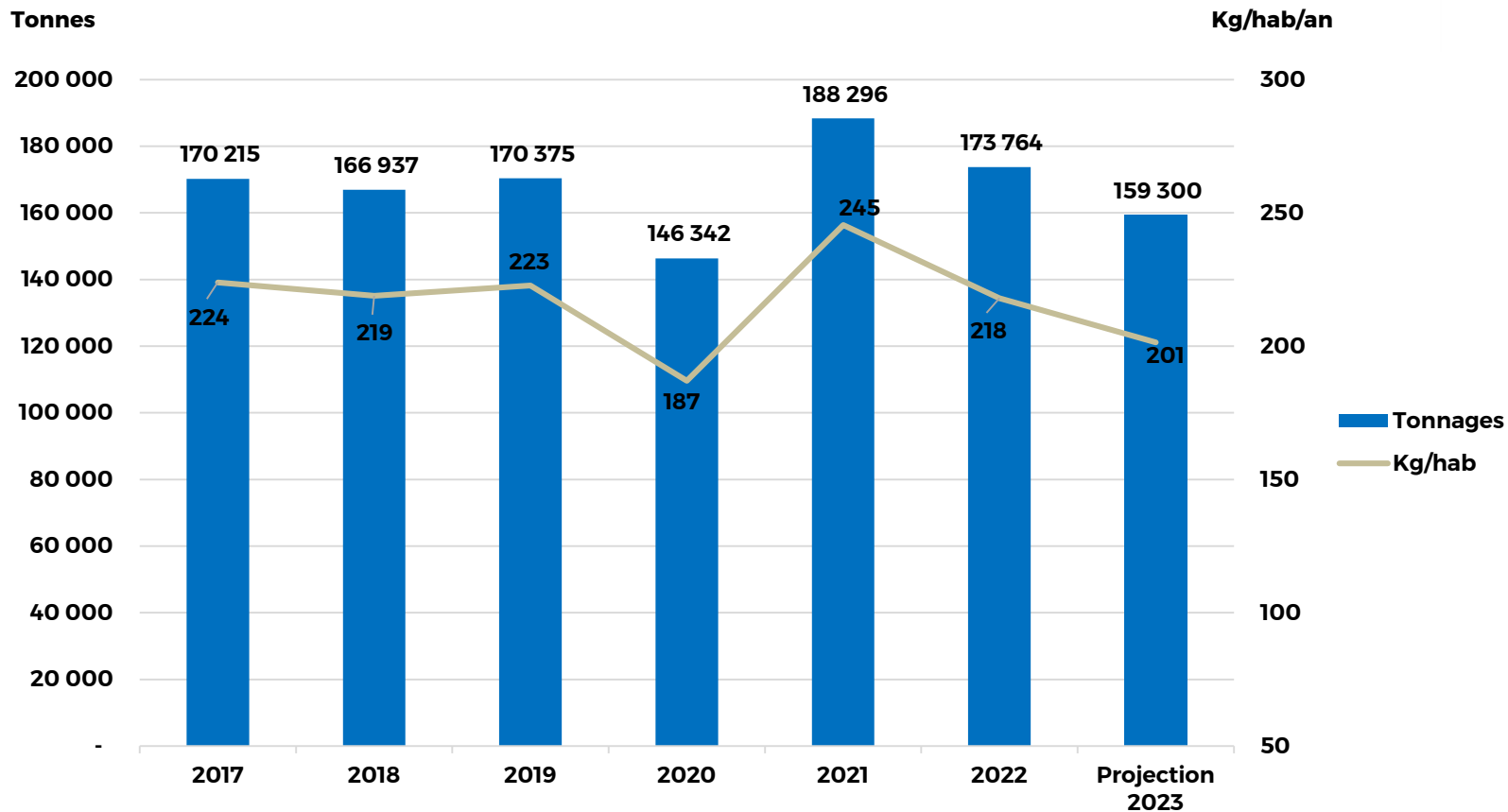


ÉVOLUTION DES APPORTS DES DÉCHETTERIES (AVEC DÉCHETS VERTS)

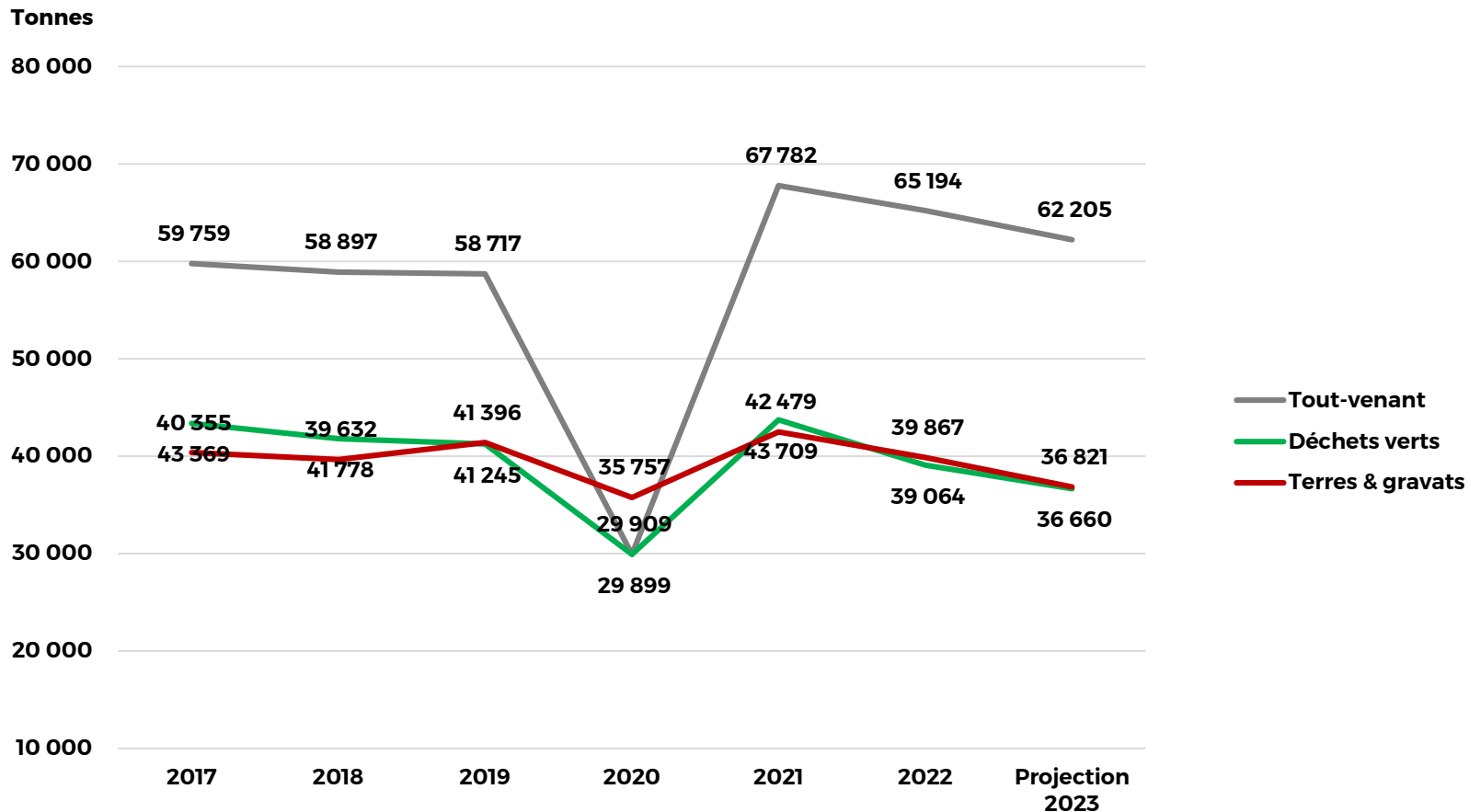
Kg/hab/an



ÉVOLUTION DES APPORTS DES DÉCHETTERIES (AVEC DÉCHETS VERTS)

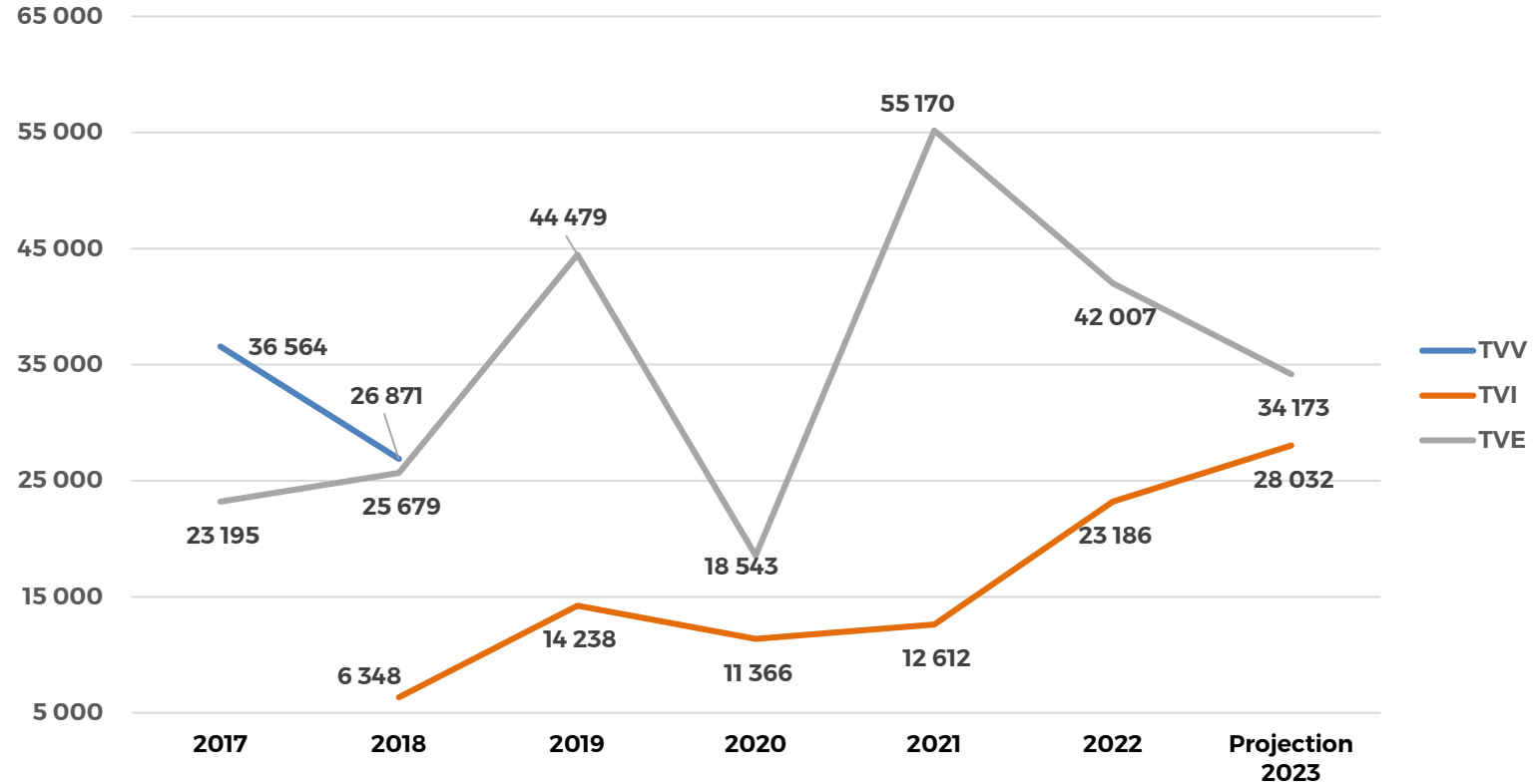


LES TROIS PRINCIPAUX FLUX EN DÉCHETTERIES



COMPOSITION DU TOUT-VENANT DES DÉCHETTERIES

Tonnes



COMPARAISON DES COÛTS SMDO/FRANCE

Nathalie DUVAL

COMPARAISON DES COÛTS

Comment ?

- ▶ Avec la matrice des coûts, outil élaboré par l'ADEME
- ▶ Selon la méthode comptacoût, basée sur les principes de la comptabilité analytique
- ▶ Partagée sur SINOE, outil d'observation, d'analyse et de décision

En 2021 : 685 matrices ont été saisies sous SINOE dont 58 pour la seule compétence traitement et/ou transport

The screenshot displays the SINOE website interface. At the top, the logo 'SINOE DÉCHETS' is visible with the tagline 'OBSERVER • ANALYSER • DÉCIDER'. Below the logo are navigation tabs for 'Déchets ménagers', 'Déchets non dangereux', 'Déchets dangereux', and 'Déchets actifs'. The main content area shows the breadcrumb 'Vous êtes ici : Accueil > Fiche acteur : SMDO Oise'. The title 'SMDO Oise' is prominently displayed. A search results box on the left lists 'SMDO Oise' as the selected result, with a sub-entry 'SMDO Syndicat Mixte du Département de l'Oise' and a list of member municipalities: Centre de Tri Villers-saint-paul, Déchèterie d'Ecuvilly, Déchèterie de Abbecourt, Déchèterie de Ansauvillers, Déchèterie de Attichy, Déchèterie de Barbery, and Déchèterie de Betz. On the right, there are tabs for 'Indicateurs' and 'Identité', and a 'Synthèse' section with a dropdown for 'Voir l'année : 2021' and a checkbox for 'Valeurs de comparaison'. A 'cookies' banner is visible at the bottom left, and a 'Méthodologie' link is at the bottom right.

COÛT GLOBAL DU SERVICE

Transport et traitement des DMA (hors collecte)

- ▶ Coût global SMDO 2022 : 42,85 €HT/hab
- ▶ Ratio SMDO 2022 (hors gravats) : 548 kg/hab

Typologie	Moyenne de Ratio total hors gravats	Moyenne de Coût aidé HT par hab.
MIXTE à dominante rurale (M2)	487,68	46,26 €
MIXTE à dominante urbaine (M1)	592,00	50,89 €
RURAL avec ville centre (R1)	432,40	45,57 €
RURAL dispersé (R2)	368,00	54,66 €
Très TOURISTIQUE (T1)	724,50	82,82 €
URBAIN (U)	505,40	53,99 €
Urbain dense (D)	418,00	37,45 €
Total général	499,06	49,65 €

COÛT DE TRANSPORT ET TRAITEMENT DES OMR

- ▶ Coût SMDO 2022 : 21,74 €HT/hab
- ▶ Coût SMDO 2023 (estimation) : 20,48 € HT/hab
- ▶ Ratio SMDO 2022 (hors gravats) : 216,75 kg/hab

Typologie des collectivités	Moyenne de Ratio	Moyenne de Coût aidé HT par hab.
MIXTE à dominante rurale (M2)	210,70	28,21 €
MIXTE à dominante urbaine (M1)	282,25	29,65 €
RURAL avec ville centre (R1)	192,57	30,58 €
RURAL dispersé (R2)	121,00	18,48 €
Très TOURISTIQUE (T1)	269,50	42,34 €
URBAIN (U)	298,83	35,59 €
Urbain dense (D)	242,00	26,61 €
Total général	225,31	29,85 €

COÛT DE TRANSPORT ET TRAITEMENT DES EMBALLAGES ET PAPIERS (HORS VERRE)

- ▶ Coût SMDO 2022 : - 8,81 €HT/hab
- ▶ Ratio SMDO 2022 : 66,01 kg/hab

Typologie des collectivités	Moyenne de Ratio	Moyenne de Coût aidé HT par hab.
MIXTE à dominante rurale (M2)	53,65	0,32 €
MIXTE à dominante urbaine (M1)	52,75	1,57 €
RURAL avec ville centre (R1)	53,67	7,10 €
RURAL dispersé (R2)	54,50	15,15 €
Très TOURISTIQUE (T1)	72,00 -	1,42 €
URBAIN (U)	47,83	0,50 €
Urbain dense (D)	45,00	0,20 €
Total général	53,44	2,09 €

COÛT DES DÉCHETTERIES (COMPÉTENCE TOTALE)

- ▶ Coût SMDO 2022 : 28,03 €HT/hab
- ▶ Ratio SMDO 2022 (hors gravats) : 169,35 kg/hab

Typologie des collectivités	Moyenne de Ratio total hors gravats	Moyenne de Coût aidé HT par hab.
MIXTE à dominante rurale (M2)	252,13	31,71 €
MIXTE à dominante urbaine (M1)	220,56	28,33 €
RURAL avec ville centre (R1)	258,06	31,83 €
RURAL dispersé (R2)	250,53	30,35 €
TOURISTIQUE urbain (T2)	287,17	38,49 €
Très TOURISTIQUE (T1)	386,91	62,08 €
URBAIN (U)	162,51	23,92 €
Urbain dense (D)	106,00	18,08 €
Total général	248,71	32,73 €

PERSPECTIVES RÉGLEMENTAIRES OMR- COLLECTE SÉLECTIVE-PRÉVENTION

Stéphane DURU (AMORCE)

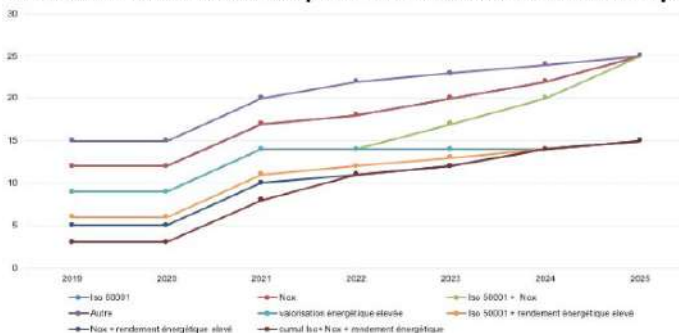
PERSPECTIVES 2024

Ordures ménagères résiduelles

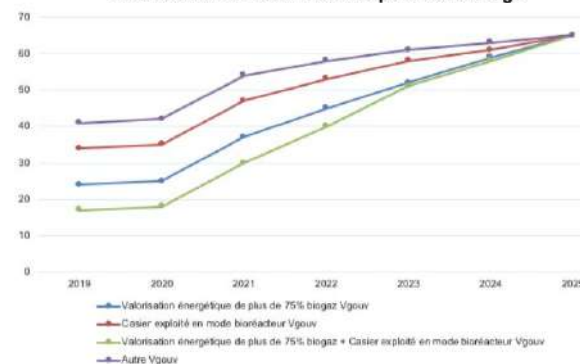
► Fiscalité

Une nouvelle augmentation de la TGAP

Evolution de la TGAP déchets pour les unités de traitement thermique



Evolution de la TGAP déchets pour le stockage



► Les déchets valorisables en installation

Interdiction progressive d'éliminer les déchets valorisables en installation de stockage (loi AGEC) : Phase d'expérimentation de caractérisation en cours des déchets envoyés en stockage pour démontrer le respect des seuils de valorisables.

► CLEVE

Objectif : Soutenir le développement des filières de valorisation énergétique

Prochain rendez-vous : le 6 juillet à Paris pour définir la feuille de route stratégique

PERSPECTIVES 2024

La collecte sélective

- ▶ Emballages : un nouvel agrément 2024-2029, un nouveau cahier des charges



Consigne pour recyclage ?



Fusion des REP
- Loi 25 avril
2023



Projet de règlement
européen

Prévention (réductions, interdictions, limitation MSM, bonus malus...), réemploi
Recyclage (85% emballages, 75% plastiques + tolérance bouteilles)
Consolidation des gisements (ménagers, pro, hors foyer)
Plan de rattrapage performances
Sanctions des éco-organismes et TGAP
amont

PERSPECTIVES 2024

La collecte sélective

- ▶ Emballages un nouvel agrément 2024-2029, un nouveau cahier des charges
- ▶ Une réévaluation des soutiens
 - Réajustement des coûts nets ADEME : +45% par rapport au précédent agrément
 - Enveloppe nationale :
 - Soutien à 80% : 1,2 milliards d'euros (option mini) jusqu'à 1,679 milliards avec les actions du plan alternatif à la (fausse) consigne des bouteilles
 - Un mécanisme de réévaluation annuel des soutiens si inflation > 2,5 / 3%
- ▶ + Déploiement du tri hors foyer sur l'espace public (obligation en 2025)
 - ← Nouveaux appels à projets CITEO et LEKO (enveloppe de 62 millions d'euros jusqu'à fin 2024) en cours
- ▶ + Prise en charge des coûts de nettoyage des emballages (en attente de validation de la convention type avec les collectivités) - suivi dans le cadre de la compétence propreté d'AMORCE

PERSPECTIVES 2024

La (fausse) consigne pour recyclage des bouteilles plastiques

- ▶ La relance par le Gouvernement de cette initiative gelée en 2020
- ▶ Une opposition réaffirmée de toutes les associations de collectivités
- ▶ Une concertation orientée durant 6 mois qui abouti à ...
- ▶ Un plan alternatif des collectivités pour améliorer la prévention et le recyclage de tous les emballages (et pas de 1% des déchets ménagers et assimilés)
- ▶ Une plateforme des associations des collectivité qui fédèrent aussi :

Toutes les fédérations des entreprises du secteur du déchets, des associations de consommateurs, des entreprises du recyclage des plastiques, avec le soutien de la fédération du commerce et d'ONG

PERSPECTIVES 2024

Une nouvelle filière Emballages restauration pour soulager la collecte sélective

- ▶ Emballages de la restauration : 1,6 millions de tonnes
 - Emballages mixtes alimentaires (collectés par le SPDG)
 - Emballages spécifiques (collectés par l'éco-organisme)
- ▶ Consultation publique en cours sur le cahier des charges : 8 juin / 9 juillet 2023 + CIFREP du 6 juillet
- ▶ Les enjeux :
 - Définition des producteurs qui pourrait exclure certains emballages
 - Seuils des emballages spécifiques restauration (trop bas?)
 - Articulation entre collecte SPGD et collecte éco-organisme restauration/opérateurs

**PENSER AUX SOLUTIONS
ALTERNATIVES AVANT
DE VENIR EN DÉCHETTERIE**

LES INTERVENANTS



Catherine CARLUY-BOCQUET ,
Directrice de la Communication,
Communication interne, Prévention,
Economie circulaire, SMDO



Nathalie DUVAL,
Directrice des Finances,
SMDO

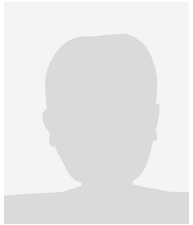


Franck MINE,
Vice-Président du SMDO

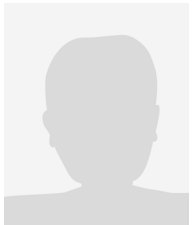
Marlène CUNAT,
Ingénieure Prévention,
SMDO



Jean-Michel FOUQUET
Chargé de mission,
Région Hauts de France



Franck CANTIN,
Directeur des Déchets et de
l'Assainissement, CAB



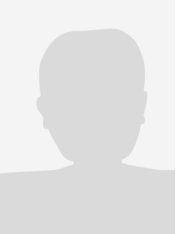
LES INTERVENANTS



Maximilien LEBLED,
Chargé de Prévention et de
Sensibilisation, CAB



Thierry BROCHOT,
Président,
Sud Oise Recyclerie



Rachid CHERFAOUI,
Président,
Maison d'économie Solidaire

Stéphane DURU,
Responsable du Pôle Déchets,
AMORCE



Jean-François CELESTINI,
Responsable Développement
Régional Nord-Est, Ecologic



Camille CHRISTOPHE,
Responsable Régionale de la
Collecte Nord-Ouest, Ecosystem



PRÉSENTATION DES COLLABORATEURS

CONTEXTE ET LOGIQUE DU SUJET

Catherine CARLUY-BOCQUET
et Nathalie DUVAL

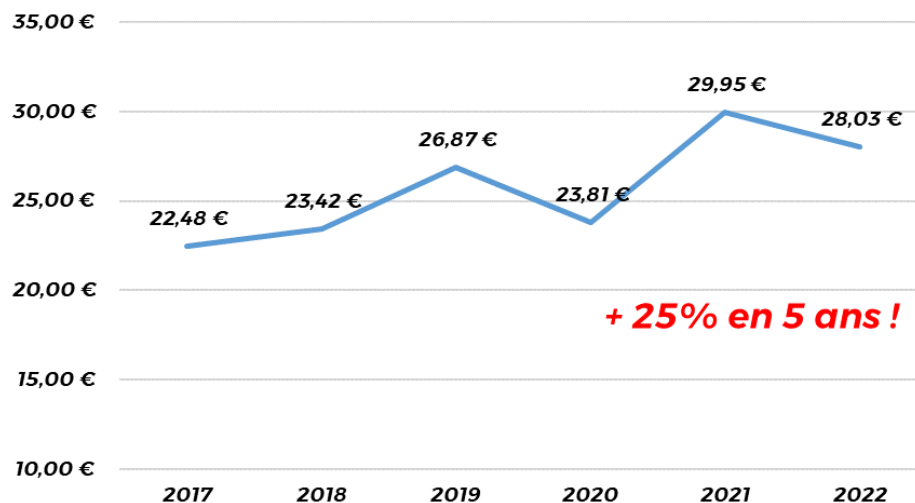
COMMUNIQUER SUR LES AUTRES SOLUTIONS EXISTANTES AVANT D'ALLER À LA DÉCHETTERIE

- ▶ La location
- ▶ L'achat durable et d'occasion
- ▶ La réparation ;
- ▶ Le réemploi (don, vente d'occasion, brocantes, recycleries...)
- ▶ Le 1 pour 1 / Le 1 pour 0 : D3E, piles, ampoules, meubles, literie, produits chimique et textiles, jouets, articles de sport et de loisirs, de bricolage et de jardinage ;
- ▶ Les bornes d'apports volontaires (textiles, verre...)

DES QUANTITÉS IMPORTANTES APPORTÉES EN DÉCHÈTERIES

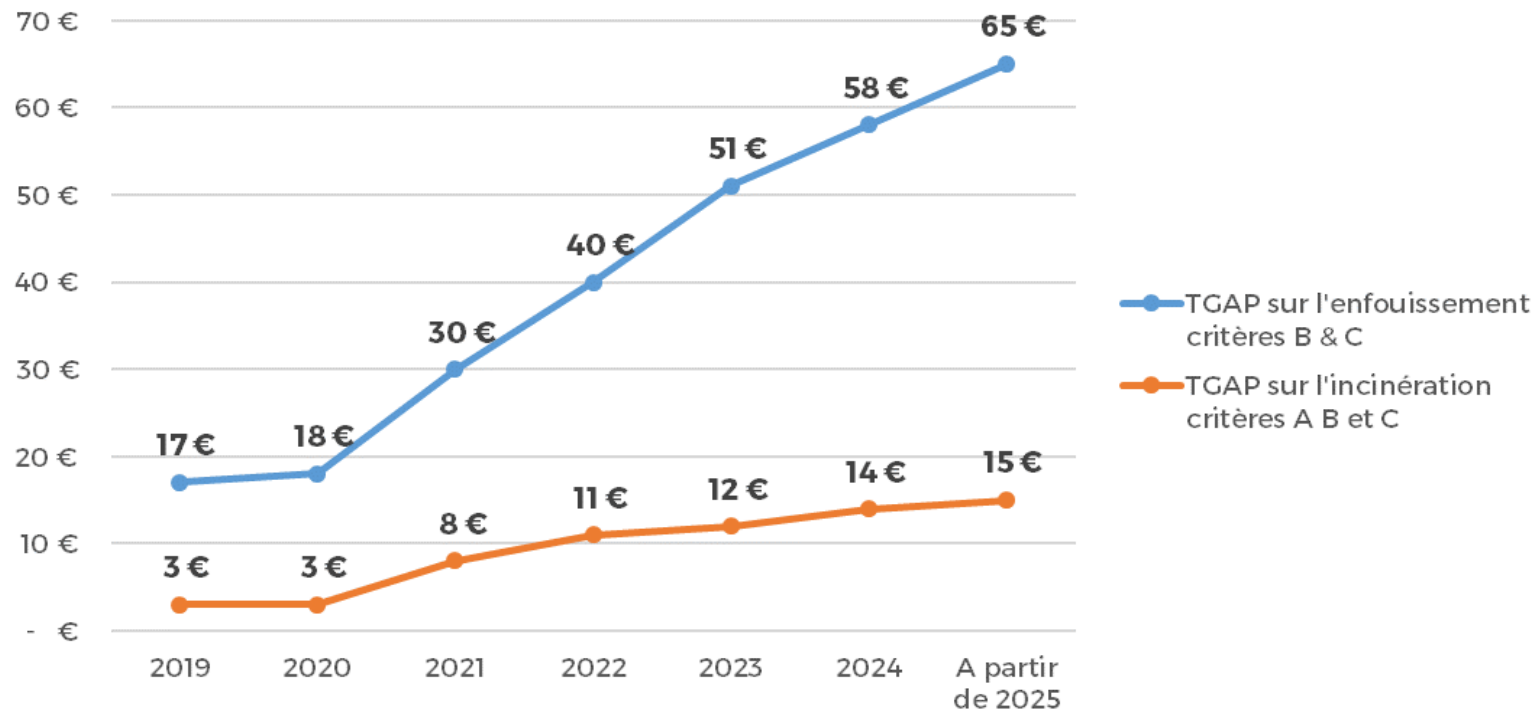
- ▶ Les déchets déposés en déchetteries représentent 38% (172 675 tonnes) du volume global traité par le SMDO mais leur coût représente 53% du budget (28,03 € HT/hab)
- ▶ Seulement 10% sont pris en charge par les filières REP
- ▶ 38% de ces déchets sont du tout-venant, soumis à une TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) en progression constante
- ▶ TVI : TGAP sur l'incinération
- ▶ TVE : TGAP sur l'enfouissement

Evolution du coût des déchetterie en € HT/Hab



COMMUNIQUER SUR LES AUTRES SOLUTIONS EXISTANTES AVANT D'ALLER À LA DÉCHETTERIE

Evolution de la TGAP (€/tonne)



LES ACTIONS DU SMDO POUR LIMITER LE COÛT

- ▶ **Les actions, et la communication** sur la prévention, la réparation, le réemploi, etc...
- ▶ **Augmenter la part incinérable du tout-venant** (tri et bennes dédiées en déchetteries)

15% en 2017, 36% en 2022, **48% (objectif 2023)**

Coûts de traitement 2023 :

TVE : 150,66 € HT (TGAP comprise de 51 €)

TVI : 41,66 € HT (TGAP comprise de 11 €)

- ▶ **Etude d'optimisation du réseau**

L'ÉTAT DES LIEUX DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION

Franck MINE et Marlène CUNAT

LES PROGRAMMES LOCAUX DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

- ▶ La prévention : 1ère étape dans la hiérarchie des modes de traitement
- ▶ Une obligation depuis 2012 (Art 541-15-1 du code de l'environnement)
- ▶ Les obligations d'un PLPDMA
 - Un diagnostic territorial
 - La constitution d'une CCES (Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi)
 - Une consultation publique
 - Le dépôt en préfecture.
- ▶ Les intérêts :
 - Réduction des coûts de gestion et de traitement des déchets, et de leurs impacts environnementaux
 - Des enjeux sociétaux
 - La concertation et des partenariats avec de nombreux acteurs

L'ÉTAT DES PLPDMA SUR LE SMDO



RÉDUIRE LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

- ▶ La mise en place de programmes locaux de prévention (PLPDMA) par les collectivités
- ▶ Un accompagnement méthodologique du SMDO
 - Organisation de groupes de travail et de formation (compostage, élaboration d'un PLPDMA)
 - Participation aux CCES (Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi) des collectivités disposant d'un PLPDMA...
 - Conseils pour la rédaction de cahiers des charges, pour la réalisation d'actions
- ▶ L'accompagnement des acteurs du réemploi (conventions, recycleries, projet Recycl'aide...)
- ▶ La promotion des gestes de prévention (guides thématiques, journal du tri et de la prévention, site internet, réseaux sociaux, animations de terrain...)

DISPOSITIF DE SOUTIEN DE LA RÉGION HAUTS DE FRANCE EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Jean-Michel FOUQUET (Région Hauts de France)

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS, UNE PRIORITÉ DU VOLET DÉCHETS DU SRADDET

- ▶ Un objectif de réduction des DMA non atteint avec la loi TECV de 2015

5% de réduction entre 2010 et 2019 contre 10 % attendus
(de 636 kg/hab. à 602 kg/hab. au lieu de 572 kg/hab.).

- ▶ De nouveaux objectifs avec la loi AGEC plus difficilement atteignables avec le retard pris
 - De nouveaux objectifs avec la loi AGEC plus difficilement atteignables avec le retard pris
 - Une limitation des DMA admis en ISDND à 10 % en 2035

DES LEVIERS POUR RATTRAPER LES RETARDS

- ▶ La région dispose de marges de manœuvre importantes sur la prévention des DMA
 - Seulement 22 EPCI portent un PLPDMA
 - Moins de 10 % de la population régionale est en tarification incitative
 - Moins de 10 % de la population a accès au compostage de proximité

Développer ces dispositifs, une priorité pour les services de gestion des DMA afin d'atteindre les objectifs fixés

LA RÉGION AU CÔTÉ DES EPCI POUR LES AIDER À DÉPLOYER CES DISPOSITIFS

Un programme d'animation technique qui s'inscrit dans la durée

- ▶ 18 ateliers techniques organisés en région sur les thématiques PLPDMA, TI, tri des biodéchets
 - Des éléments de cadrage réglementaires ou techniques
 - Des partages d'expériences
 - Des témoignages inspirants
 - Des visites techniques
- ▶ La poursuite de l'animation autour des questions de prévention
 - Poursuite des échanges techniques
 - Mise en place de réseaux d'acteurs
 - Favoriser les échanges entre les différentes dynamique territoriales prévention DMA et PCAET, Pat, REGAL.)

UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER RÉGIONAL AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Une aide aux études préalables

► Programme Local de Prévention des DMA

Inciter les Communautés de Communes qui ne l'ont pas encore réalisé à mettre en place leur PLPDMA

► Tarification Incitative

En partenariat avec l'ADEME, aider les communautés de communes à se lancer dans un dispositif de tarification incitative

► Tri des biodéchets

En partenariat avec l'ADEME, accompagner les Communautés de Communes à déployer les dispositifs adaptés permettant le tri des biodéchets

LA MISE EN PLACE D'UN PLPDMA

Franck CANTIN et Maximilien LEBLED (CAB)

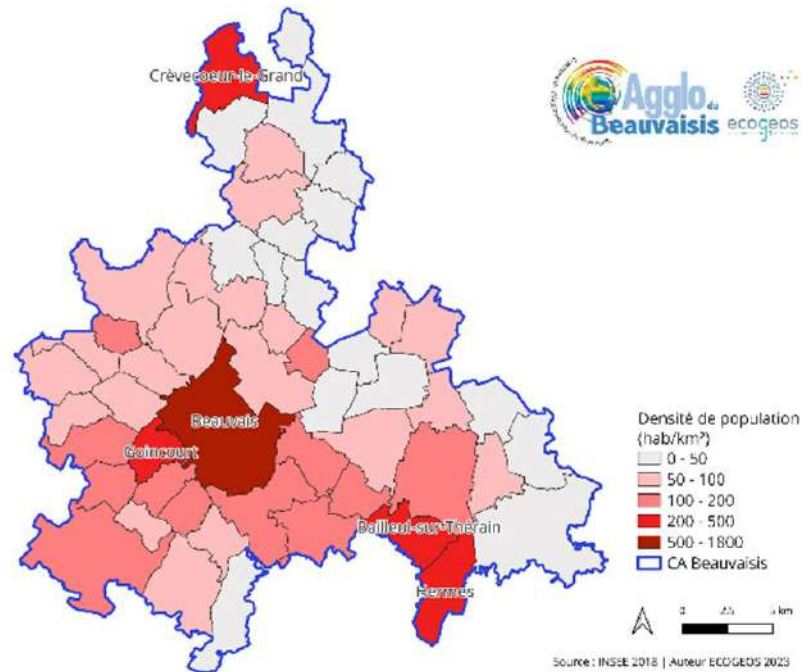
PLPDMA : KÉZAKO ?

Définition :

- Programme **L**ocal de **P**révention des **D**échets **M**énagers et **A**ssimilés
- Durée : 6 ans
- Démarche règlementaire
- Cible la réduction à la source des déchets gérés par le service public (ordures ménagères, collecte sélective, verre, déchets végétaux et apports en déchetteries)

Démarche :

- Diagnostic territorial > Élaboration du plan d'action
- CCES : **C**ommission **C**onsultative d'**É**laboration et **S**uivi (instance multi-acteurs, suivi régulier tout au long des 6 ans)
- Consultation du public sur le sujet avant validation du PLPDMA



LA CONCERTATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

- En janvier 2022, 3 réunions d'informations et d'échanges sur la démarche ont été organisées à destination des maires sur différentes parties du territoire : à Crèvecœur-le-Grand, Goincourt et Therdonne. Ces réunions ciblaient en priorité les maires du territoire de la CAB, mais d'autres élus ont pu participer pour représenter leur commune. Ces réunions ont connu un très bon taux de participation des communes (plus de 80 %).
- Une centaine d'acteurs du territoire ont été recensés. Ces acteurs peuvent mener, ou avoir mené, des actions de prévention, ou bien être de potentiels partenaires voire de simples relais de communication pour de futures actions. La catégorie d'acteurs la plus représentée est celle des associations, avec 39 acteurs. Elle est suivie par les catégories des services de la CAB et des institutions regroupant chacune 10 acteurs.
- Des entretiens semi-directifs ont été menés avec 9 des acteurs recensés.

Modalités de concertation élargies

- **Réunions de présentation et d'échanges** avec les maires du territoire
- **Forum d'ouverture** réunissant de nombreux acteurs du territoire en groupes de travail thématiques (GTT)

CCES = Commission consultative d'élaboration et de suivi

- Instance règlementaire prévue dans le décret du 10 juin sur les PLPDMA et ayant un **rôle consultatif**
- **Composition élargie** : élus du groupes déchets, services de la CAB, communes, acteurs institutionnels, acteurs de la prévention et de la gestion des déchets, citoyens

COPIL = Comité de pilotage

- En charge du **pilotage** de l'élaboration du PLPDMA, avec un **rôle décisionnel**
- **Composition interne** : élus du groupe déchets et agents de la CAB

Equipe projet du PLPDMA : service déchets de la CAB avec l'appui du bureau d'études ECOGEOS

Elue référente : Béatrice LEJEUNE / Directeur : Franck CANTIN / Coordinateur : Maximilien LEBLED

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1/ Miser avant tout sur le tri à la source des biodéchets et la gestion de proximité des déchets verts

2/ Sensibiliser les habitants aux gestes de prévention des déchets tout en leur offrant des solutions concrètes pour les accompagner

3/ Encourager à la prévention tout en veillant prioritairement à ce que le geste de tri soit acquis

4/ S'appuyer sur des relais comme les communes, les associations ou des citoyens moteurs

5/ Développer l'éco-exemplarité des acteurs publics

6/ Viser une réduction des quantités de déchets d'encombrants et des déchèteries via le recours au réemploi

7/ Intervenir également auprès des producteurs de déchets non ménagers et des grandes surfaces

8/ Assurer la transversalité dans les politiques publiques (logement, urbanisme, mobilité, etc.)

9/ Adapter les solutions de prévention à la diversité de typologies de territoires de la CAB

10/ Etudier la faisabilité d'une tarification incitative



L'OBJECTIF RETENU PAR LE COPIL

AXE 5 : BIODÉCHETS ET DÉCHETS VERTS



Continuer de développer le **compostage individuel**

✓ 2 800 composteurs individuels distribués



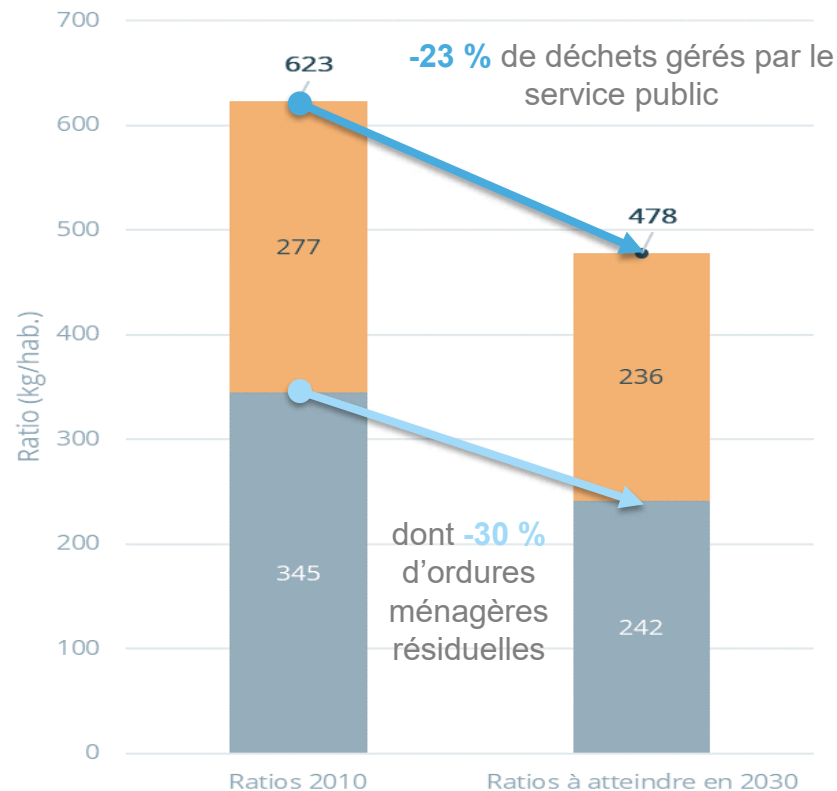
Développer le **compostage partagé** (résidences, quartiers, établissements scolaires...)

✓ 150 sites de compostage collectif



Encourager à la **gestion de proximité des déchets verts** et réduire progressivement la collecte en porte-à-porte

✓ 280 opérations de broyage



LE RÉEMPLOI AU SMDO

Marlène CUNAT

LES ACTIONS EN FAVEUR DU RÉEMPLOI

- ▶ L'accompagnement des recycleries
- ▶ Des réflexions sur un modèle de recycleries/déchetteries avec les acteurs locaux
- ▶ Développement d'espaces "réemploi" sur les déchetteries du SMDO
- ▶ La promotion du réemploi
- ▶ Un projet de réunion de réseau pour les acteurs du réemploi



L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DU SMDO

- ▶ Une aide à l'étude d'opportunité
 - financement de l'étude de faisabilité d'une recyclerie
 - proportionnelle au nombre d'habitants du territoire concerné,
 - plafonnée à 5 000 € et à 20% du budget de l'étude
- ▶ Une aide au démarrage
 - plafonnée à 100 000 €
 - calculée au prorata de la population SMDO couverte par la recyclerie
- ▶ Une aide à la tonne réemployée
 - sur la base d'un taux de réemploi appliqué au volume entrant pesé

AVANCEMENT DES PROJETS DE RECYCLERIES



LA RÉCUPÉRATION D'AIDES MÉDICALISÉES EN DÉCHETTERIE POUR RÉEMPLOI

- ▶ Convention de partenariat avec l'association Recycl'Aide
- ▶ Expérimentation de collecte des aides médicales dans 7 déchetteries du SMDO
- ▶ Projet d'élargissement à d'autres déchetteries



Forum SMDO – Mercredi 5 juillet 2023



COMMENT AMPLIFIER LES LIENS ENTRE RECYCLERIES ET HABITANTS ?

Thierry BROCHOT (SOR)

On a tous le droit
à une **seconde chance** !

PENSEZ À
Sud Oise
Recyclerie
Des objets
à moindre
PRIX
REMIS EN ÉTAT
TOUTE L'ANNÉE

f /Sud Oise Recyclerie



Association Chantier d'Insertion



Cofinancé par
l'Union Européenne



SUD OISE RECYCLERIE

- ▶ Depuis 2010, Sud Oise Recyclerie est soutenue par trois collectivités territoriales : l'ACSO, la CCPOH et la CCLVD. En 2023, une quatrième collectivité a rejoint le projet : la CCSSO.
- ▶ La recyclerie s'inscrit dans une vraie dynamique de projet de développement durable puisqu'elle remplit les trois missions principales à savoir : l'insertion, l'économique et l'environnement.
- ▶ Ses missions : collecter, débarrasser, remettre en état et revaloriser plusieurs centaines de tonnes d'objets via son chantier d'insertion. Chaque année, une soixantaine de salariés en insertion œuvrent dans ce sens.

- ▶ Quelques chiffres pour 2022
 - 51 agents
 - un taux de retour à l'emploi de 46% grâce à un réseau d'acteurs locaux de plus en plus grand et de plus en plus solide ;
 - 566 tonnes d'objets, meubles et appareils électriques triés dans les ateliers de SOR ;
 - 9 330 dépôts enregistrés ;
 - 351 enlèvements à domicile réalisés.

- ▶ La recyclerie est également soutenue par l'ETAT, le Département, le FSE, le SMDO, la SANEF, Convergence France et la Région.

LE MAGASIN



LES ATELIERS



PROJET EXPÉRIMENTAL

« PREMIÈRES HEURES EN CHANTIER »

- ▶ En 2022, la recyclerie a été retenue pour mettre en place le projet « Premières Heures en Chantier ». Il s'agit d'un projet expérimental pour lequel deux structures ont été retenues dans l'Oise : Emmaüs Beauvais et SOR.

- ▶ Ce projet vise à intégrer sur le chantier d'insertion un public dit de « grands marginaux ». Une vingtaine de personnes ont intégré le chantier sur l'année 2022 en partenariat avec le SAMU SOCIAL, COALLIA et les COMPAGNONS DU MARAIS.

LE GRAND Parisien

60 | OISE

Météo
Mercredi 7 septembre 2022

Matin 14°

Midi 25°

Soir 16°

Paris Souvenirs du George V aux enchères P.TV

Votre fait du jour

L'évolution du prix des appartements dans 43 villes d'Île-de-France P.VI-VII

Paris Souvenirs du George V aux enchères P.TV

VILLERS-SAINT-PAUL | Le dispositif Premières heures en chantier s'est associé à Sud Oise Recyclerie en début d'année. Depuis, ils sont une quinzaine à s'y rendre pour un retour à l'emploi adapté à chacun.

À la recyclerie, Titi et les autres reprennent goût au travail

PAUL ABBAN

LIMITES DE PROTECTION sur les yeux, Thierry, un grand barbu de 51 ans muscle la moustache avec précision. « Titi », de son surnom, a pour mission de séparer les métaux de différents étages, comme le cuivre, puis de les trier. Sa machine peut provoquer des étincelles, alors le salarié travaille, depuis l'extincteur de la recyclerie de Villers-Saint-Paul (Oise).

« Chaque jour, on change d'atelier », explique-t-il. Il lui qui a déjà exercé dans une recyclerie il y a quelques années, avant de se retrouver à la fin du 1er au chômage. Son poste préféré ? Les orfèvres. « On va les chercher chez les gens, on les démonte, on leur donne un mandat. Plus, ici, on les remet sur pied, avant de les présenter dans les magasins. »

« On lui se sentent à l'aise » Depuis le mois de mars, ce centre de collecte, de tri et de revente d'objets divers ouvert en 2010 et situé dans le Bassin caennais accueille de nouveaux salariés en situation de grande précarité. À l'agré du projet Premières heures en chantier (PHC), mené en collaboration avec le Samu Social et Guilla. En six mois, trente personnes ont eu des premières semaines entre quatre et sept heures par semaine dans les ateliers de la recyclerie.

« Avec Titi, un autre bien arrivé quinze minutes en avance », sourit Jean-Paul, 53 ans en retraitement depuis le 6 avril dernier. C'est proche de la retraite, cet ancien boulanger pâtisseries n'avait plus accès d'activité professionnelle depuis cinq ans. « On s'entraîne, l'ambiance est agréable. Ici, j'ai trouvé un équilibre. » Voilà la tout l'objectif de ce projet. « Le



Villers-Saint-Paul (Oise), vendredi. Thierry ou "Titi", 51 ans, travaille depuis le 15 mars à la recyclerie. Ce matin-là, à l'aide de ses outils, il sépare les métaux de différents objets qu'il remet pour ensuite les trier.

Leur seule présence leur permet d'être payés et d'avoir un salaire ne viennent pas

SANDRINE JILLARD, L'ADJONCTE DÉPUTÉE AU PARLEMENT SOCIAL DE L'OISE

but, c'est qu'ils se levèrent le matin avec l'envie d'aller travailler, c'est déjà une première victoire », souligne El Hassan Hadoum, responsable socio-professionnel. « J'ai toujours un petit regard sur eux, mais je les laisse prendre leur envol, pour leur conseiller en matière. Ici, ils n'ont pas les mêmes obligations que les autres salariés. L'important est qu'ils se sentent à l'aise. »

Ces quinze personnes âgées de 18 à 54 ans – dont une femme – parmi lesquelles figurent Thierry et Jean-Paul, vivent au camping du Parc de la Garonne, à trois kilomètres, où, depuis un an et demi, ils exploi-

mentent « premier dispositif national de réinsertion de SDF en camping ». Un projet qui s'inscrit dans le cadre du plan de relance pour la mise en place de projets d'accompagnement de personnes en situation de grande précarité.

« On a bus une cicatrice difficile à refermer »

Sur les 27 places (dans une quinzième de Mobil-Home) dédiées au public, 22 sont en jour occupées et « plus de la moitié des résidents travaillent à la recyclerie », constate Sandrine Hadoum, chef de service au Samu social de l'Oise, avec grande satisfaction. « Ils se sentent utiles à la société, il y a une vraie fierté. Certains retrouvent plus travaillé depuis vingt ans, poursuit-elle. Chacun y va à son rythme, le programme est souple. Leur seule présence leur permet d'être payés (rémunération ou aide) et d'avoir une sanction si leur présence n'est pas ».

Depuis le lancement du projet, une seule personne n'a pas souhaité poursuivre. « Ils sont souvent des observateurs », dit Sandrine Hadoum. On n'est pas la pour les mettre en difficulté, au contraire. On s'adapte à leurs difficultés. Le bar coiffeur de Changer l'atelier change jour « Titi », plus il en fait et mieux il

se porte. « Je ne veux jamais sans rien faire, ça me sert à rien de tourner en rond, comme le salarié en observation. Je suis polyvalent, il y a un carton pour la peinture, ma proposition. Maintenant ? Il est tracé. »

La tête sur les épaules, Thierry est inquiet de passer à l'étape suivante : un contrat à 20 heures par semaine à partir de début octobre. Même chose pour Jean-Paul. « On a une carte d'accès et d'attente à reformer, mais on travaille, ça nous remet dans le droit chemin. »

« Nous avons un objectif de former vingt personnes d'ici la fin de l'année », souligne Marlène Duchemin, directrice de la recyclerie. Nous sommes fiers du projet et nous du public, pour qui nous travaillons. Ils viennent de la rue, ont vécu des choses difficiles, ils nous sont solidaires et contents de venir. » Un peu de bien-être signifie le principal chantier d'insertion de la recyclerie. « C'est une belle victoire », sourit-elle.

Et les offres sont multiples. « Sur l'entre-deux, mais pas seulement », insiste Sandrine Hadoum. Une des nos résidents avait une problématique allongée. Chaque jour, il avait sa bière à la recyclerie. Aujourd'hui, il est chez son propriétaire et est stabilisé. « On leur parle budget mensuel, on les aide à ouvrir un compte en banque, ajoute El Hassan Hadoum. On les aide à faire leur ménage. Il y a des fois qu'ils n'ont rien à se

LA RECYCLERIE MOBILE

NOUVEAU SERVICE, >>>>
Nous sommes MOBILES !



Une recyclerie MOBILE ? PENSEZ À

VILLERS ST PAUL
03 60 46 80 08

Sud Oise Recyclerie

Venez sur notre stand !

[f /Sud Oise Recyclerie](#)



SUD OISE RECYCLERIE

- ▶ La recyclerie dispose depuis 2020 d'une « recyclerie mobile ».
- ▶ Les objectifs :
 - Offrir un service de proximité aux usagers éloignés ;
 - Développer des actions en terme de développement durable ;
 - Développer les classes de citoyenneté ;
 - Développer les collectes et la vente d'objets ;
 - Faire connaître la recyclerie à un maximum d'habitants.
- ▶ Les animations possibles avec la recyclerie mobile :
 - Des collectes ;
 - Des ventes ;
 - De la sensibilisation au réemploi.









L'AÉROGOMMEUSE

NOUVEAU SERVICE, ça va décaper !



PENSEZ À
Sud Oise Recyclerie
POUR DONNER UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS EN BOIS

Villers-Saint-Paul
ZA du Marais Sec

DEMANDEZ UN DEVIS !

 /Sud Oise Recyclerie



SUD OISE RECYCLERIE

- ▶ Depuis 2019, la recyclerie est équipée d'une aérogommeuse afin d'aller encore plus loin dans la revalorisation des meubles.
- ▶ La SANEF a financé 80% de cet achat.
- ▶ L'Etat a financé 100% de la rénovation de l'algéco qui accueille cet atelier.
- ▶ Les animations possibles avec la recyclerie mobile :
 - Le décapage des meubles pour une mise en vente à la recyclerie
 - Le décapage des meubles et/ou des volets en bois des particuliers.

ACTION FIN DE BROCANTE

Vous n'allez pas repartir avec **TOUT ÇA ?**

FIN de BROCANTE, PENSEZ À

Sud Oise Recyclerie

pour donner **UNE SECONDE VIE A VOS OBJETS INVENDUS**

Venez les déposer à notre stand!

/Sud Oise Recyclerie

Cette action a connu un réel succès en 2022 :

- ▶ 21 actions effectuées
- ▶ 28 tonnes d'objets collectés
- ▶ Une moyenne de 1,342 tonnes par brocante
- ▶ Des objets en très bon état grâce à la sensibilisation des agents de la recyclerie présents sur la brocante.



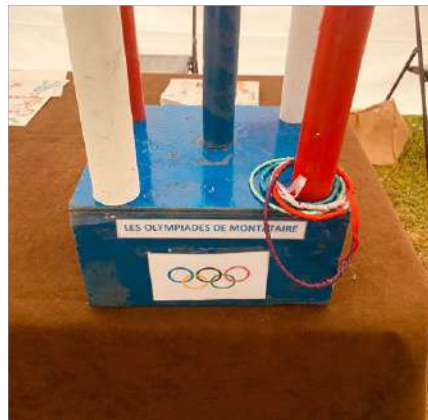
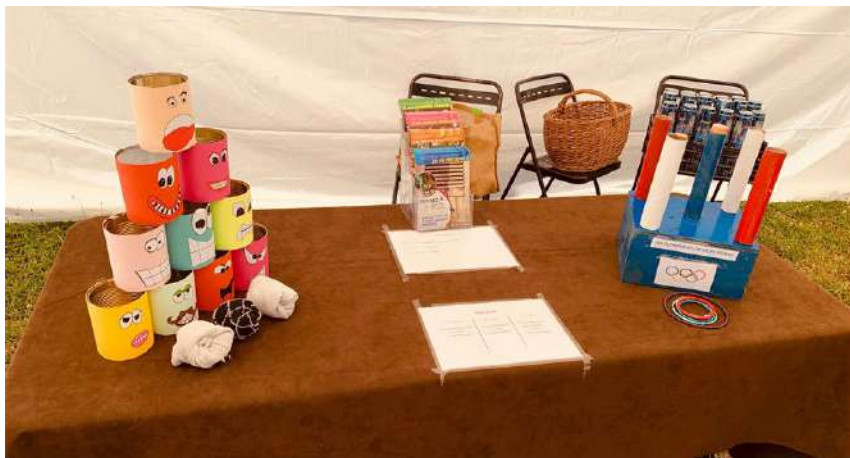
LES AUTRES ACTIONS

Les animations avec les enfants :

- ▶ les écoles,
- ▶ les cantines,
- ▶ les CLSH,
- ▶ les périscolaires...









Les animations avec les adultes :

- ▶ les CCAS,
- ▶ les RPA,
- ▶ les centres sociaux,
- ▶ les maisons de quartiers...

LES ATELIERS DE RÉPARATION DE VÉLOS



LES STANDS DE SENSIBILISATION AU RÉEMPLOI



- ▶ salons
- ▶ marchés fermiers
- ▶ marchés de Noël...

Les visites du jeudi matin à la recyclerie

LA PRESTATION DE DÉBARRAS

NOUVEAU SERVICE, **ça va débarrasser !**



UNE OFFRE DE **DÉBARRAS CLÉ EN MAIN**

PENSEZ À Sud Oise Recyclerie

1^{ère} VISITE et DEVIS GRATUITS

Villers-Saint-Paul
ZA du Marais Sec

 /Sud Oise Recyclerie



Cette action a connu un réel succès en 2022 :

- ▶ Visite sur place
- ▶ Devis personnalisé
- ▶ Pose de bennes si besoin



NOS PARTENAIRES



Le SMDO

- Mise en place d'un container réemploi à la déchetterie de St Leu d'Esserent

14 tonnes d'objets, meubles et électroménagers collectés en 2022

NOS PARTENAIRES



La CCLVD

Depuis le 1er septembre 2022, Sud Oise Recyclerie est partenaire du projet Vélodoré

- ▶ Installation des roues électriques
- ▶ Ventes de vélos d'occasion
- ▶ Révisions et réparations des vélos des particuliers

NOS PARTENAIRES



L'entreprise DSC

Depuis le 1er septembre 2022, Sud Oise Recyclerie a conventionné avec cette entreprise dans le but de récupérer leurs invendus

DSC
DISTRIBUTION
SANITAIRE
CHAUFFAGE

NOS PARTENAIRES



L'éco-organisme pour le mobilier professionnel :

Depuis le 1er janvier 2021 :

- ▶ 39 tonnes de mobilier collectés en 2021
- ▶ 57 tonnes collectées en 2022



➤ Heures de **vente** :
du mardi
au samedi
10h00 - 17h00
NON STOP
SAUF LE JEUDI
13h30 - 17h00

➤ Heures de **dépôts** :
du mardi
au samedi
10h00 - 16h30

Les objets déposés doivent
ÊTRE REVALORISABLES !
(nous ne prenons plus de matériel informatique)



MEUBLES, **OUTILLAGE**, électroménager, **JOUETS**,
articles de puériculture, **VÊTEMENTS**,
 livres, **DÉCORATION**, **OUTILS DE JARDIN**

DÉBARRAS SUR DEVIS PERSONNALISÉ

Collecte à **DOMICILE**
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

03 60 46 80 08 / 06 26 85 03 47
 accueil.sor@gmail.com



➤ c'est 45 salariés
dont 35 en
chantier d'insertion

Soutenu par



LE PROJET D'ÉCOPÔLE À LA-CHAPELLE-AUX-POTS

Rachid CHERFAOUI (MES)

ECOPÔLE DU BRAY

Un contexte territorial propice à l'innovation

► Une déchetterie obsolète

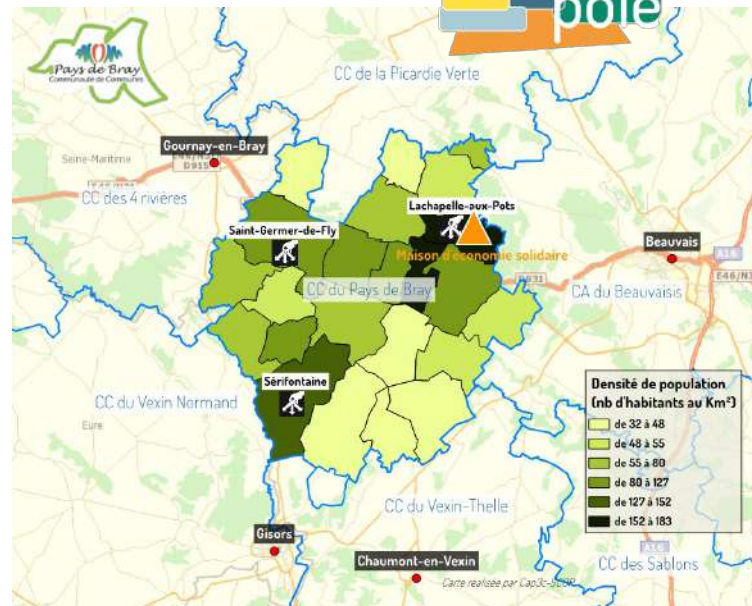
Déchetterie de Lachapelle-aux-Pots

- Proximité immédiate d'une Recyclerie
- Recyclerie insérée dans un Tiers-Lieu des transitions : le Solidarium

► Une dynamique de coopération

Le Pôle Territorial de Coopération Economique

- Réalisation d'une étude de faisabilité (co-portée par la Maison d'Economie Solidaire, le SMDO et la CCPB) – janvier 2020 - juillet 2021



ECOPÔLE DU BRAY

La situation initiale



Recyclerie
Territoire : 30 000 hab
Collecte : 300 t
Valorisation : 85%
Ventes : 180 k€
Salariés : 25

Déchetterie
Visites : 23 000 (2021)
Tonnages des flux incluant du réemploi 3 000 t

Possibilités d'extension

Tiers-Lieu
participations citoyennes - Repair
Café...

MAISON D'ECONOMIE SOLIDAIRE
+
RECYCLERIE

DECHETTERIE

ECOPÔLE DU BRAY

Un éco-pôle de gestion des déchets

- ▶ Mise en application de la « hiérarchie des modes de traitement des déchets » (art. 541.1. CE)
 - Prévention
 - Préparation à la réutilisation
 - Recyclage
- ▶ Optimiser la collecte et la valorisation
- ▶ Mutualisation de ressources
- ▶ Accueillir des projets innovants



Dans le cadre d'un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE)

- ▶ Accompagnement - Incubation de nouvelles activités relevant de l'économie circulaire
 - Réemploi des aides techniques médicales : Recycl'Aide
 - Plateforme de tri Solitex'Oise
 - Projet Economie Circulaire des Matériaux (PMCB) : Matériosol...

ECOPÔLE DU BRAY

Les propositions issues de l'étude

- ▶ Organisation technique
 - Aménagements/circulations
 - Plus-values organisationnelles
 - Réponses aux enjeux de la transition et des nouvelles filières REP
- ▶ Hypothèses de modèle économique
 - Coût évités
 - Nouvelles prestations (formation, réparation, conseils aux usagers, ventes de matériaux)

Des partenariats à déterminer et à construire avec le SMDO



Déchetterie



Recyclerie



Ateliers participatifs



Conseils services déchets pro.



Plateforme – recyclerie matériaux



Espace d'expérimentation de nouvelles filières



Centre de formations réemploi

UN CENTRE DE TRI LOCAL DES TEXTILES

Rachid CHERFAOUI (MES)

SOLITEX'OISE

Des constats

- ▶ Un gisement de Textile Linges et Chaussures (TLC) insuffisamment valorisé aujourd'hui
 - En 2019 : 40% des mises en marché collectées et 30% triés – 2023 nouvel agrément Refashion
 - De sérieuses interrogations sur les impacts négatifs de la filière export
- ▶ L'absence de Centre de Tri Textile conventionné Refashion en Oise Ouest
- ▶ Une démarche de coopération territoriale : le Pôle de Coopération Oise Ouest (PTCE)
 - Une étude-action (mobilisant des partenaires publics et privés)
 - Création de la SAS ESUS Solitex'Oise en avril 2022



SOLITEX'OISE
USINE AGILE
31 RUE DE L'INDUSTRIE
60000 BEAUVAIS



Des solutions adaptées au territoire

- ▶ La création d'un nouveau centre de tri
 - Convention « opérateur de tri » avec l'éco-organisme « Refashion »
 - 600 t. traitées sur l'année 1 – objectif : 3000 t en année 5
- ▶ Le conventionnement d'une entreprise d'insertion
 - Création de 7 emplois « opérateur de tri » en CDDI – DDETS-60
 - Parcours d'insertion : logistique, vente...
- ▶ L'installation à Beauvais dans l'Usine Agile
 - Mutualisation de ressources humaines et matérielles dans une phase de démarrage



Re_fashion

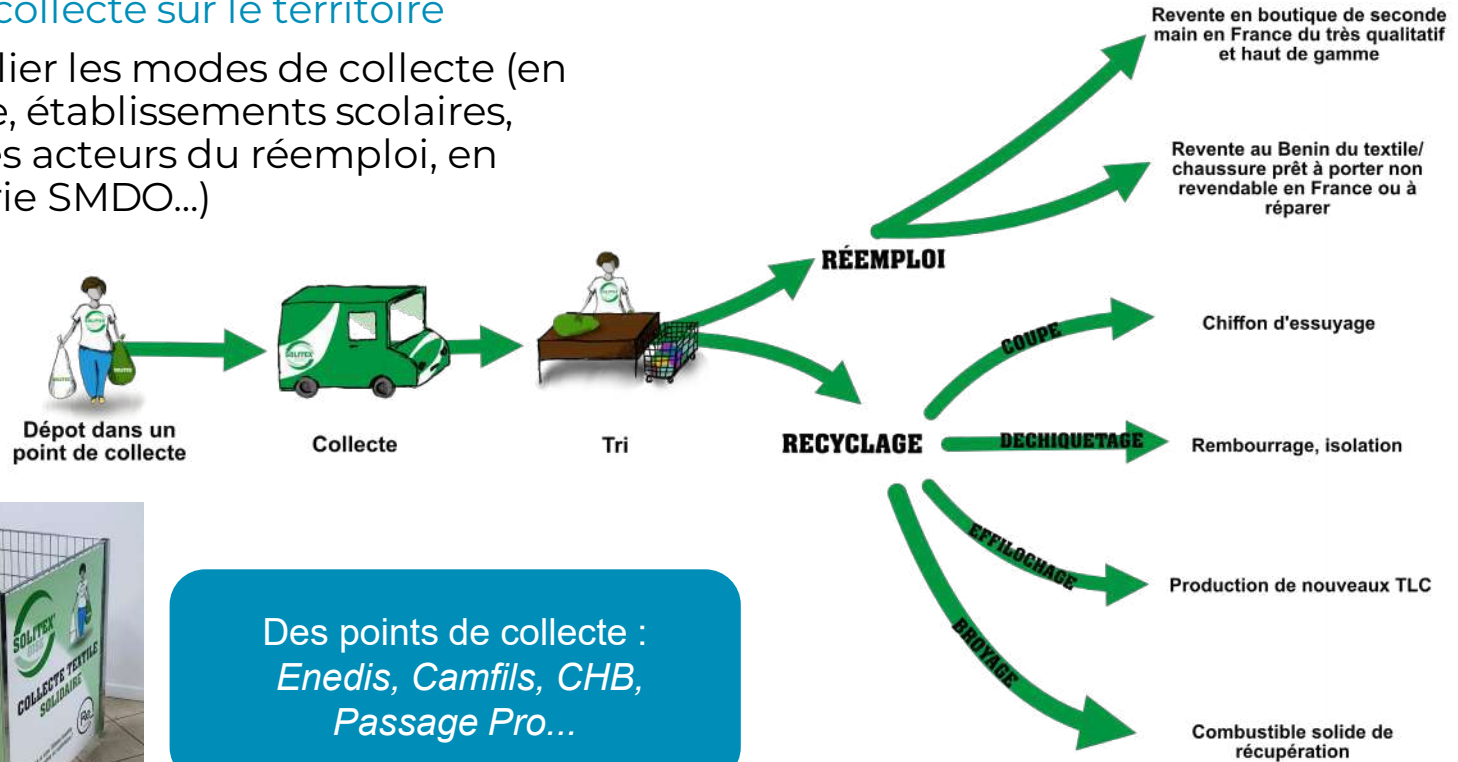


SOLITEX'OISE

Des perspectives

► Densifier la collecte sur le territoire

- Démultiplier les modes de collecte (en entreprise, établissements scolaires, auprès des acteurs du réemploi, en déchetterie SMDO...)



Des points de collecte :
*Enedis, Camfils, CHB,
Passage Pro...*

SOLITEX'OISE

Des perspectives

- ▶ La contractualisation avec le centre de TRI « ARASH » au Bénin
 - Objectif : zéro déchet – améliorer la qualité du tri



SOLITEX'OISE

Des perspectives

- ▶ Valorisation de la partie réemployable crème en circuit très court
 - Ouverture d'un point de vente permanent à Beauvais (boutique agile)
 - ventes éphémères et distribution auprès d'autres acteurs du territoire (upcycling - couture)
- ▶ Le développement de solutions de valorisation locale (économie circulaire)
 - essuyage (chiffons/coton)
 - Isolation (industrie automobile)
 - Fil (recherche et développement - territoire de la CAB)



Des démarches en cours pour construire des partenariats :
Autonéum, Groupe Synergie TLC, Reset/CAB

LES NOUVELLES DIRECTIVES/OBLIGATIONS POUR LES ÉCO-ORGANISMES

Stéphane DURU (AMORCE)

ACTUALITÉS FILIÈRES - DÉCHÈTERIE

- ▶ Les nouvelles filières : Articles de sport et loisirs, articles de bricolage et jardin, jouets

Une mise en place laborieuse

- ▶ Les filières à venir

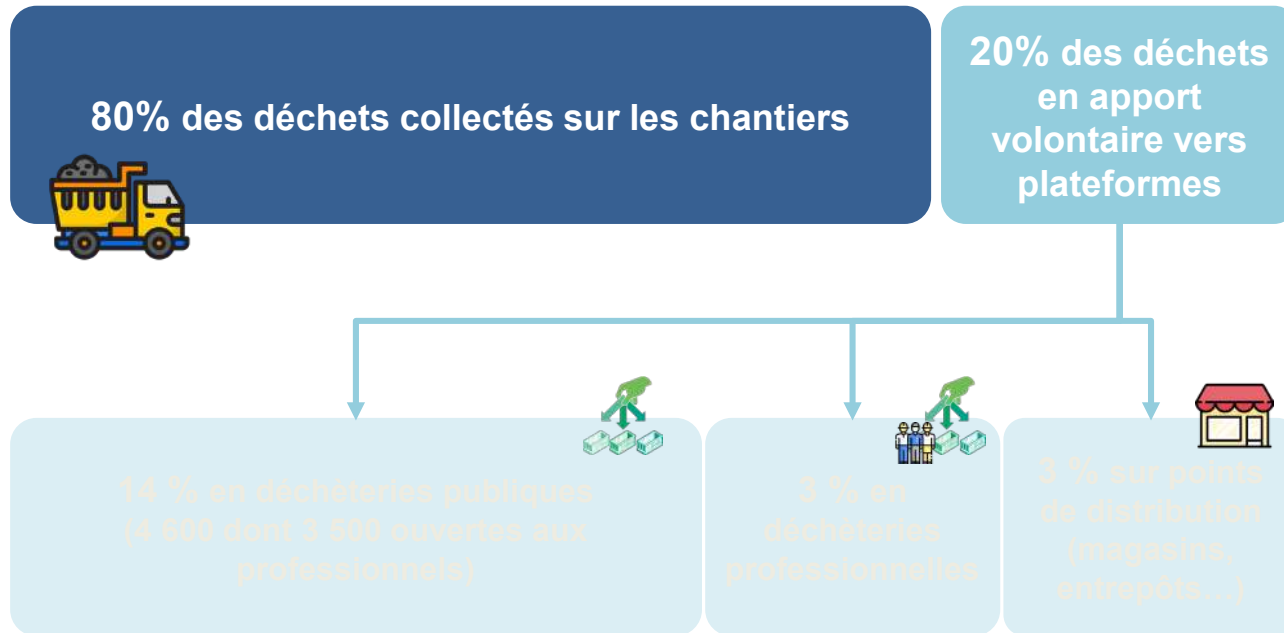
- Pneus : de nouvelles modalités d'intervention
- Meubles : nouvel agrément à partir de 2024

- ▶ Appel à candidature :

- Filière DEA professionnels
- Filière VHU
- Étude de préfiguration sur les aides techniques médicales

ACTUALITÉS FILIÈRES - DÉCHÈTERIE

Les enjeux de la REP déchets du bâtiment pour les déchèteries publiques



ACTUALITÉS FILIÈRES – DÉCHÈTERIE

Contrat type : le schéma de collecte : point de maillage / point de reprise

	Usagers acceptés	Déchets acceptés	Autres conditions à respecter
Point de maillage	Ménages OU	Tri minimum des 7 flux obligatoires Zone de réemploi	Gratuité pour les apporteurs
Point de reprise	Ménages et professionnels	Flux au choix	+ des bordereaux de dépôt à remettre aux entreprises



Points de maillage : jusqu'à 100 % des déchèteries éligibles à l'ouverture du contrat (2023)



Points de reprise : jusqu'à 50 % des déchèteries (< 30 juin 2024) – 100 % ensuite



Sur la période du contrat (> 30 juin 2024) : possibilité de passer d'un modèle à l'autre, moyennant délais de prévenance

ACTUALITÉS FILIÈRES - DÉCHÈTERIE

Contrat type : les flux concernés

Le principe du tri des déchets : le décret 7 flux (16 juillet 2021)
et modalités de prise en charge

	Matières à collecter séparément	Matières collectables en mélange	Échéance (à compter de)
Flux obligatoires	Inertes		2023
	Métaux		2023
	Plâtre		2023
	Menuiseries vitrées		2023
	Bois PMCB opérationnel	Bois PMCB financier avec mélange d'autres bois	2023 / 2024
	DDS de PMCB		2023
	Plastiques PMCB opérationnel	Plastiques PMCB en mélange avec d'autres plastiques	2023 / 2024
		Collecte conjointe (Bois / Plastiques / Métaux)	2024
Flux optionnels	Laines de verre		2023
	Laines de roche		2023
	Flux PMCB résiduels		2025

Flux opérationnel

Flux financier

Flux opérationnel/financier (au choix de la collectivité)

ACTUALITÉS FILIÈRES - DÉCHÈTERIE

Déchets du bâtiment : la position d'AMORCE



- ➔ Accord de principe sur le contrat et le barème de soutien même si toutes les revendications n'ont pas été satisfaites
- ➔ Les collectivités doivent d'ores et déjà informer les usagers sur le maillage des points de collecte des déchets du bâtiment et l'outil en ligne oca-batiment.org
- ➔ Les collectivités doivent interdire l'accès des professionnels dans les déchèteries publiques, notamment lorsque le territoire est couvert par des installations de collecte privées
- ➔ Avant de signer avec les éco-organismes, les collectivités doivent demander le maillage prévu sur le territoire pour accueillir les professionnels
- ➔ AMORCE demande le versement des soutiens pour la collecte séparée des déchets sous REP depuis le 1^{er} janvier 2023

ILLUSTRATION AVEC LES D3E

Camille CHRISTOPHE (ECOSYSTEM) et
Jean-François CELESTINI (ECOLOGIC)

LA GESTION DES DDE EN COLLECTIVITÉS

Les solutions de collecte

► 1^{er} point : le réemploi

- Mise en place du Fonds-Réemploi avec le développement des partenariats avec les structures de l'ESS et des zones réemploi en déchetterie.

► 2^{ème} point : des solutions complémentaires

- Collecte en points bayeurs, en CTM ou événementielle
- Quiveutmesdechets.fr - jedonnemontéléphone.fr
- Pour les pros : www.e-dechet.com - Les électribox - GSM box

► 3^{ème} point : le réseau de déchetteries

Le territoire du SMDO est partagé entre les deux éco-organismes en 49 déchetteries.

- Collecte en hayon
- Collecte en bornes à PAM ou bennes



L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉCO-ÉVÉNEMENTS POUR LIMITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS ET FAVORISER LE TRI

LES INTERVENANTS



Sophie MERCIER,

Vice-Présidente du SMDO, Présidente de la CC de la Plaine d'Estrées



Catherine CARLUY-BOCQUET ,

Directrice de la Communication, Communication interne, Prévention, Economie circulaire, SMDO

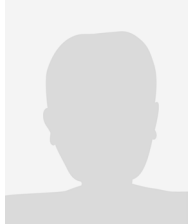
Marie ROGNON,

Chargée du tri des déchets, des animations et des visites, SMDO



Marlène ROBICHE,

Responsable Service Propreté-Déchets Ménagers, CC du Clermontois



PRÉSENTATION DES COLLABORATEURS

LA LABELLISATION DES ÉCO-ÉVÉNEMENTS

Sophie MERCIER, Catherine CARLUY-BOCQUET
et Marie ROGNON

POURQUOI UN LABEL DE L'ÉCO ÉVÉNEMENT ?

Depuis plusieurs années (2007), le SMDO organise avec les CC adhérentes la mise en place du tri, la distribution de gobelets réutilisables, le prêt de collecteurs de mégots...

Cette organisation n'était pas visible.

► Les avantages de ces actions en matière de réduction et de valorisation des déchets :

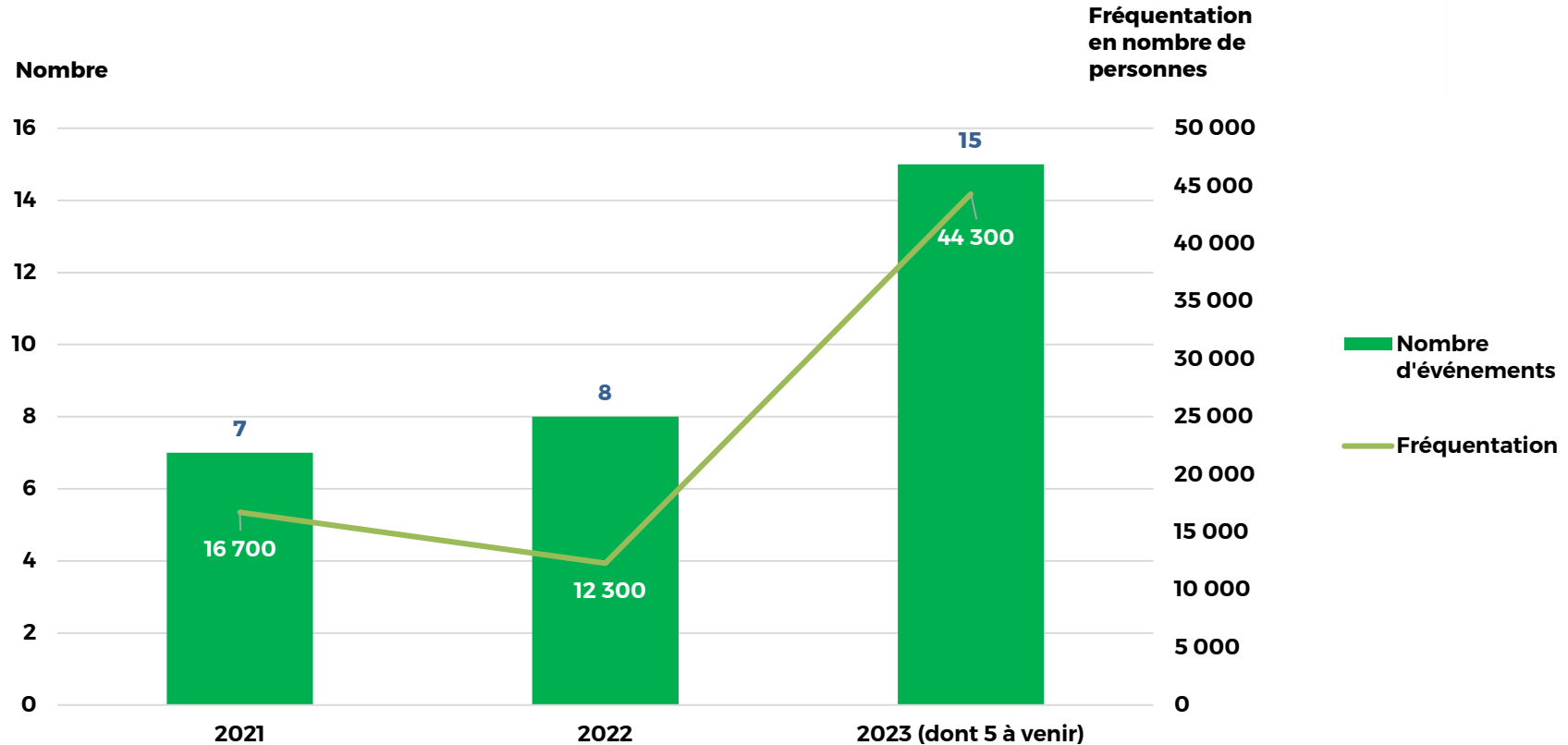
- Limiter la production des déchets sur ces lieux de rassemblement, même s'ils sont éphémères ;
- Une forte fréquentation du public sur ces lieux ;
- Une demande des organisateurs d'événements ;

► Des avantages pour l'organisateur :

- Réduire son impact environnemental ;
- Mettre en avant les efforts engagés des organisateurs auprès du public ;
- Bénéficier d'une bonne image ;
- Répondre à l'attente du public.



DES ÉVÉNEMENTS LABELLISÉS EN HAUSSE



LES ÉVÉNEMENTS LABELLISÉS

- Baignoires dans l'Oise - Compiègne
- Bailleulade - Bailleul-sur-Thérain
- Carnaval des possibles - Saint-Leu-d'Esserent
- Celebration Days - Cernoy
- Convention citoyenne pour le climat - Autrèche
- Journée multi-activités - Estrées-Saint-Denis
- Jours de fête - Feigneux
- Festival Divers et d'été - Clermont
- Forum de la transition - Chantilly
- Foulées de la rue - Beauvais
- Imaginarium Festival - Compiègne
- Impossible festival - Ferrières
- Nogent Legend - Nogent-sur-Oise
- Raid des 4 Monts - Compiègne
- Ronde de l'Oise - tout le département de l'Oise
- Royal Jump - Chaumont-en-Vexin
- Ruralité en fête - Compiègne
- Semi-Marathon des 4 communes - Cauvigny
- Trail-marche pour octobre rose - La Neuville-sur-Ressons
- Village Estival - Département de l'Oise

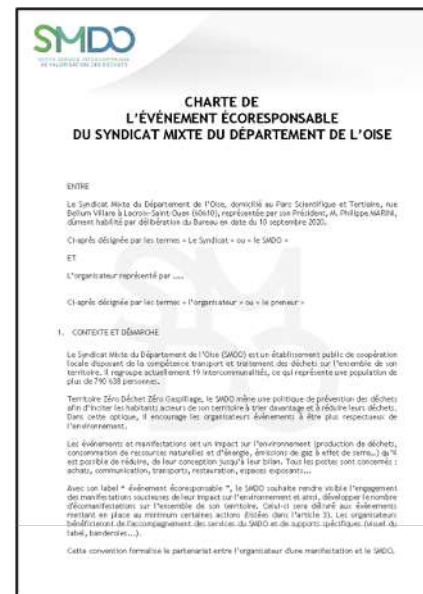
Nouveaux évènements à labelliser (à venir)

- Festival Là-Bas - Mont l'Evêque
- Lamorlaye Plage - Lamorlaye

SIGNATURE D'UNE CHARTE D'ENGAGEMENT

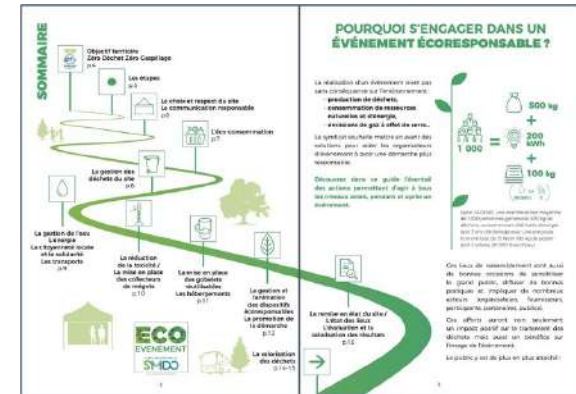
Les points obligatoires :

- ▶ Mise en place du tri ;
- ▶ Utilisation de gobelets réutilisables par les buvettes ;
- ▶ Eco-consommation (acheter des produits moins emballés, réutilisables, favoriser le local...);
- ▶ Collecte de mégots pour recyclage ;
- ▶ Sensibilisation des bénévoles, des exposants, du public ;



L'ACCOMPAGNEMENT DU SMDO

- ▶ Un accompagnement méthodologique pour les organisateurs
 - Guide méthodologique ;
 - Réunions de préparation ;
 - Mise en relation avec les EPCI (pré-collecte, collecte).
- ▶ La formation de brigades vertes, des exposants, des bénévoles ;
- ▶ La mise à disposition d'un kit matériel ;
- ▶ La sensibilisation du public par la tenue d'un stand d'animation par les équipes.



LE KIT

- ▶ Banderole de promotion de l'éco-responsabilité de la manifestation
- ▶ Affiches et banderoles rappelant les consignes de tri des déchets (adaptées au territoire - par exemple, avec les biodéchets)
- ▶ Gobelets réutilisables et affiches expliquant le principe d'utilisation avec consignation.



LE KIT

- ▶ Collecteur de mégots, et distribution de cendriers de poche avec prise en charge du coût du recyclage par le SMDO.



- ▶ Dépliant pour sensibiliser les exposants



LE KIT EN IMAGE



Formation des bénévoles



Banderole “événement éco-responsable”

LE KIT EN IMAGE



Point-tri



Collecteur de mégots



Gobelets réutilisables

LES ÉVÉNEMENTS DE LA CCC ACCOMPAGNÉS PAR LE SDMO

Marlène ROBICHE (CCC)

LES ÉVÈNEMENTS DE LA CCC

L'accompagnement du SMDO

▶ AVANT l'obtention du LABEL

Festival Divers et d'été – festival d'arts de rue organisé tous les 2 ans à Clermont

Travail en concertation avec l'organisateur (le CAL du Clermontois) pour organiser le tri des déchets sur le festival

▶ Les moyens mis en œuvre

- Point tri – affiches réalisées en interne
- Eco cups – affiches réalisées en interne
- Stand sensibilisation au tri – en partenariat avec le SMDO
- Rampe à eau, distribution d'eau du robinet via un tri porteur, scénettes pour la promotion de l'eau du robinet – en partenariat avec SUEZ



LES ÉVÈNEMENTS DE LA CCC

L'accompagnement du SMDO

► Edition 2023 – obtention du label

2023 - 9^{ème} édition du Festival Divers et d'été
Travail en concertation avec l'organisateur (le CAL
du Clermontois) pour organiser le tri des déchets

Proposition à l'organisateur d'obtenir le label ECO
EVENEMENT du SMDO



► Les moyens mis en œuvre

- Point tri – augmentation du nombre de points + bâches + oriflammes
- Banderoles Eco évènements
- Stand sensibilisation au tri – en partenariat avec le SMDO
- Eco cups
- Rampe à eau, distribution d'eau du robinet via un tri porteur, scénettes pour la promotion de l'eau du robinet – en partenariat avec SUEZ
- Mise en place de cendrier + distribution de cendriers de poches
- Sensibilisation des foods trucks + mise à disposition de sacs de tri
- Mise en place d'une brigade verte par l'organisateur pour vérifier le tri
- ...



L'accompagnement du SMDO

- ▶ + de visibilité
- ▶ + de moyens
- ▶ + d'accompagnement

Résultats

- ▶ Peu ou pas de mégots au sol
- ▶ Meilleure lisibilité pour l'utilisateur – cohérence
- ▶ Tri collecté à la fin du festival de bonne qualité

LES DÉCHETTERIES : QUELLES PERSPECTIVES ?

LES INTERVENANTS



Benjamin LEFEVRE (En vidéo) ,
Directeur Général adjoint, SMDO



Nathalie DUVAL,
Directrice des Finances, SMDO

Julien FLAVIGNY
Directeur, BUTIN



Eddy DROBECQ
Responsable Exploitation,
BUTIN



REP DÉCHETS DU BÂTIMENT ET DÉCHETTERIES PROFESSIONNELLES

Benjamin LEFEVRE (vidéo)

LES MATÉRIAUX CONCERNÉS PAR LA FILIÈRE REP PMCB (Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment)

► Les déchets inertes (catégorie 1) :

- Produits et matériaux constitués majoritairement en masse de minéraux (ne contenant ni verre, ni laines minérales ou plâtre).
- Ex : béton, mortier, terre cuite, ardoise, céramique...

► Les déchets non inertes (catégorie 2) :

- Produits et matériaux constitués majoritairement en masse de bois, plâtre, plastiques, verre, laines minérales, bitume, textiles, dont les huisseries.
- Dans certaines conditions, la filière couvre également les déchets dits dangereux tels que les produits à base d'amiante, les bois traités avec des sels...

LA FILIÈRE REP PMCB

- ▶ Créée par la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) du 10 février 2020
- ▶ Objectif : améliorer la gestion des 46 millions de tonnes de déchets générées chaque année par le secteur
- ▶ Obligation des producteurs d'organiser et de financer la collecte et le traitement des produits en fin de vie détenus par les professionnels et les particuliers
- ▶ 4 éco-organismes agréés pour cette filière
 - Ecominéro (Catégorie 1),
 - Valobat (Catégories 1 et 2),
 - Ecomaison (Catégorie 2)
 - Valdelia (Catégorie 2)
- ▶ Un organisme coordonnateur de la filière (depuis février 2023) : Oca Batiment
Site : www.oca-batiment.org

MISE EN APPLICATION DE LA FILIÈRE

► La convention

- En cours de finalisation avec les associations de collectivités. Elle devrait être disponible courant juillet
- Pour les collectivités, reprise gratuite des déchets PMCB des particuliers et des professionnels

► Maillage

- Obligation de maillage du territoire pour les éco-organismes (distributeurs, déchetteries professionnels, déchetteries publiques)
- Points de collecte ouverts, ou en cours d'ouverture, disponibles sur le site www.oca-batiment.org

► Accès des professionnels

- Positionnement du SMDO à déterminer, avant la signature de cette convention, sur l'accès ou non des professionnels à ses déchetteries encore ouvertes dans le cadre de cette REP

LES DÉCHETTERIES PROFESSIONNELLES

4 sites privés réservés aux professionnels dans l'Oise

- ▶ Des sites adaptés aux activités des professionnels
 - Horaires d'ouverture plus étendus
 - Pas de limitation du volume
 - Facilité de vidage
 - Diversité plus importante de catégories de déchets
 - Pesée des déchets apportés
- ▶ Limitation de l'accès des professionnels aux déchetteries du SMDO à moins de 20 minutes d'exutoires privés
 - Ne pas entrer sur le champ concurrentiel
 - Permettre un essor des installations privées
 - Recentrage des déchetteries sur leur vocation première : les déchets ménagers

LES DÉCHETTERIES DU SMDO FERMÉES AUX PROFESSIONNELS



24 DÉCHETTERIES DU SMDO AUTORISÉES AUX PROFESSIONNELS



LES DÉCHETTERIES GÉRÉES PAR LES COLLECTIVITÉS (CCC, CCPP, CAB), AUTORISÉS AUX PROFESSIONNELS



LES EFFORTS DÉPLOYÉS POUR RÉDUIRE le Tout Venant Non Incinérable (TVNI)

Nathalie DUVAL

LES EFFORTS DÉPLOYÉS POUR RÉDUIRE LE TVNI

- ▶ Objectif de réduction des TVNI et augmentation du TVI
- ▶ 3ème trimestre 2021 : Intégration du flux au nouveau contrat de délégation de service public signé avec IDEX
- ▶ 1er trimestre 2022 : Mise en place de quais de transfert (5 marchés attribués par zone géographique) permettant leur prise en charge par le délégataire
- ▶ 1er et 2ème trimestre 2022 : Déploiement de bennes spécifiques TVI sur les déchetteries non encore dotées (Pays de Bray, Thelloise et Oise Picarde)
- ▶ “Tarification incitative” pour le TVI en provenance des déchetteries ayant conservé la gestion du haut de quai (CAB, Clermontois, Plateau Picard)
- ▶ Informer et sensibiliser les agents d’exploitation sur le tri du tout-venant (bonne orientation des usagers)

Encombrants valorisables

Acceptés

- ✓ Portes et fenêtres en bois et PVC
- ✓ Moquettes / revêtements de sol
- ✓ Papiers peints
- ✓ Matériaux / objets en plastique
- ✓ Polystyrène
- ✓ Bois
- ✓ Cartons

Interdits

- ✗ Produits dangereux / amiante
- ✗ Petits appareils électriques
- ✗ Pneus
- ✗ Pots de peinture / silicone

Valorisation⁺
Valorisation énergétique

PRÉSENTATION DE LA DÉCHETTERIE NOUVELLE GÉNÉRATION DE MÉRU

Karine JOLLY (SMDO),
Julien FLAVIGNY et Eddy DROBECQ (BUTIN)

LA PREMIÈRE DÉCHETTERIE À PLAT DU SMDO

► Concept

- Un site de 8 600 m²
- Des dépôts au sol au sein d'alvéoles de stockage
- Des caissons à compaction uniquement pour le carton et la ferraille



► AVANTAGES

- Capacités de stockage importantes
- Sécurité des dépôts
- Fluidité des accès
- Modularité- évolutivité

DÉCHETTERIE NOUVELLE GÉNÉRATION DE MÉRUG

L'installation

► Un ensemble de locaux

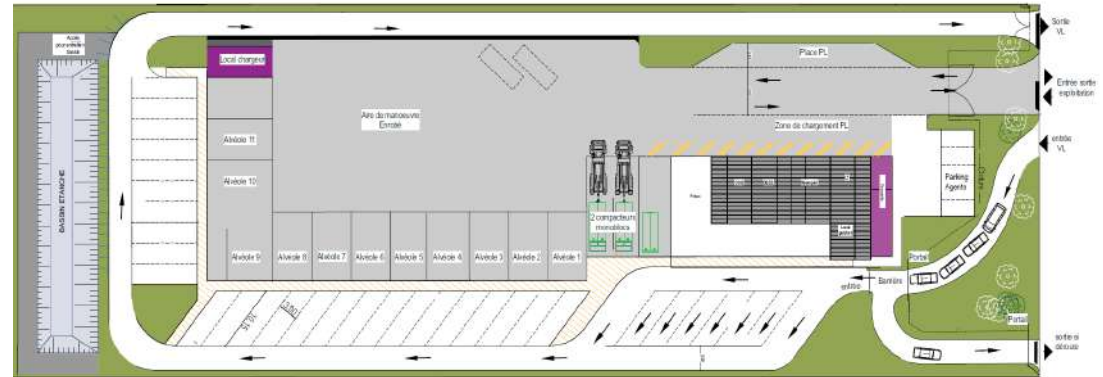
- 50 m² pour le local dédié aux agents d'exploitation
- 50 m² pour le local DEEE
- 50 m² pour le réemploi
- 50 m² pour les déchets dangereux
- 27 m² pour le stockage matériel
- 40 m² pour le garage engin type chargeuse
- 90 m² de zone couverte pour conteneurs dédiés huiles, piles, lampes
- 125 m² pour les conteneurs dédiés à la collecte du verre, emballages, plâtres, pneus

► Une zone de dépôt en alvéoles

- 12 alvéoles de 60 m² chacune

► Une zone de dépôt en caisson

- 1 emplacement pour compacteur monobloc carton



DÉCHETTERIE NOUVELLE GÉNÉRATION DE MÉRU

L'installation

- ▶ Une signalétique claire et un environnement agréable
 - Un soin particulier a été apporté à la signalétique pour faciliter la visite des usagers. La numérotation des alvéoles et le descriptif précis du tri guide l'utilisateur. La modularité de cette signalétique (plaque aimantée) permet aux agents de s'adapter à différentes situations.
- ▶ Une zone drive
 - La zone drive permet à 5 véhicules de se stationner et donne accès aux usagers vers les locaux déchets dangereux, réemploi, DEEE et la zone de dépôt non couverte (textile, huiles, emballages, pneus...)
- ▶ Une zone de dépôt au sol pour les déchets non dangereux
 - 12 alvéoles de 60 m² chacune, séparés par des murs mobiles. Cela permet de couvrir la totalité des déchets à trier, mais aussi d'avoir une certaine souplesse selon la saison ou d'un problème exutoires



DÉCHETTERIE NOUVELLE GÉNÉRATION DE MÉRU

Les équipements spécifiques à la déchetterie de Méru

► Un Téléscoptique 100 % électrique

Cet équipement :

- Zéro Emission
- Faible niveau sonore

permet aux équipes de charger les déchets pour leur évacuation et de remonter les tas

► 2 monoblocs pour Ferrailles et Cartons

- Evite les envols
- Evite les vols

1 Monobloc supplémentaire permet les échanges pendant le vidage d'un compacteur plein



DÉCHETTERIE NOUVELLE GÉNÉRATION DE MÉRUG

La gestion humaine

- ▶ Gestion en semaine : 2 agents sur les horaires d'ouverture + 1 agents conducteur d'engin en décalé

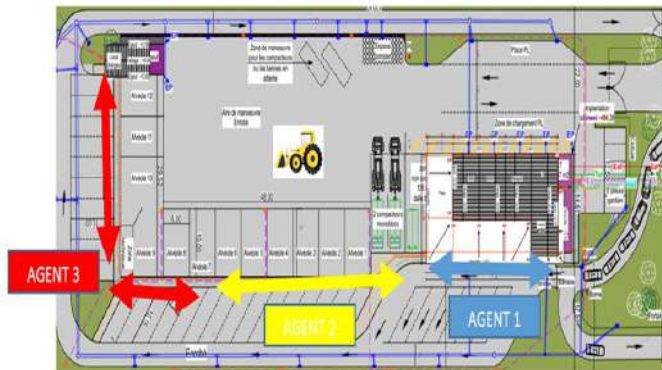
Nous avons fait le choix d'avoir 1 chauffeur/conducteur d'engins /agent sur la déchetterie qui effectue les manipulations de tas en dehors des horaires d'ouvertures et qui complète les agents dès que le public arrive (Il démarre 1h30 avant ouverture et pendant la coupure du midi)

- ▶ 3 agents sur la plage d'ouverture le week end

Les agents sont présent à 100 % sur les horaires d'ouvertures publics

- ▶ Positionnement des agents

- 1 Agent positionné à l'entrée (gestion des locaux DDS, DEEE, Réemploi + Bornes déchets divers)
- 2 agents pour 6 alvéoles chacun



L'exploitation

► Les évacuations grandes capacités

Les alvéoles au sol de 60 m² chacune permettent l'évacuation par grand volume (FMA) selon l'éloignement des exutoires et ne provoquent aucune saturation pour le public

► Les erreurs de tri

Avec la mise au sol des déchets dans les alvéoles, les agents peuvent facilement récupérer les erreurs de tri et agir en toute sécurité.

► Un flux de visiteurs plus facile à gérer

Le site dispose d'une trentaine de places de parking et la conception permet de fluidifier la circulation comme cela peut exister sur les site disposant de quai.



LE TRI DES EMBALLAGES ET PAPIERS : LES ENJEUX

LES INTERVENANTS



Olivier DE BEULE,

Vice Président du SMDO, Président
de la CC du Plateau Picard



Thomas RIGAUX,

Directeur des Exploitations
Déléguées,
SMDO

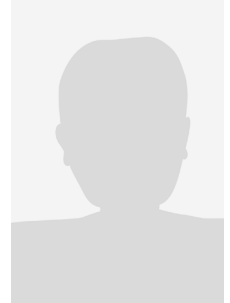


Catherine CARLUY-BOCQUET ,

Directrice de la Communication,
Communication interne, Prévention,
Economie circulaire, SMDO

Ludovic CUILLERIER,

Technicien Centre de Tri, Centre
de Valorisation Énergétique,
SMDO



Sébastien LAMOTTE,

Directeur de l'environnement, CC
du Clermontois



LES INTERVENANTS



Stéphane DURU,
Responsable du Pôle Déchets,
AMORCE



Marlène CUNAT,
Ingénieure Prévention, SMDO



Mamadou KONATE,
Chargé de Mission Environnement,
SMDO

Sabine HALTEBOURG,
Directrice Régionale Nord
Ile-de-France, CITEO



Béatrice MALDONADO ,
Responsable du Service
de Gestion des Déchets,
ARC



PRÉSENTATION DES COLLABORATEURS

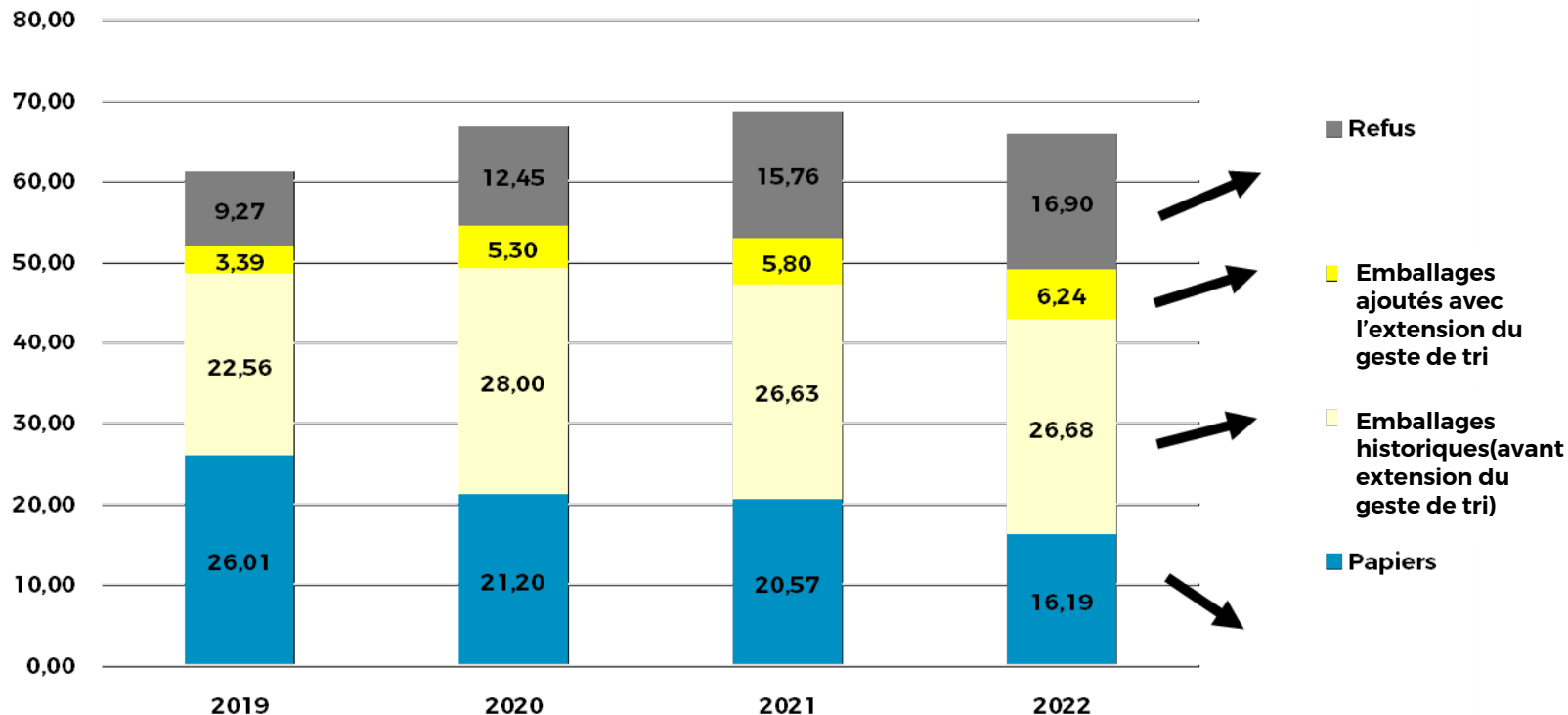
ACTUALITÉ TRI

Olivier DE BEULE,
Thomas RIGAUD, Ludovic CUILLERIER et
Catherine CARLUY-BOCQUET

L'ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE



Kg/hab/an



TAUX DE CAPTATION DES EMBALLAGES SUR LE SMDO

Basé sur les tonnages réellement envoyés en filière de recyclage en 2022

Des performances de recyclage répondant aux objectifs 2022 de 75% de recyclage sur la base du gisement CITEO

Kg/hab/an	Acier	Aluminium	PCC (Briques)	PCNC (Cartons)	Plastique	Verre	Total
Gisement CITEO	3,8	1,2	1,2	15,3	17,3	35,3	74,1
Taux captation	59%	44%	85%	135%	53%	80%	83%

Taux de recyclage national en 2021 : 72% (donnée CITEO) ; 81% pour le SMDO

ZOOM SUR LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE (2022)

► Gisement des emballages en plastique sur le SMDO

Kg/ hab	Matières présentes dans les OMr	Matières collectées sélectivement	Taux de captation
Gisement plastiques	10,9	11,8	52%

► Décomposition de ce gisement entre catégories d'emballages en plastique

Kg/hab	Matières collectées sélectivement	Matières présentes dans les OMr	Taux de captation
Bouteilles & Flacons	5,6	2,69	68%
Pots & Barquettes	3,3	4,46	42%
Films	2,9	3,76	43%

ZOOM SUR LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE (2022)

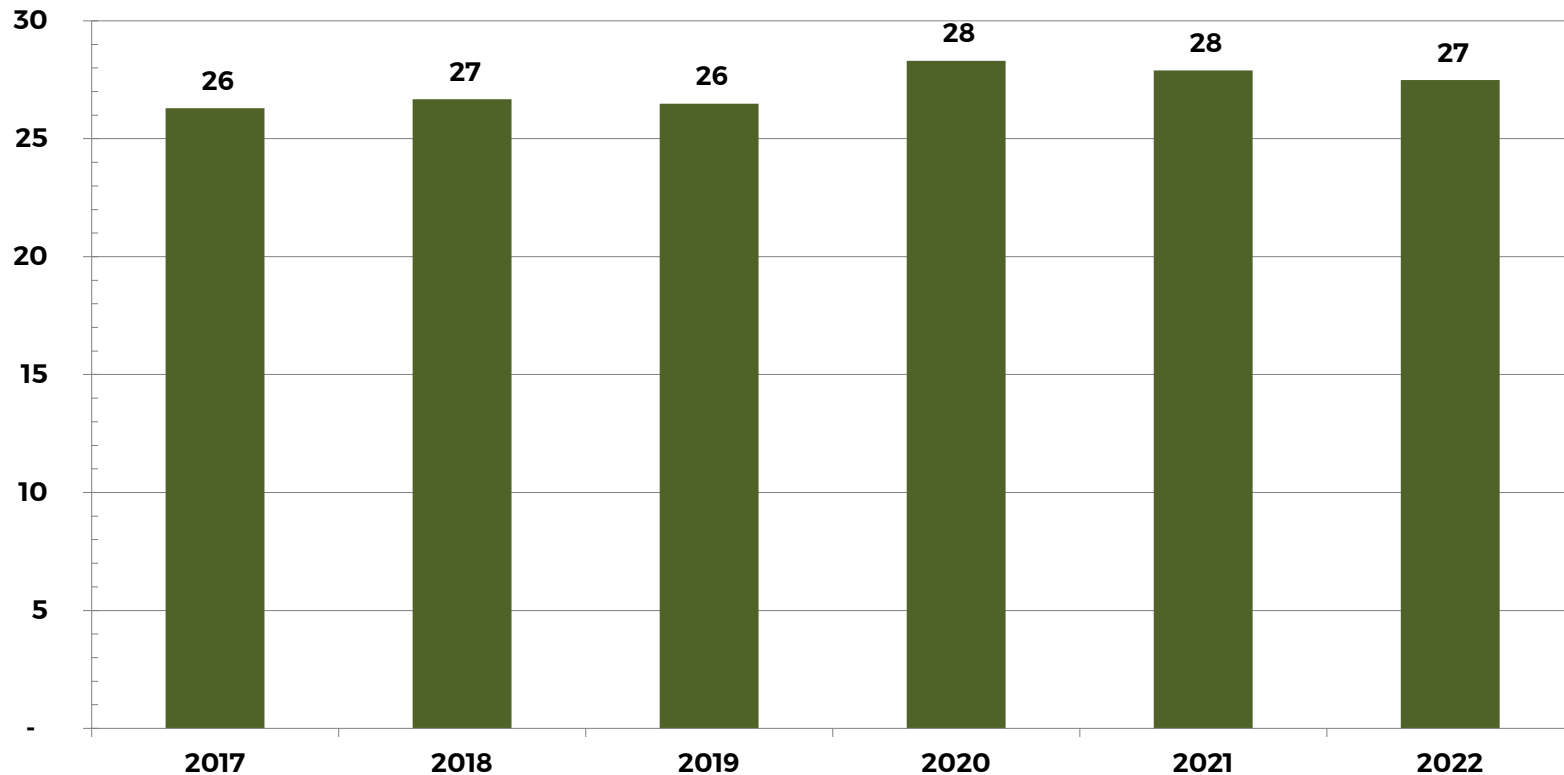
- Gisement restant dans les ordures ménagères par type d'habitat

Kg/ hab	Habitat individuel	Habitat collectif
Bouteilles & Flacons	1,7	5,8
Pots et Barquettes	4,1	5,4
Films	3,7	4,0
TOTAL	9,5	15,2

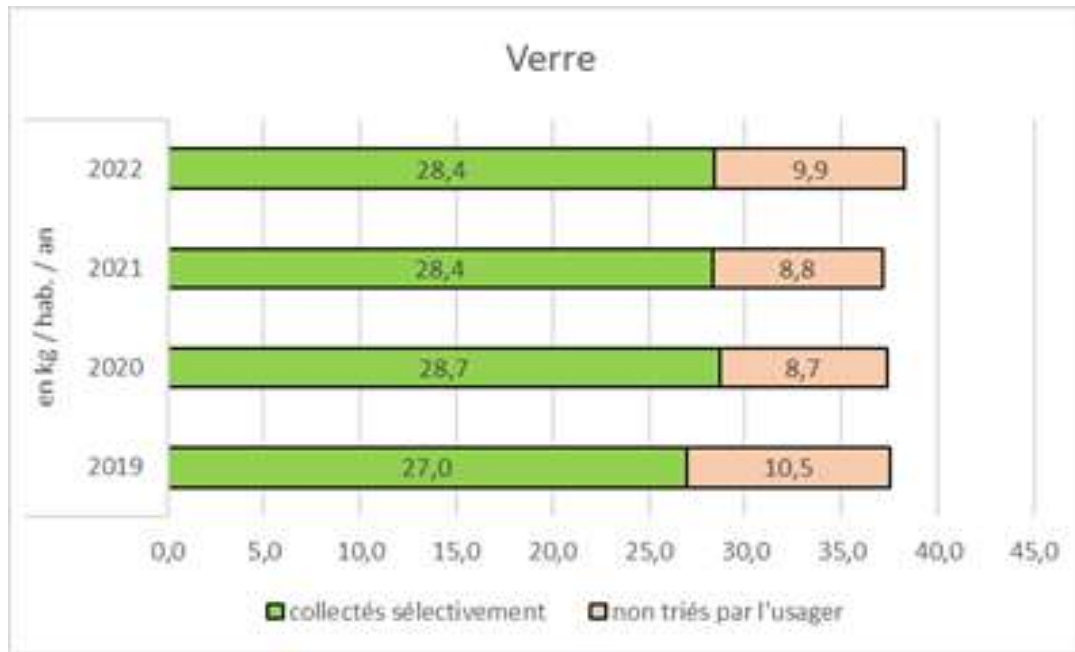
 **Le gisement d'emballages à capter se trouve dans les secteurs urbanisés, en particulier pour les bouteilles et flacons.**

ÉVOLUTION DES EMBALLAGES EN VERRE

Kg/hab/an

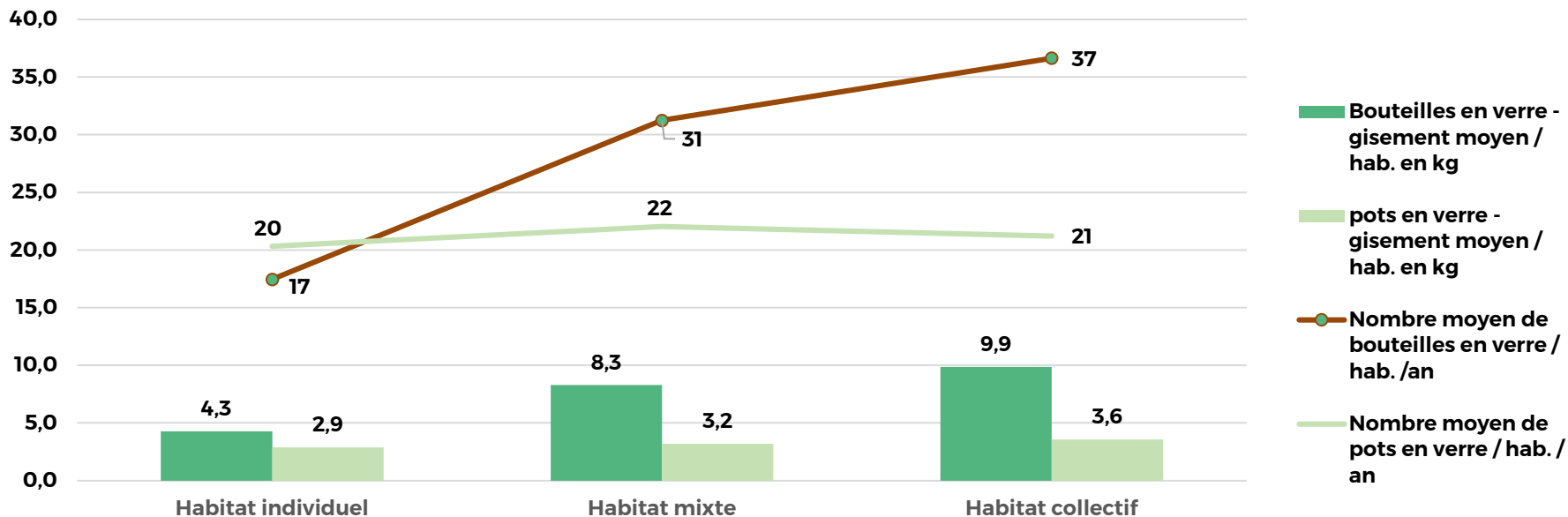


LE GISEMENT DES EMBALLAGES EN VERRE



LES EMBALLAGES EN VERRE DANS LES OMR EN FONCTION DU TYPE D'HABITAT

Kg/hab/an



- ▶ Il reste encore beaucoup d'emballages en verre dans les ordures ménagères : bouteilles, mais aussi pots et bocaux.
- ▶ Les efforts sont à faire dans l'habitat collectif et mixte.

L'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ET DE LA QUALITÉ DU TRI

- ▶ Communiquer sur le geste de tri, la qualité de tri et les erreurs de tri
 - En donnant le message “tous les emballages et tous les papiers”
 - En n’oubliant pas les emballages dits “historiques”, bouteilles et canettes en particulier, qui présentent le plus grand avantage en matière de recyclage et de recettes industrielles
 - En précisant les filières de recyclage pour rassurer l’habitant

Aujourd’hui, **TOUS LES EMBALLAGES**
et **TOUS LES PAPIERS** se trient



80%

est recyclé en
France
et **20%** en Europe

L'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ET DE LA QUALITÉ DU TRI

- ▶ Communiquer sur le geste de tri, la qualité de tri et les erreurs de tri
 - En rappelant les règles : laisser les bouchons sur les bouteilles, ne pas découper, ne pas imbriquer, éviter les produits mal vidés...
 - En faisant attention aux mauvais raccourcis : “tous les plastiques” au lieu de “tous les emballages en plastique”
 - En indiquant les erreurs de tri les plus courantes

L'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ET DE LA QUALITÉ DU TRI

2019/2022 :

- ▶ 1ère phase avec une communication simplifiée sur le geste de tri de manière massive
 - Forte augmentation des performances

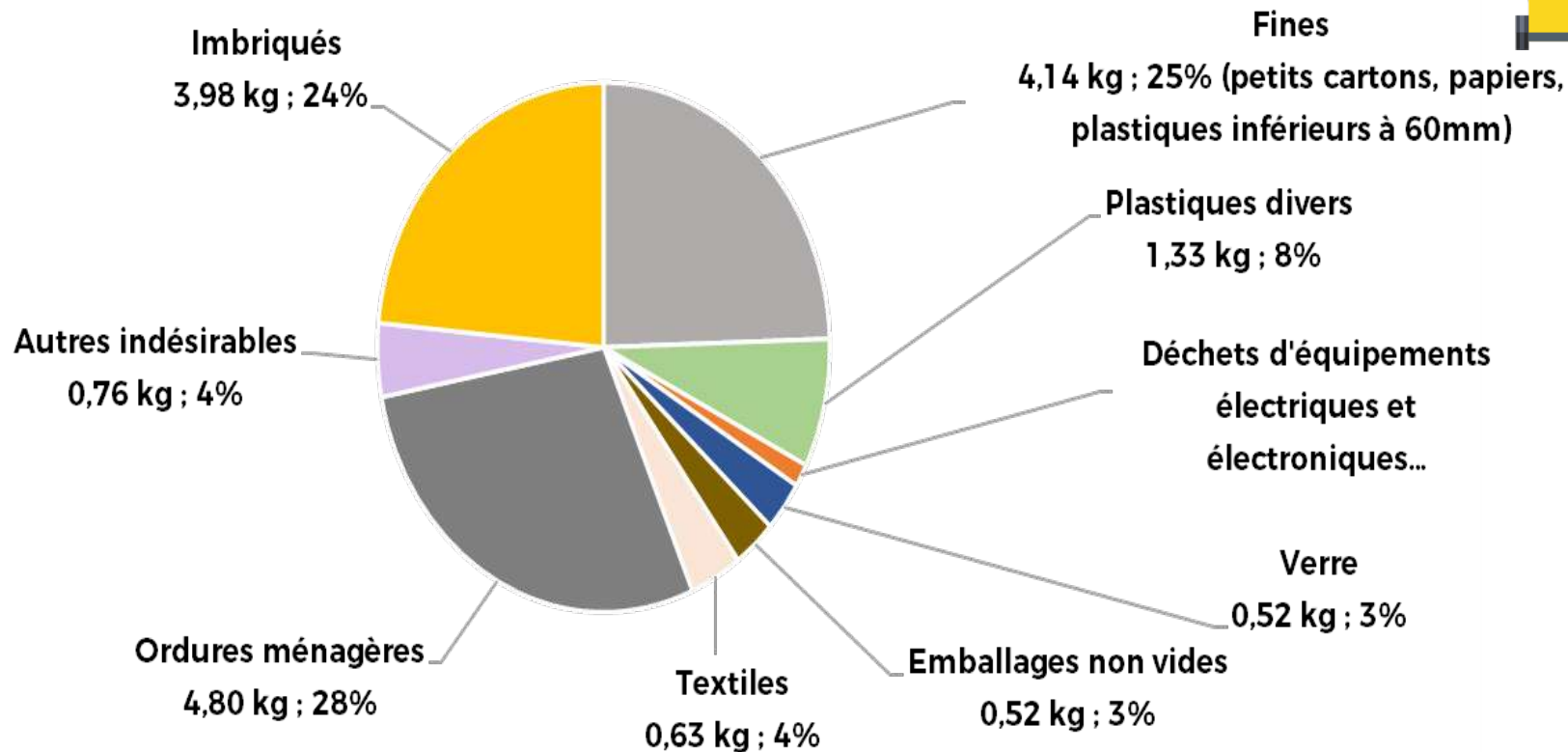
2023/20.. :

- ▶ 2ème phase pour améliorer la qualité du tri
 - Donnant des astuces pour éviter les erreurs de tri, les imbriqués... sur l'ensemble des collectivités adhérentes au SMDO

Le tri + simple



LE DÉTAIL DES REFUS



LES « PETITS » INDÉSIRABLES



LES GROS INDÉSIRABLES



LES OUTILS POUR LE TRI

Les supports :

- ▶ Mémo tri
- ▶ Bulletin du SMDO et des collectivités
- ▶ Publications sur les réseaux sociaux
- ▶ Outils pédagogiques
- ▶ Application guide du tri de Citéo
- ▶ ...

Les animations de proximité :

- ▶ Formations des ambassadeurs du tri, des agents de terrain, des bailleurs
- ▶ Visites d'installation
- ▶ Animations dans les manifestations, en porte-à-porte, en milieu scolaire...



PRIMES D'OBJECTIFS ET AMÉLIORATIONS DU TRI

Sébastien LAMOTTE (CCC)

RENFORCEMENT DES CONTRÔLES DE COLLECTE

Objectifs

- ▶ Réduire les ordures ménagères
- ▶ Augmenter la qualité et la quantité du tri collecté
- ▶ Atteindre des performances similaires à celles obtenus lors d'un passage en tarification incitative

Moyens utilisés

- ▶ Formation des agents
- ▶ Scotchs pour refus de collecte / tablette avec photos
- ▶ Gratification pour les agents selon grille

RENFORCEMENT DES CONTRÔLES DE COLLECTE

MAI 2023								
Objectifs à atteindre								
Omr max.	553,46		TRI min.	241,39		Taux refus max.	17	
Résultats								
tonnage Omr	531,16		Tonnage TRI	237,36		taux refus	16	
Objectifs critères individuels					Objectifs critères collectifs			
1 Nombre de contrôles mensuels effectués (min 10/jour) (sur 20)					1 Tonnage Omr inférieur aux objectifs (sur 20)			
2 Qualité des contrôles Respect de la procédure (sur 20)					2 Tonnage Tri supérieur aux objectifs (sur 20)			
3 Réclamation qualité travail de l'agent (sur 10)					3 Taux de refus inférieur aux objectifs (sur 10)			
		Critères individuels			Critères collectifs			TOTAL
Nom	Prénom	Nb contrôle (20)	Qualité (20)	Réclamation (10)	Tonnages Omr (20)	Tonnage Tri (20)	Taux refus tri (10)	
BXXX	Philippe	20	20	0	20	0	10	70
BXXXX	Pascal	0	20	10	20	0	10	60

RENFORCEMENT DES CONTRÔLES DE COLLECTE

comparatif tri

	2022			2023					
	NB de tournée	tonnage mensuel	Ratio	Objectif en %	NB de tournée	Objectif tonnage	Ratio	tonnage 2023	Objectif mesuré
JANVIER	43	222,21	5,2	3,0%	45	239,52	5,3	241,1	3,67%
FÉVRIER	42	207	4,9	3,0%	42	213,21	5,1	200,5	-2,95%
MARS	49,5	264,68	5,3	3,0%	49,5	272,62	5,5	243,7	-7,59%
AVRIL	44	214,64	4,9	-7,0%	43	195,08	4,5	198,3	-5,34%

comparatif OM

	2022			2023					
	NB de tournée	tonnage mensuel	Ratio	Objectif en %	NB de tournée	Objectif tonnage	Ratio	tonnage 2023	Objectif mesuré
JANVIER	62	590,36	9,5	-7,0%	64	566,75	8,9	573,1	-5,88%
FÉVRIER	58	547,78	9,4	-7,0%	58	509,44	8,8	490,2	-10,78%
MARS	65,5	594,72	9,1	-3,0%	66,5	585,69	8,8	580,4	-3,90%
AVRIL	61	589,18	9,7	-7,0%	62	556,92	9,0	504,3	-16,44%

RENFORCEMENT DES CONTRÔLES DE COLLECTE

Retour en image - conteneurs Ordures ménagères / pas ou peu de tri



RENFORCEMENT DES CONTRÔLES DE COLLECTE

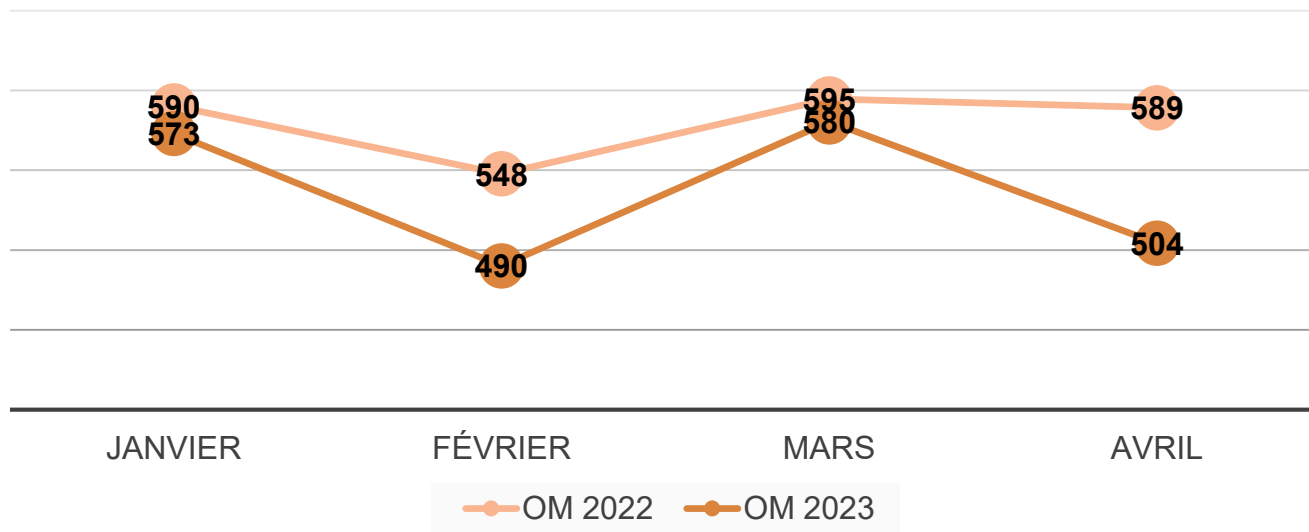
Photos - conteneurs de Tri / indésirables dans tri



RENFORCEMENT DES CONTRÔLES DE COLLECTE

Afin de constater les premiers effets des contrôles sur les tonnages collectés, veuillez trouver ci-dessous une comparaison des tonnages OM entre 2022 et 2023.

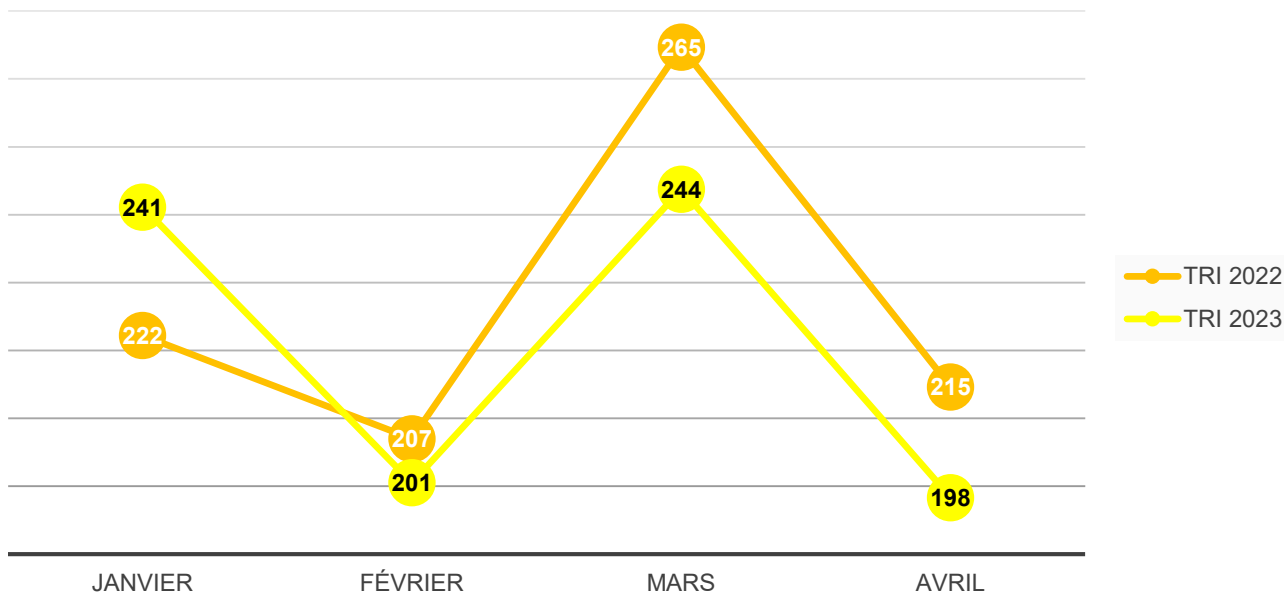
Evolution des tonnages Ordures Ménagères



RENFORCEMENT DES CONTRÔLES DE COLLECTE

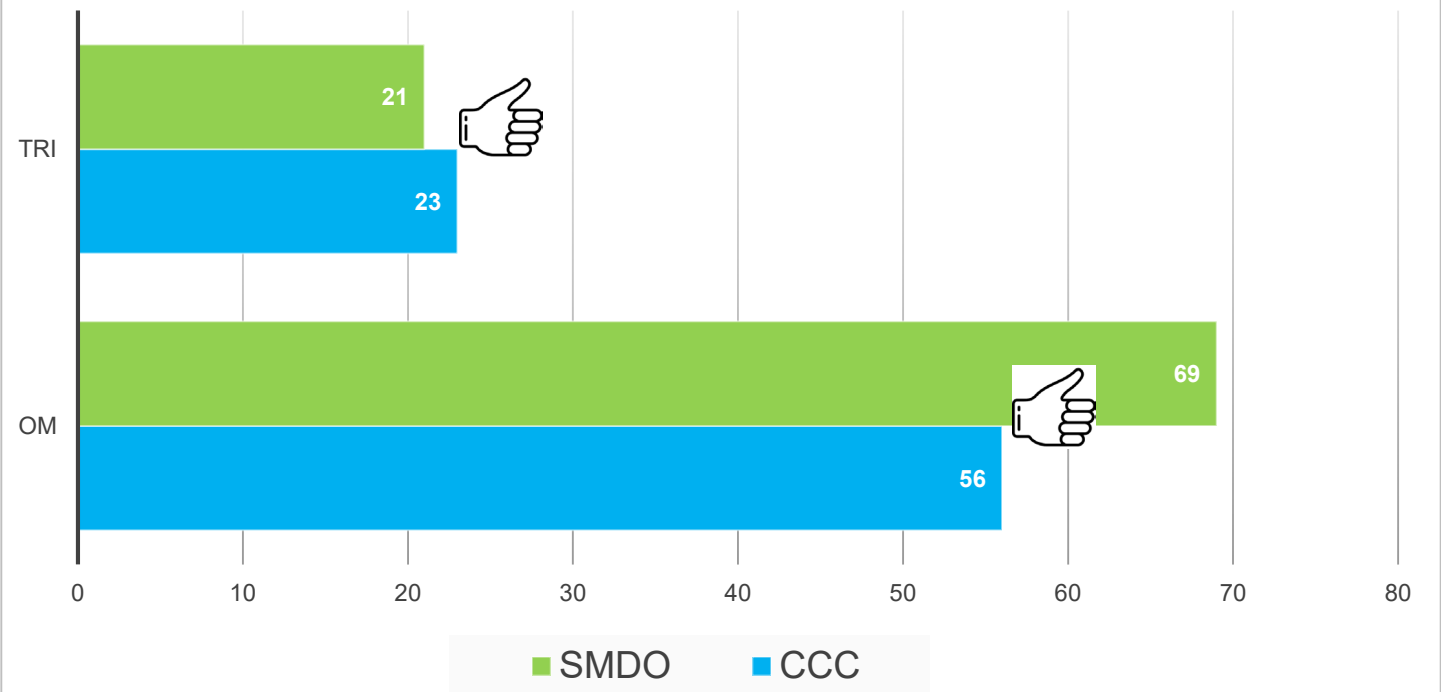
Afin de constater les premiers effets des contrôles sur les tonnages collectés, veuillez trouver ci-dessous une comparaison des tonnages TRI entre 2022 et 2023.

Evolution des tonnages de TRI



RENFORCEMENT DES CONTRÔLES DE COLLECTE

Comparaison des ratios par hab de la CC par rapport au SMDO sur les 4 premiers mois de l'année 2023



LE DÉVELOPPEMENT DU TRI HORS FOYERS

Marlène CUNAT et Mamadou KONATE

LE CONTEXTE DU PROJET DE TRI HORS FOYERS

- ▶ Uniformisé le geste de tri :
 - Territoire en extension du geste de tri depuis 2012 (Est du territoire) avec un centre de tri adapté, et 2019 (Ouest) ;
 - Un seul contenant pour le tri, de couleur jaune ;
 - Un seul message : “ Tous les emballages et tous les papiers se trient ” ;
 - Une communication commune.
- ▶ Depuis 2007, développement du tri hors foyers dans les manifestations, et dès 2020, dans les écoles, les administrations et auprès des professionnels du territoire.
- ▶ Dès 2021/2022, développement du tri hors foyers dans l'espace public

Aujourd'hui, **TOUS LES EMBALLAGES**
et **TOUS LES PAPIERS** se trient

Le **tri** + simple

*Ici aussi,
on trie !*



*Maintenant
ici aussi,
je trie*

INTENSIFIER LE GESTE DE TRI, EN INSTALLANT LE TRI PARTOUT !

- ▶ Plus que des enjeux financiers, des enjeux environnementaux et sociétaux :
 - Continuité du geste de tri ;
 - Simplification du geste (mêmes consignes, quel que soit le lieu) ;
 - Contribution à la propreté des espaces (réduction des déchets abandonnés) ;
 - Sensibilisation en dehors du foyer.
- ▶ 2022/2023 : déploiement dans les parcs, jardins, city-stades, et voies vertes (AMI Citéo)
 - 612 équipements, 183 sites, 142 communes, 18 EPCI ;
 - Budget de 756 728 €, participation de Citéo de 335 041 €.
- ▶ 2023 : déploiement dans les établissements sportifs (stades, gymnases, piscines, golf...), culturels (théâtre, cinémas, salles de concerts, musées), et les gares (AMI ADEME)
 - 1 000 équipements, 257 sites, 103 communes, 18 EPCI ;
 - Budget de 1 303 830 €, participation de l'ADEME de 554 132 €.

LA RÉPARTITION DES TÂCHES

Le SMDO (en contrat avec Citéo) :

- Dépôts de la candidature à l'AMI
- Pilotage de coordination du projet (1 équipe projet de 6 personnes, dont 2 chargés de mission dédiés)
- Conception, impression des supports de communication et coordination de leur mise en place
- Formation des agents de terrain, animation et visites du site de Tri et de Valorisation Énergétique
- Réception des indicateurs pour la rédaction du bilan (suivi sur sites notamment)



LA RÉPARTITION DES TÂCHES

Les collectivités : CC (collecte) ou communes (propreté)

- Prise en charge de l'achat des contenants (une trentaine de modèles différents) : porte sacs, corbeilles, meubles de tri, chariots bi-flux ;
- Génie civil, installation, maintenance et nettoyage des équipements de tri ;
- Organisation de la pré-collecte et de la collecte.



PREMIER BILAN

- ▶ Une participation de l'ensemble des collectivités au projet
- ▶ La sensibilisation de nombreux acteurs
 - 1 117 usagers des parcs et city stades
 - 152 agents de terrain
- ▶ Des usagers satisfaits
- ▶ Des formations qui aident à l'expression des agents,
- ▶ Amélioration de la propreté des sites

LES POINTS D'ATTENTION

- ▶ De nombreux temps d'échanges à prévoir (élus, agents des collectivités, des communes..);
- ▶ La concertation et la formation des agents de terrain :
 - adapter le projet sur le terrain ;
 - repérer leurs craintes, dysfonctionnements ;
 - avoir un premier retour des usagers.
- ▶ Des suivis sur le terrain pour repérer les dysfonctionnements et appliquer des mesures correctives ;
- ▶ Des fournisseurs qui ne transmettent pas toujours les gabarits/ dimensions des couvercles des contenants : une difficulté pour personnaliser et adapter l'autocollant donnant les consignes.

MISE EN PLACE DU TRI DANS LES PARCS ET JARDINS DE L'ARC

Béatrice MALDONADO (ARC)

CONTEXTE

- ▶ Mars 2021 : Recueil des sites les plus fréquentés auprès de toutes les communes de l'ARC
- ▶ Octobre 2021 : Le SMDO a été retenu.
- ▶ Initialement 108 équipements avaient été retenus par CITEO. Cependant seuls 82 équipements ont été installés en raison :
 - des tarifs sous estimés en 2021
 - des hausses des tarifs des équipements et du génie civil (événements 2022). (dont 10 budget participatif communal)



Sites retenus: 27
Communes: 16
Équipements posés
en 2022: 82
Agents communaux
formés : 80

CALENDRIER CONTRAINT

- ▶ **Février / Mars:** lancement de la consultation, analyse en 3 lots (relance du lot génie civil)
- ▶ **Mai : choix des entreprises retenues et notification :**
 - Définition des RAL en lien avec les communes et commandes des équipements
- ▶ **Mai/ Juin**
 - Terrain pour définition des emplacement en lien avec les communes,
 - Puis la société Hié Paysage
- ▶ **Fin août/mi-sept**
 - Réalisation des DT (ARC) et des DICT,
 - Réception des équipements,
 - Validation des quantités et formats des panneaux de communication nécessaires en fonction des sites, en lien avec les communes
- ▶ **Fin septembre**
 - Terrassement et réalisation des massifs bétons

CALENDRIER CONTRAINT bis

- ▶ Fin septembre/début octobre:
 - Indicateurs (un seul site) : État « zéro » pour le suivi des indicateurs demandés par CITEO, choix retenu est le Parc de Bayser à Compiègne
 - Formation spécifique de l'agent en charge de la gestion des déchets du site retenu pour le suivi des indicateurs (formation réalisé par les animatrices tri et prévention des déchets de l'ARC et le Syndicat)
- ▶ 3 Octobre : CITEO / BE OPTAE: caractérisation des corbeilles OM sur trois sites de l'ARC (T0)
- ▶ Courant Octobre :
 - Réception des autocollants, des panneaux (parcs et jardin, city stade et fléchage), au local de l'ARC
 - Livraison des panneaux dans les communes (à poser par les communes au plus vite dès réception
 - Pose des logos « ARC » et « communes », uniquement sur les panneaux « parcs et jardins » et « city stade » (pose par l'ARC).
- ▶ Courant Octobre : Installation des nouveaux équipements
- ▶ Novembre: Retrait des anciennes corbeilles par les agents communaux
- ▶ Avril et juin/juillet 2023: CITEO / BE OPTAE caractérisations sur 3 sites

CORBEILLES ET PORTES SACS RETENUS



LES RETOURS TERRAIN

Les clés de la réussite :

- Equipement gratuits,
- L'accompagnement fait par les animatrices tri et prévention auprès des agents (formation en amont et visite du centre de tri, avec un accueil chaleureux (café...)),
- Valoriser leur travail,
- Animations dans les parcs pour les périscolaires...,
- l'envie de faire un geste pour la planète et de comprendre pourquoi,
- Livraison de bacs jaunes complémentaires,
- Continuité des communes compétence voirie (à programmer dans leur PPI)
- Avoir des équipements sur place lors de manifestations



LES RETOURS TERRAIN

Les difficultés / vigilances :

- Réorganisation pour les agents communaux,
- Certains agents restent pessimistes (nouveau pour tous, les habitudes arriveront petit à petit)
- Avoir des chariots double/tri flux,
- Vérifier que la bonne couleur de sacs soit dans les équipements,
- Vider les corbeilles dans les bons flux,
- Pose des autocollants retardée et décalée en raison du froid pendant la période hivernale,
- Panneaux régulièrement cassés (dégradations volontaires), manque de robustesse,
- Corbeaux déchiquettent les sacs (Bassin des Muids notamment),
- Manque de corbeilles, regret de ne pouvoir faire plus (contrainte AMI),
- Les promeneurs ne jouent pas toujours le jeu.



CAMPAGNE D’AFFICHAGE PUBLICITAIRE SUR LE TERRITOIRE

Catherine CARLUY-BOCQUET

CAMPAGNE PUBLICITAIRE SUR LE TRI

- ▶ Possibilité de bénéficier de panneaux d'affichage dédiés aux collectivités adhérentes lorsque les espaces publicitaires sont disponibles
 - Diffuser l'information à l'échelle du département
 - Communiquer le plus souvent possible sur le geste du tri
- ▶ Possibilité d'utiliser le visuel pour les bulletins des collectivités
- ▶ Deux campagnes déjà menées :
 - ARC, Compiègne
 - ACSO

ARC

- ▶ Campagne publicitaire “le tri + simple” sur les culs et l’intérieur des bus de l’agglomération



- ▶ Campagne publicitaire “le tri + simple” sur les panneaux d’informations de l’ARC, et de la ville de Compiègne



- ▶ Campagne publicitaire “le tri + simple” sur les culs de bus de l’agglomération



LE TRI HORS FOYERS ET PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES

Sabine HALTEBOURG (CITEO)

CITÉO, DEPUIS 30 ANS À VOS CÔTÉS

Au quotidien comme dans les grandes étapes clés

Le verre est le 1er matériau recyclé
Mise en place de la collecte sélective
et des 1^{er} filières de recyclage
(bouteilles & flacons PVC puis PET/PEHD)



La collecte sélective :
une réalité
pour 95 %
de Français

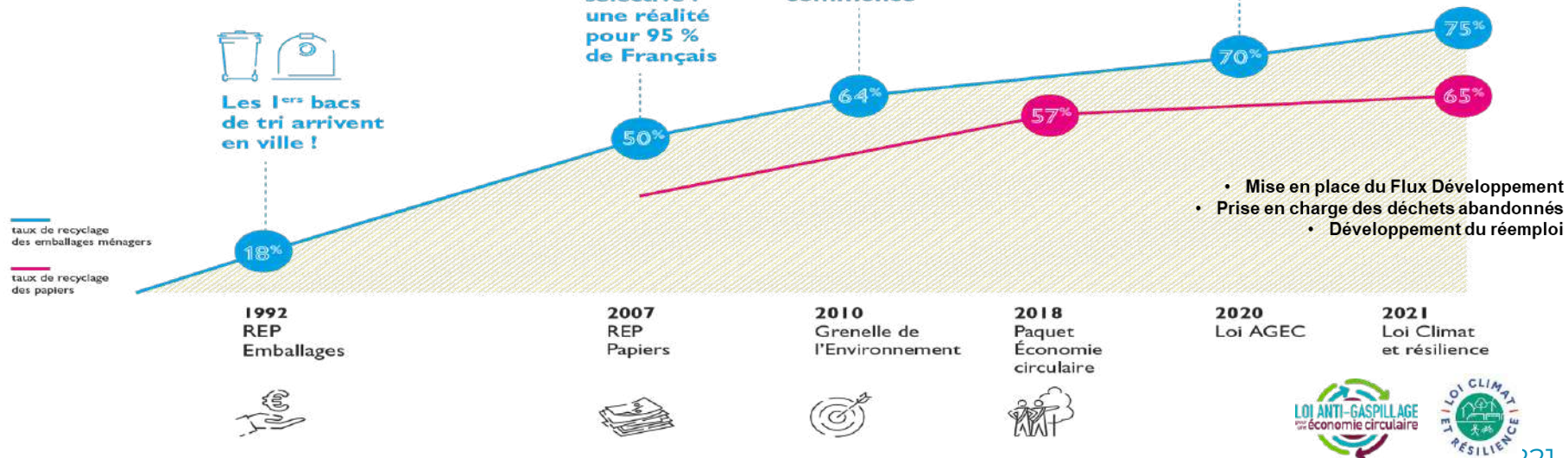


L'extension des
consignes de tri
commence



Le bac de tri
s'adapte aux
nouveaux modes
de consommation

98 % des Français en ECT début 2023
Adaptation du dispositif de tri
à la consommation nomade
(hors-foyer, zones urbaines)



COLLECTE HORS FOYER ET DÉCHETS ABANDONNÉS

Contexte Réglementaire



Généralisation du tri Hors Foyer

Généralisation d'ici au 1er janvier 2025 de la collecte séparée pour recyclage des déchets d'emballages pour les produits consommés hors foyer

Renforcement des obligations de tri et collecte séparée des déchets issus de la consommation courante du public et des salariés, dans les Etablissements Recevant du public (**ERP**)

Loi AGEC - 2020

Lutte contre les déchets abandonnés

Prise en charge des coûts de nettoyage des déchets abandonnés

supportés par les collectivités territoriales en charge de la salubrité publique et ceux des autres personnes publiques

Cahier des charges d'agrément de la filière REP EM - 2022

COLLECTE, HORS FOYER ET DÉCHETS ABANDONNÉS

Modalités de soutien 2023

Allier EFFICACITE et SYNERGIE TERRITORIALE
au bénéfice de la **continuité du geste de tri** à travers les contrats de Citeo



**Contrat CAP
+ prolongement des mesures d'accompagnement
collecte et tri**

Appel à projets (AAP)

**Convention-type
pour les Collectivités**

Barème F 842M€	dont mesures d'accompagnement 30M€ + 7M€
Toutes les CL sous contrat CAP avec Citeo	<ul style="list-style-type: none">CL n'ayant pas encore finalisé l'ECTCL s'engageant dans les nouveaux AAP (CAP ou adhérents des syndicats de traitement)
Modifications du contrat CAP par un avenant	Contrat spécifique pour les mesures d'accompagnement

AAP 62M€ pour 2023/24 sur SPPGD
CL s'engageant dans des projets Hors Foyer
Contrat spécifique pour la collecte Hors Foyer

Soutiens financiers selon un barème en €/hab
CL en charge de la salubrité publique et leurs groupements
Convention pour les Déchets Abandonnés

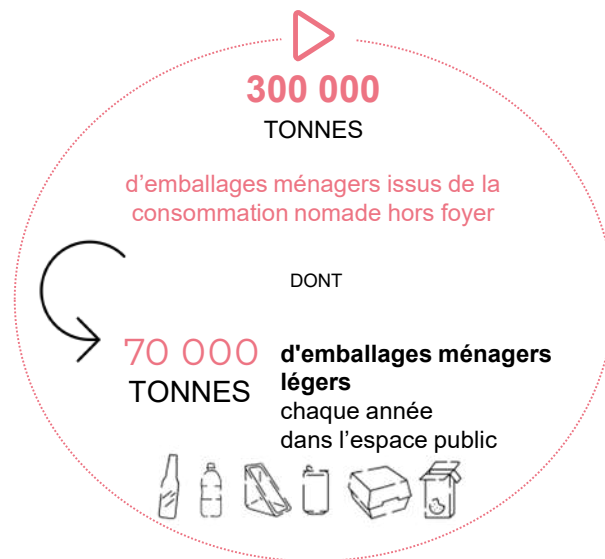
COLLECTE HORS FOYER

Hors-foyer, de quoi parle-t-on?

- ▶ Différentes typologies de lieux de consommation nomade & collectes hors-foyer



- ▶ Gisement annuel Hors-Foyer (France)



COLLECTE HORS FOYER

Mobilisation Citéo

► Dès 2018 – expérimentations

- **67** projets hors foyer accompagnés par Citeo, couvrant 5% de la population métropolitaine dont **41** sur l'espace public et collectés par le Service Public (SPPGD)
- **17 M€** dédiés par Citeo dont **10 M€** pour les projets sur l'espace public et collectés par le SPPGD

► Depuis 2023 – Lancement AAP Hors-foyer

- Enveloppe de **62 Md'€** pour l'ensemble des titulaires
- Périodicité 2023/2024
- Aide à l'achat d'équipements et dispositif de collecte



Les cahiers du Hors Foyer : retour sur les expérimentations et les premiers enseignements

PAR L'ESTHÉTIQUE ET LE DESIGN, INTÉGRER LE TRI À L'ESPRIT DU LIEU

Votre but est d'améliorer les performances du tri hors foyer dans les différents milieux de votre territoire. Toujours dans le registre de l'information et de l'incitation de l'usager figurent deux approches adaptées à l'environnement et au contexte d'usage.

Saisir l'esprit d'un lieu

Un abri-bac paré de photos de vitraux de la cathédrale de votre ville, une corbeille en bois sise en zone naturelle, un conteneur en forme de bouteille de bière sur les quais d'un fleuve fréquentés à l'apogée d'un voyage de croisière, l'option la plus adéquate, en gardant en tête qu'un équipement bien intégré par son design et son esthétique est mieux perçu par les usagers. Mieux, cet effort d'intégration renforce sa motivation à l'utiliser.



Adapter au contexte d'usage

Chaque environnement a ses codes, et parfois le lieu le porte. Ainsi un mobilier sophistiqué dans le cadre d'un festival sera mal perçu par les usagers. Les espaces d'usage éphémères ou non récurrents acceptent volontiers des équipements au design rudimentaire. À l'inverse, un abri-bac jouxtant un monument d'un centre-ville historique fera l'objet d'une intégration esthétique poussée, en lien avec les Architectes des bâtiments de France.

À Limoges

Gravures de bâtiments limogéens au fil de vos conteneurs (Hôtel de Ville, Gare des Bénédictins), travaillées avec une touche contemporaine et colorée.



Au Mans

Une tri habilité d'illustrations de style bande-dessinée, un lien avec le monde sauvage, intégré dans park urbain de XXXX.



À Limoges

Conteneurs verts, emballages et OMPV habilités de photos de nature et de rivière paisible. Une intégration sensible au parc urbain XXXX d'un espace de jeu pour les enfants. Une façon de respecter l'appartenance propre à cette zone récréative.

À SAVOIR

Lorsqu'il s'agit de conteneurs pour le tri des déchets, il est important de penser à l'usager et à son comportement.

INFORMER ET FORMER SUR LE TRI HORS FOYER

Localiser & identifier

Étape fondamentale pour diriger à l'usager les informations nécessaires à son acte de tri. Les équipements adaptés sont les panneaux, lettres, pictos et supports de loi, avec sa forme caractéristique (ex: abri-bac). Enfin les signes de direction, pictogrammes, textes... jouent un rôle complet et décisif. Des affiches informatives peuvent sur le parcours des points de tri.

Deux actions sont attendues : l'accomplissement précis de tri ou l'identification d'un moyen accessible au tri en hors foyer par l'usager est, à l'exception de la loi, moins évident que son domicile.



À Nice

Afin de faciliter et inciter au tri des déchets et de consommation responsable, l'usager est informé par l'usager est, à l'exception de la loi, moins évident que son domicile.

VISIBILITÉ À TROIS NIVEAUX, LA CLÉ D'UN TRI HORS FOYER RÉUSSI

Même si la volonté de trier en hors foyer est là, le geste de l'usager parfois est visuellement repéré ? Que le parcours s'imprime mentalement dans son esprit jusqu'au point tri ?

Vision de loin



Vision de proximité



À cette étape (à quelques mètres du mobilier de tri), les informations perçues doivent confirmer les données analysées par la vision de loin, et le geste à accomplir : trier ses emballages en papier et jetés dans les bacs non alimentaires. Les informations sont transmises par le code couleur (jaune pour les déchets alimentaires), et un picto pour les déchets alimentaires. Enfin l'affirmation en forme d'emballage collecté majoritairement par le site (grande pour les bouteilles, forte pour les cartons de pizzas ou les papiers cartonnés...).



Siège contre l'abri-bac est visible à une distance de mètres, le picto vertical avec panneau de loi d'un picto en un temps intelligent du point de tri des déchets.

Vision de près



Expliciter & inciter

L'usager (avec) les derniers doutes sur le geste de tri avec des pictogrammes explicites sur les règles à suivre. N'oubliez pas que dans vos usagers peuvent évoluer des enfants ou des étrangers ne parlant pas français. Des pictogrammes collectés majoritairement par le site (grande pour les bouteilles, forte pour les cartons de pizzas ou les papiers cartonnés...).



Conteneurs fabriqués avec le code couleur (jaune pour les déchets alimentaires et autres emballages), et les pictogrammes de tri détaillés et en un temps intelligent et en un temps simple et clair.

COLLECTE HORS FOYER

AAP 2023-2024

► Qui peut candidater



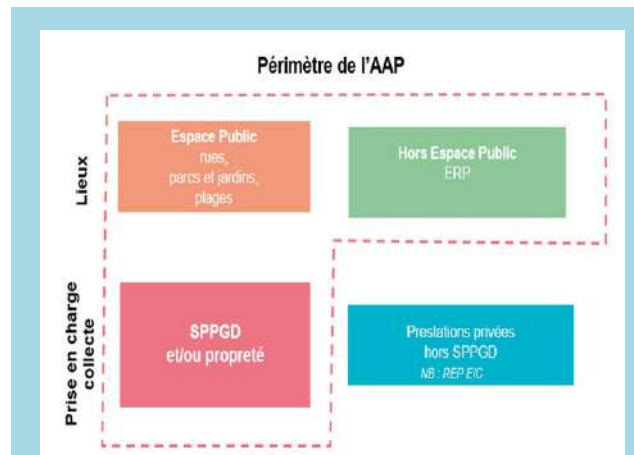
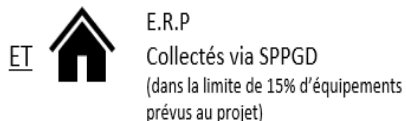
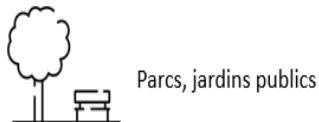
Prioritairement aux Etablissement Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) et groupements intercommunaux compétents au titre de la collecte et/ou de la salubrité pour réaliser les actions de nettoyage

OU



Communes seules compétentes au titre de la collecte et/ou de la salubrité pour réaliser les actions de nettoyage

► Lieux visés



Un minimum de **30 équipements** de pré-collecte est demandé pour proposer une candidature (**ou 12k€** de financement Citéo minimum)

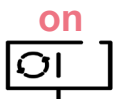
COLLECTE HORS FOYER

Dépenses éligibles et financement AAP Hors-Foyer

Equipements de pré-collecte



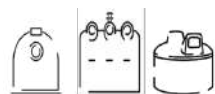
Communication



Pilotage



Etudes / Mesures



		Colonne d'Apport Volontaire	Abris-bacs	Corbeilles de rue	Equipements implantation mobiles sur l'espace public	Support de sac
Espaces publics	« Forfait » Légers/ Papiers (en HT)	2.000 € /flux/équipement	1.300 € /flux/équipement	400 € /flux/équipement	200 € /flux/équipement	100 € /flux/équipement
	« Forfait » Verre (en HT)	2.200 € /flux/équipement	1.500 € /flux/équipement	Verre non recommandé – non éligible	200 € /flux/équipement	Verre non recommandé – non éligible
ERP	« Forfait » Légers/ Papiers (en HT)		200 € /flux/équipement			100 € /flux/équipement
	« Forfait » Verre (en HT)		Verre non recommandé – non éligible			Verre non recommandé – non éligible

- Candidature en ligne citeo.com/AAP-hors-foyer
- Au fil de l'eau
- Jusqu'au 1^{er} octobre 2024
- Démarrage travaux 9 mois après notification de sélection
- 24 mois de déploiement

DÉCHETS ABANDONNÉS

Les Sentinelles Citoyennes

RIEM & BioDivertissons (Morbihan et Finistère)

Sensibilisation territoriale à l'éco-citoyenneté

Communauté de communes du Liancourtois - la Vallée dorée (Oise)

Ma rivière sans plastique

FNE Pays de la Loire (Maine-et-Loire)

Quali' BAM

Office National des Forêts et TEO (Gironde)

Lutte contre le 7^{ème} continent

Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (Dordogne)

Paysages sans emballages

Syndicat mixte Grand site Salagou - Cirque de Mourèze (Hérault)

Marre des Crados

Mairie de Gelos (Pyrénées-Atlantiques)

Chasse Aux Déchets en Occitanie

Région Occitanie (Occitanie)

Z'Hérault Déchet

Département de l'Hérault (Hérault)

Un été sans déchet

COVALDEM11 (Aude)

Banyuls s'engage

Mairie de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales)

Opération expérimentale pour réduire la présence de déchets sur les bas-ports

Grand Lyon (Rhône)

Montagne Zéro Déchet

Mountain Riders (Savoie)

Lutte automatisée contre les dépôts sauvages via des caméras intelligentes

Ville de Montélimar (Drôme)

Le retour des Pirates du Plastique

Parc national des Calanques (Bouches-du-Rhône)

Etat des lieux des déchets en aval de l'Huveaune pour améliorer les actions curatives et préventives

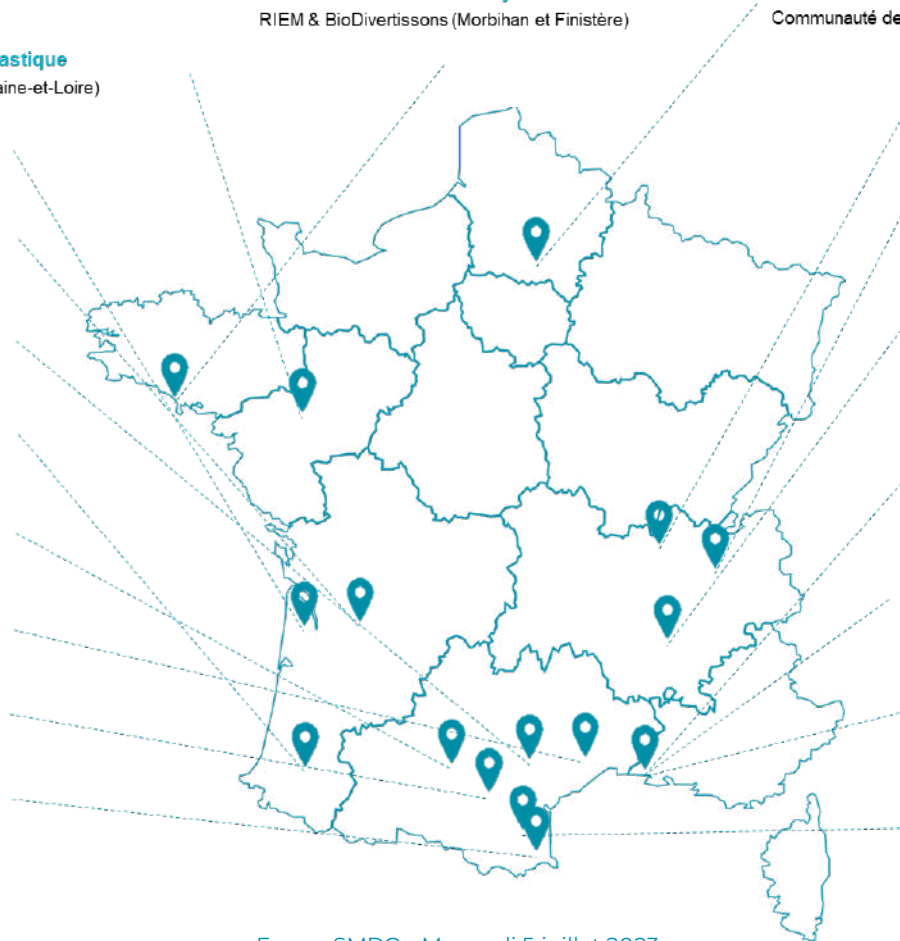
Aix-Marseille Métropole (Bouches-du-Rhône)

De la Terre à la Mer, coupons le robinet des déchets

Synchronicity (Bouches-du-Rhône)

Les pièges à déchets du SMBVR

Réart66 (Pyrénées-Orientales)



DÉCHETS ABANDONNÉS

Ex. d'actions de lutttes contre les DA

► Diagnostic :

Etude de perception, caractérisation de déchets abandonnés, **identification des lieux de dépôts** de déchets abandonnés diffus etc.

► Prévention :

Installation de **panneaux informatifs** sur les plages, **sensibilisation** auprès des publics (scolaires, touristes, professionnels, restaurateurs etc.), **incitation au tri** pour les évènements en plein air.

► Curatif :

Opération de nettoyage, installation de filets sur le réseau d'eau pluviale, études pour adapter le maillage des corbeilles de rue, etc.



DÉCHETS ABANDONNÉS

Convention Citéo

► Objectif de la convention

- financer des actions diversifiées de lutte contre les déchets abandonnés (diagnostic, prévention, nettoyage, traitement)
- structurées au niveau local (plusieurs entités impliquées qui coopèrent)
- pérennes

► Qui peut candidater



Les collectivités territoriales
en charge de la salubrité publique
ou leurs groupements



Les autres personnes publiques
en charge de l'entretien de terrains
relevant de leur gestion

► Lieux visés : Les espaces publics où la structure opère des opérations de nettoyage

Soutiens financiers

Concernant les collectivités
territoriales :
en euros/habitant

variation en fonction du milieu et
du nombre d'habitants de la
collectivité.

DÉCHETS ABANDONNÉS

Financements

Concernant les collectivités territoriales, **les pouvoirs publics ont fixé le barème permettant de calculer le montant des soutiens à verser** avec une variation en fonction du milieu et du nombre d'habitants de la collectivité

TPOLOGIE DU MILIEU DE LA COLLECTIVITÉ	MONTANT (€/hab/an)
Urbain : commune dont la population est égale ou supérieure à 5 000 habitants permanents	3,2
Rural : commune dont la population est inférieure à 5 000 habitants permanents	0,9
Urbain dense : commune dont la population est égale ou supérieure à 50 000 habitants permanents	4,3
Touristique (hors urbain dense) : communes qui remplissent au moins l'un des critères suivants: <ul style="list-style-type: none">• Plus d'1,5 lit touristique par habitant;• Un taux de résidences secondaires supérieur à 50 %• Au moins 10 commerces pour 1 000 habitants	3,5

À NOTER

Pour les collectivités locales d'Outre-Mer ce barème est majoré de 1,7.



APPEL À PROJETS

Quand et comment

- ▶ Candidature en ligne au fil de l'eau

Compléter le formulaire de contact sur **[citeo.com/
prevenir-et-traiter-les-dechets-abandonnes](https://citeo.com/prevenir-et-traiter-les-dechets-abandonnes)**

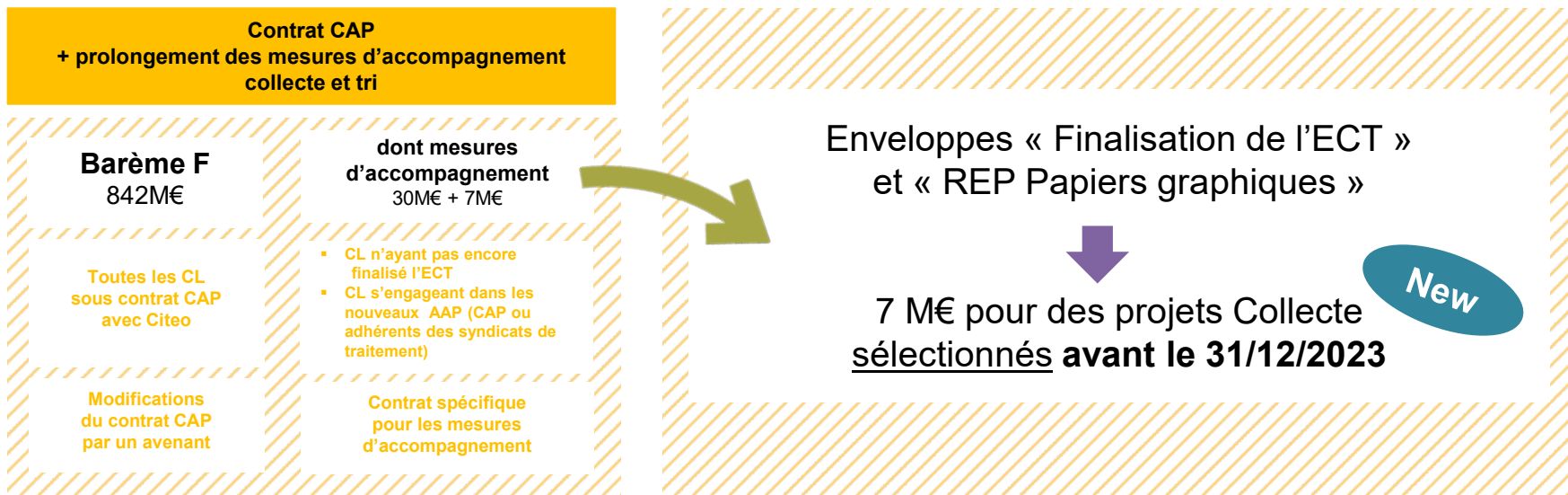
- ▶ Une convention pluriannuelle de 3 ans

(période 2023-2025), renouvelable une fois jusqu'au
31/12/2028

AAP Collecte

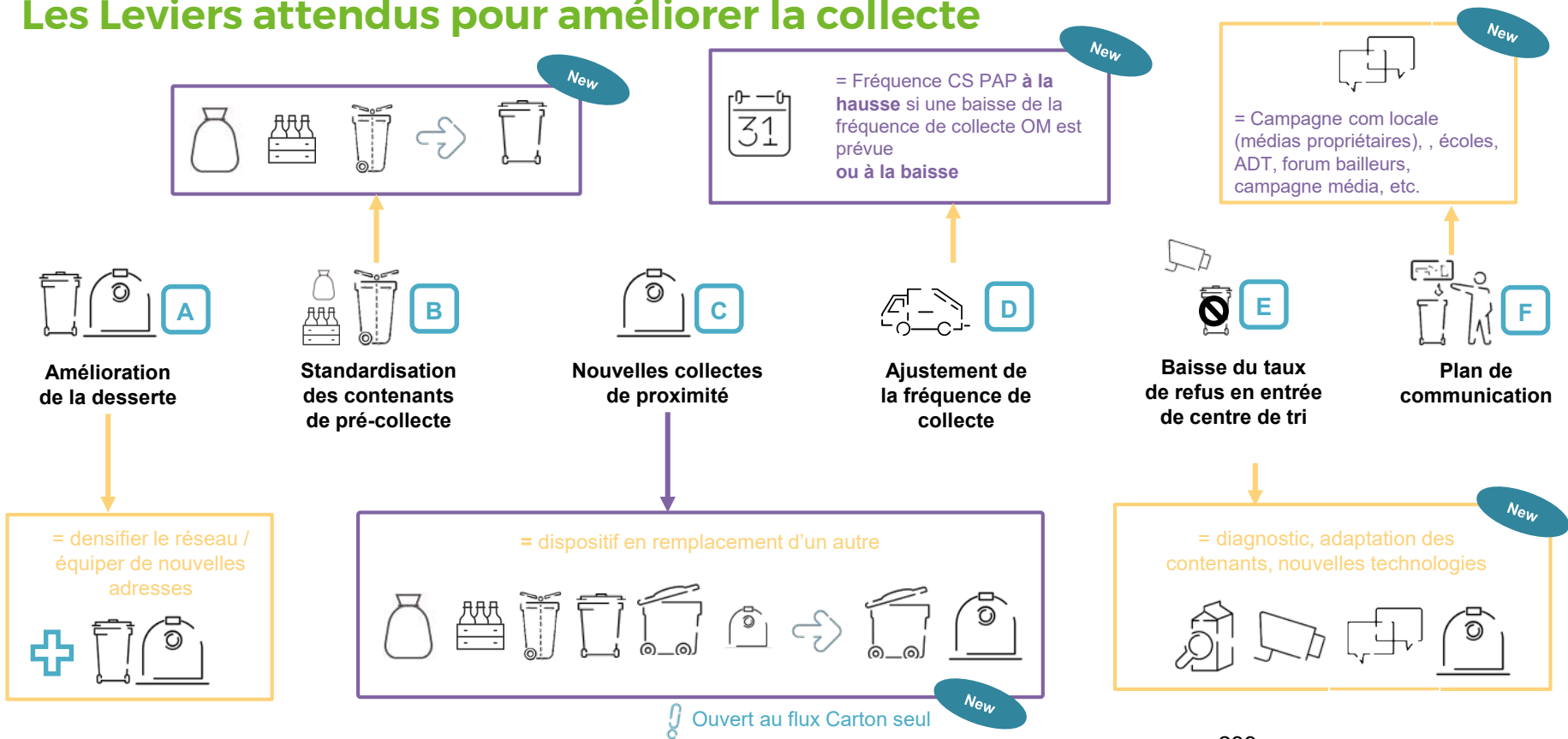
Cadre institutionnel de cet Appel à projets

7M€ pour la collecte en 2023



AAP COLLECTE

Les Leviers attendus pour améliorer la collecte



AAP COLLECTE

Financements

Leviers	Financement des Leviers	Bonus Ambition
Levier A : Amélioration de la desserte	Montant du financement : 60% des dépenses éligibles Dépenses d'équipement : dépenses éligibles plafonnées à 5 000 €HT par unité installée	Montant du financement : 70% des dépenses éligibles en cas d'harmonisation des schémas de collecte 75% des dépenses éligibles en cas de Tarification Incitative 85% des dépenses éligibles en cas d'harmonisation des schémas de collecte et Tarification Incitative
Levier B : Standardisation des contenants de pré-collecte		
Levier C : Nouvelles collectes de proximité		
Levier D : Ajustement de la fréquence de collecte		
Levier E : Baisse du taux de refus en entrée du centre de tri		
Levier F : Plan de communication		
PLAFOND GLOBAL	500 000 €HT	600 000 € HT si 1 bonus 700 000 € HT si 2 bonus

Plafond par équipement – Exemple :

Une collectivité souhaite installer 10 colonnes aériennes et 2 colonnes enterrées. L'achat, la livraison et l'installation des colonnes aériennes revient à 1 500 €HT par unité. L'achat, la livraison et l'installation des colonnes enterrées revient à 8 000 €HT par unité.

Elle pourra prétendre à un financement de : $10 \times 60\% \times 1\,500 + 2 \times 60\% \times 8\,000 = 15\,000$ €HT

CONTACTS

Quand et comment

- ▶ Candidature en ligne au fil de l'eau

Compléter le formulaire de contact sur **[citeo.com/AAP-collecte](https://www.citeo.com/AAP-collecte)**

- ▶ Candidature à déposer avant **31 octobre 2023**

(prise en compte des dépenses à partir du 1^{er} janvier 2023)

Vos contacts en région

Sabine RODRIGUEZ

Responsable Territorial HDF

sabine.rodriquez-derlyn@citeo.com

06 03 48 39 83

Bénédicte CAFLERS

Responsable des Opérations

benedicte.caflers@citeo.com

07 63 46 45 53

Liens utiles :

<https://www.citeo.com/appel-projets-hors-foyer>

<https://www.citeo.com/prevenir-et-traiter-les-dechets-abandonnes>

<https://www.citeo.com/aap-collecte>

LES BIODÉCHETS : LE TRI À LA SOURCE ?

LES INTERVENANTS



Jean-François CROISILLE,
Vice-Président du SMDO

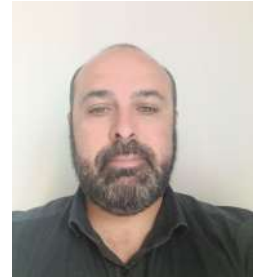


Marlène CUNAT,
Ingénieure Prévention,
SMDO

Corry NEAU,
Vice-Présidente du SMDO



Thierry ARISTHENE,
Responsable du Pôle
Aménagement du Territoire
et Transition Écologique,
CC de l'Aire Cantilienne



TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS : RAPPEL RÉGLEMENTAIRE ET SOLUTIONS

Jean-François CROISILLE et Marlène CUNAT

DÉFINITION DU BIODÉCHET



- ▶ Restes de préparation de repas (épluchures, coquilles d'œufs, essuie-tout)
- ▶ Restes de repas

- ▶ Déchets verts

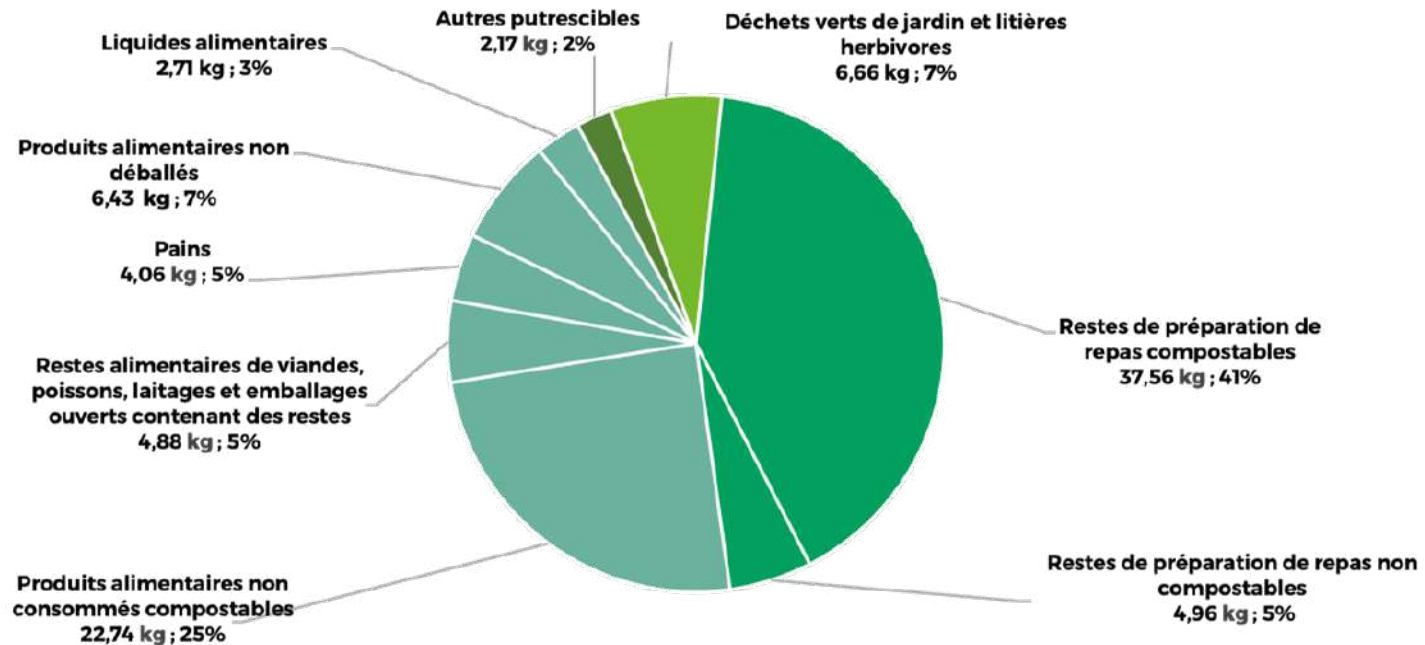


Biodéchets alimentaires, nommés également déchets de cuisine et de table.

Ces déchets font partie des sous produits animaux de catégorie 3 (SPAN 3)

Seuls les biodéchets alimentaires sont concernés par les projets de collecte séparée de biodéchets (il est préférable de ne pas mélanger avec les déchets verts).

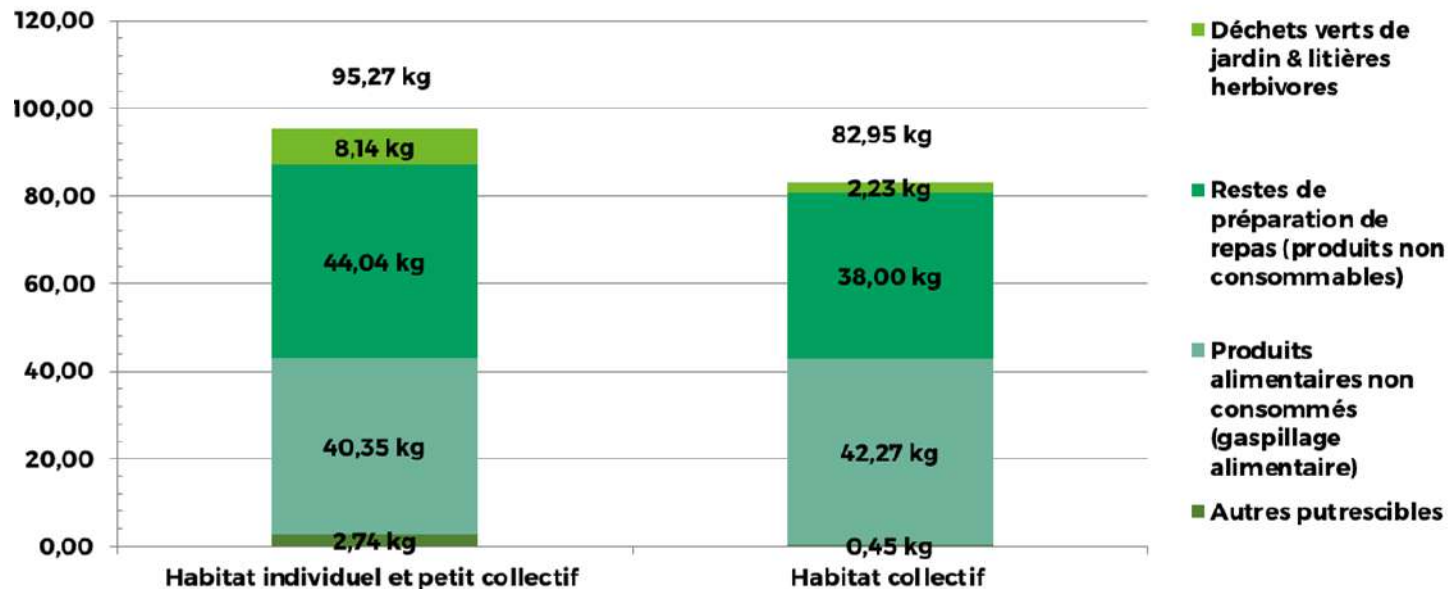
BIODÉCHETS DANS LES OMR EN 2022



- ▶ **92,19 kg/hab/an, soit presque la moitié du poids des OMr (46%)**
- ▶ **Presque la moitié des biodéchets est dûe au gaspillage alimentaire (40,83 kg)**

BIODÉCHETS DANS LES OMR EN 2022

Comparaison par type d'habitat



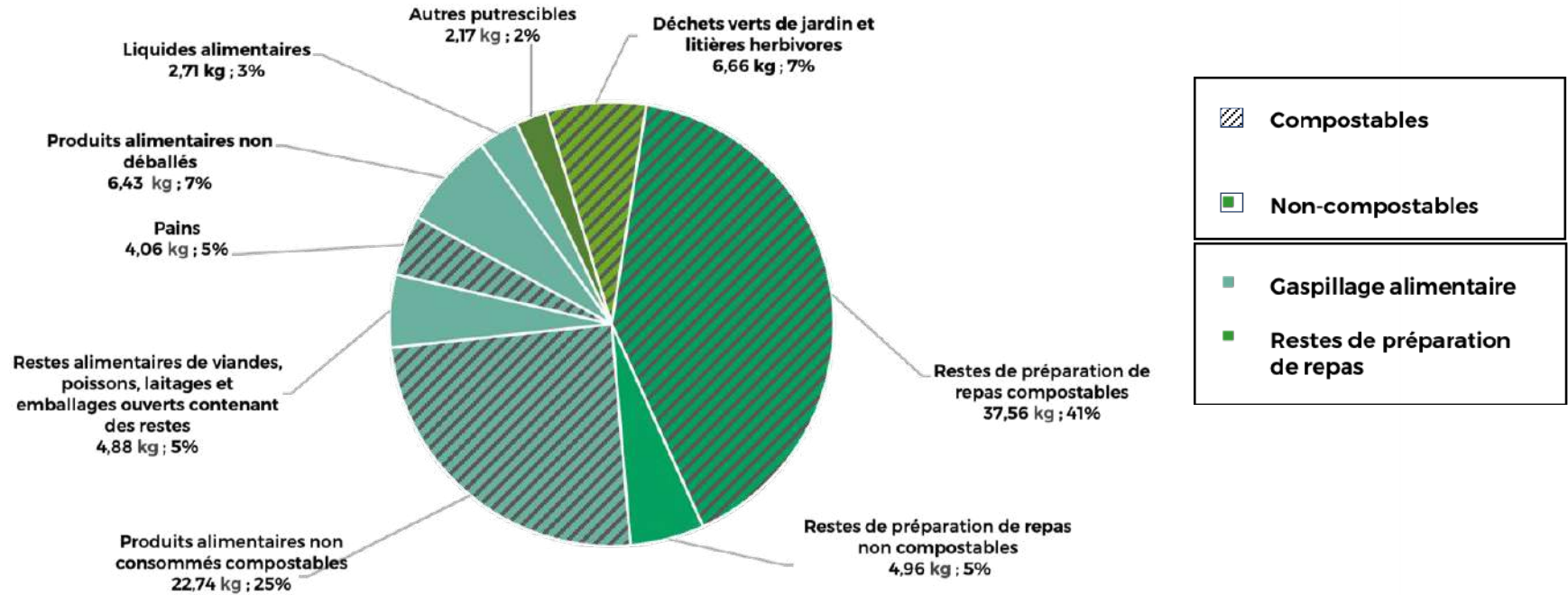
Une part plus importante de biodéchets dans l'habitat individuel, notamment avec la forte présence de déchets verts issus des jardins et des restes de préparation de repas.

LES SOLUTIONS POUR LES BIODÉCHETS

- ▶ Le tri à la source « serait » obligatoire au 1^{er} janvier 2024 (loi AGECS / 10 février 2020 / Art 88) pour tous (professionnels, collectivités, administrations, ménages)
- ▶ **Avant le tri à la source**, réduire la part des biodéchets par de la prévention :
 - La lutte contre le gaspillage (ménages, restauration collective, commerciale...);
 - L'alimentation des animaux domestiques;
 - La mise en place d'actions en faveur de la réduction des déchets verts (prêt ou aide à l'achat de broyeurs, de tondeuses mulching, promotion des techniques alternatives...).
- ▶ **Les solutions de tri à la source :**
 - Compostage de proximité ;
 - Collecte pour compostage en plateforme agréée ;
 - Collecte pour méthanisation, avec au préalable, étapes de déconditionnement et d'hygiénisation.

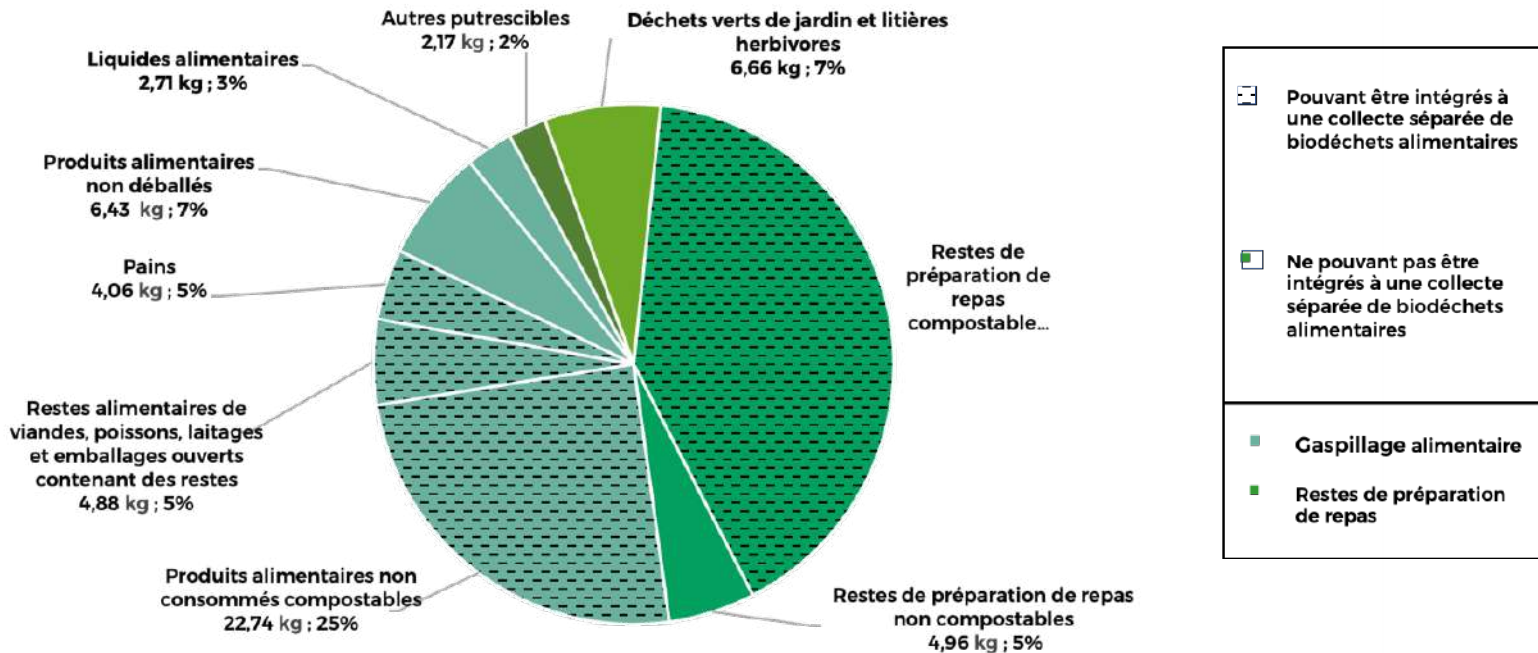
Ces solutions sont complémentaires. Il peut y avoir plusieurs modes choisis sur un même territoire.

BIODÉCHETS DANS LES OMR EN 2022



La part de biodéchets compostables par de la gestion de proximité est de **71,03 kg/an/hab** (compostage individuel, collectif ou en restauration collective).

BIODÉCHETS DANS LES OMR EN 2022

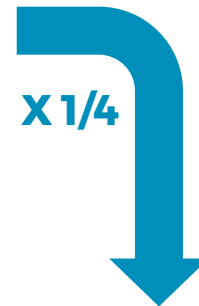


La part de biodéchets pouvant être intégrée à une collecte séparative de biodéchets alimentaires est de 69,25 kg/hab/an (collecte pour compostage intégrant les sous-produits animaux de catégorie 3, ou pour méthanisation). Par expérience, **seul ¼ de ces biodéchets alimentaires est réellement mobilisé dans une collecte différenciée.**

RAPPEL DU GISEMENT MOBILISABLE

- ▶ Retour des expériences de collecte séparée de biodéchets alimentaires :
 - 50 % des foyers trient leurs biodéchets
 - 50% du gisement des foyers est réellement collecté
- ▶ Sur le SMDO (étude SAGE 2019), gisement potentiel de biodéchets alimentaires collectés en mélange avec les ordures ménagères : 64 000 tonnes / an.

Gisement potentiel :
64 000 t/an



Gisement mobilisable /
captable

16 000 tonnes/an,
soit 20 Kg/hab/an

* SPPGD (Service public de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés)

Gros producteurs collectés par le SPPGD : Restauration collective (scolaire et d'entreprise, d'EHPAD, d'hôpitaux) GMS

L'ÉTUDE DE L'INTÉRÊT D'UNE COLLECTE SÉPARATIVE DE BIODÉCHETS ALIMENTAIRES

- ▶ Etude de gisement des ménages (SPPGD) : cf Etude SAGE / SMDO 2019 ;
- ▶ Etude de gisement des professionnels et des gros producteurs collectés par le SPPGD ;
- ▶ Analyse des coûts (précollecte, collecte et traitement), en fonction du mode de collecte (PAV, PAP), de la zone de collecte (tout le territoire ou seulement zone urbanisées) et des modes de financement de la collecte (RS, RI...) ;
- ▶ Revoir éventuellement les schémas de collecte (réduction de fréquence des collectes d'OMr pour les zones concernées, par exemple) ;
- ▶ Définir un planning de déploiement ;
- ▶ Définir un plan de communication pour préparer la population à ce nouveau changement (jours et fréquences de collecte, type de biodéchets collectés...).

PROCÉDURE À SUIVRE POUR LE TRAITEMENT SI UNE COLLECTE SÉPARATIVE EST ENVISAGÉE,

- ▶ Prise en charge du traitement par le SMDO ;
- ▶ Prise en charge des biodéchets alimentaires **ménagers et assimilés** :
 - produits par les ménages ;
 - produits par les petits professionnels dans la limite des seuils définis dans les règlements de collecte ;
 - Les quantités liées aux “non assimilés” doivent être évaluées.
- ▶ **Règles de commande publique** : nécessité de faire un marché ;
- ▶ En cas de projet ou d'étude d'une collecte différenciée pour les biodéchets alimentaires, nécessité de prévenir le SMDO **6 mois au minimum à l'avance** pour pouvoir lancer le marché correspondant, avec toutes les informations nécessaires à la rédaction du marché.

MISE EN PLACE DE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS SUR LA CCAC

Corry NEAU et Thierry ARISTHENE (CCAC)

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

L'Aire Cantilienne

► Le service public d'élimination des déchets

- 46 000 habitants
- 15 850 usagers
- Redevance incitative depuis 2016
- 13 460 tonnes de DMA en 2022 (hors Déchetterie)

► Un Programme local de Prévention DMA 2020

- Compostage collectif
- Gaspillage alimentaire
- Repair Café
- Aide à l'achat (composteur, broyeur,...)



LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Les modalités de collecte

	Ordures ménagères	Ordures ménagères gros producteurs et collectifs	Emballages	Emballages gros producteurs et collectifs	Déchets alimentaires	Verre	Déchets verts	Encombrants
PAP	C 0,5*	C1/C2	C1	C1/C2	C1**	/	C 0,5 <i>1/04 au 15/12</i>	Sur rendez-vous
PAV	5 PAV	/	5 PAV	/	31 PAV		/	/

*effectif depuis le 1^{er} janvier 2022

** effectif depuis le 1^{er} juillet 2022

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Le tri à la source

► Intégré à la stratégie de réduction et de valorisation

- 2010-2016: étude pour la mise en place de la RI
- 2012: Extension consignes de tri
- RI effective depuis 2016 (facturation réelle)
- 2019-2021: Etude d'optimisation
 - + Scénario Biodéchets
 - + Etude faisabilité Recyclerie

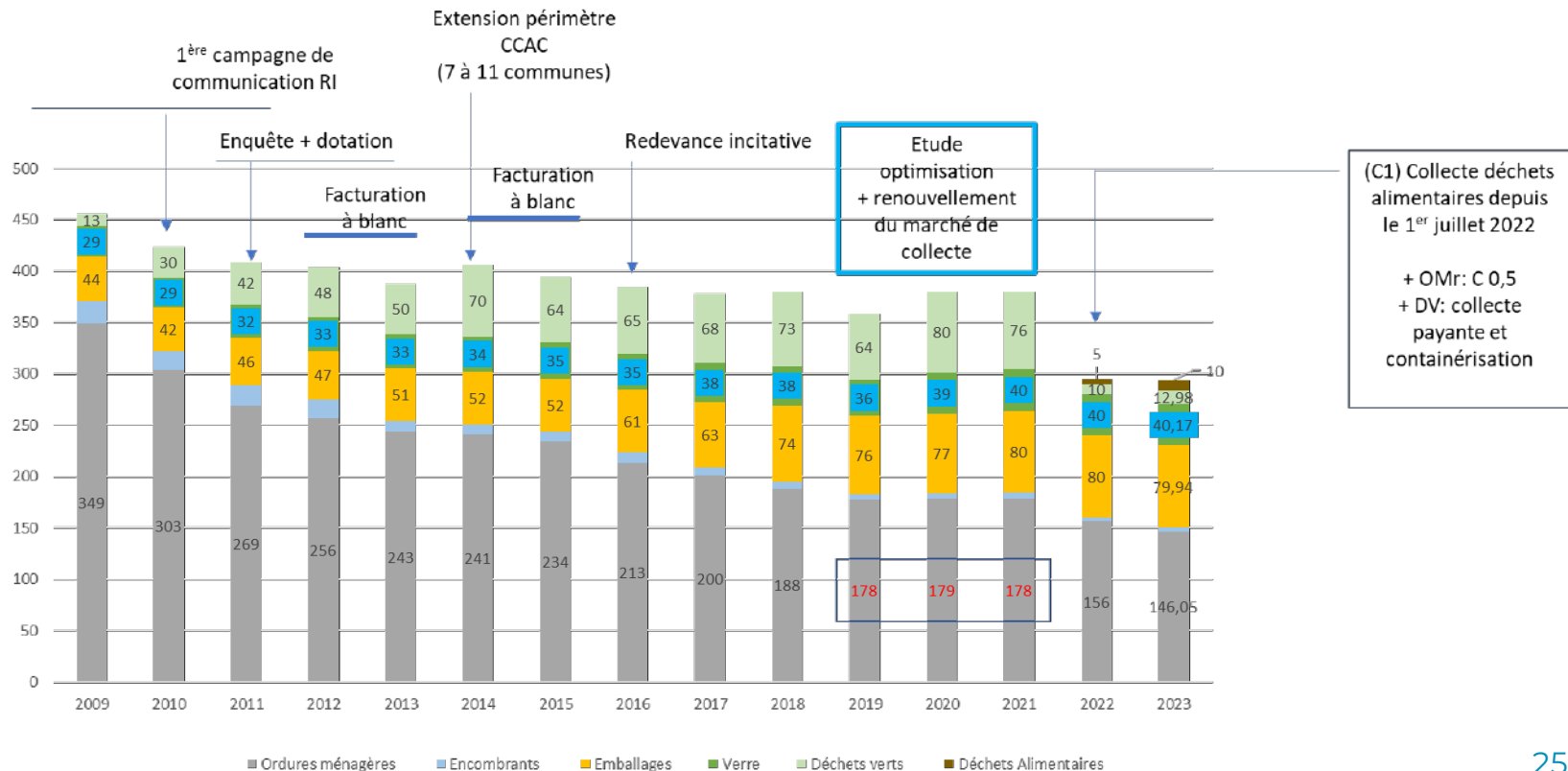
► Renouvellement du marché de collecte au 01.01.2022

- Optimisation collecte PAP
- Collecte des déchets alimentaires PAP et PAV (C1)
- Collecte payante et conteneurisée des Déchets Verts



LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

La poursuite des objectifs



LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Le tri à la source

▶ Les déchets alimentaires acceptés

- **Les préparations de repas** : épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œuf
- **Les restes de repas** : viandes, poissons, gâteaux, pâtes, riz, légumes,...
- Les aliments périmés (sans emballage)
- **Les fins de repas** : serviette en papier non coloré, essuie tout non coloré, filtre avec marc de café, dosette de café en papier, grain de café, sachet de thé biodégradable
- **Fleur fanée seule**

Déchets alimentaires

LES ÉTAPES :

- 1 Je dépose mes déchets alimentaires dans le bioseau

Bioseau dans lequel j'ai préalablement déposé un sac biodégradable
- 2 Dès que le bioseau est plein, je dépose le sac biodégradable dans le bac à couvercle marron ou dans la borne installée dans ma commune.

Bac à couvercle marron à porter à la collecte une fois par semaine (15. Calendrier)
Borne d'apport volontaire Accessible grâce à un badge sur demande auprès de la Communauté de Communes
- 3 Les déchets alimentaires une fois collectés, seront traités pour être valorisés en énergie et en compost

Déchets que vous pouvez déposer dans ce bioseau :

- ▶ Préparations de repas : coquilles d'œuf, épluchures, ...
- ▶ Restes de repas : viandes, poissons, pains, gâteaux, pâtes, riz, légumes, ...
- ▶ Aliments périmés (sans les emballages).
- ▶ Fin de repas : serviettes en papier, essuie-tout, dosettes de café en papier, filtres avec marc de café, grains de café, sachets de thé en papier.

Déchets et restes de repas que vous ne pouvez pas déposer dans ce bioseau :

- ▶ Coquilles de fruits de mer
- ▶ Sachets de thé en nylon
- ▶ Déchets de jardin
- ▶ Ordures ménagères
- ▶ Déchets non alimentaires

Ces déchets représentent en moyenne **30%** du contenu de votre poubelle gris

Scannez le QR CODE pour retrouver les consignes de tri des déchets ou RDV sur le site www.aireouvert.fr

Sticker consignes de tri pour couvercle bioseau

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

La collecte en porte à porte

► Pour les ménages

- Dotation par usager:
 - + 1 bioseau de 7 L
 - + Sacs biodégradable de 10 L
 - + Bac 60 L ou 340 L pour habitat collectif
- 243 tonnes collectées en 2022 (6 mois)
- Compris dans l'abonnement RI (part fixe)

► Pour les « gros producteurs »

- forfait DA Pro:
 - + 1er bac 60 L gratuit
 - + Bac 60 L supplémentaire 144 €/an
 - + Bac 340 L 408 €/an
- 60 bacs en place (85% de 60 L)



LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

La collecte en point d'apport volontaire

► Les cibles

- Usagers affiliés en collecte en sac
- Habitat dense type maison de ville
- Habitat collectif
- Résidence secondaire

► Dotation des ménages

- 1 bioseau de 7 L
- 1 badge d'accès « Abri bac »

► Les emplacements

- Espace public
- Espace privatif (habitat collectif)
- PAV Verre existants

31 abris bacs installés sur 9 communes pour 320 usagers



LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Le coût de la mise en place

► Matériel de pré-collecte montant en € TTC

Achat Bacs (7570)	150 000 €
Bioseaux (15 000)	35 900 €
Sac biodégradables (750 000)	36 730 €
Abris bacs (60) + badges (500 u)	138 000 €
Total	353 770 €

► Enquête ménages et dotation en € TTC

Enquête – Dotation (7 000 adresses)	228 850 €
Dotation	200 150 €
Total	429 000 €



LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Marché de prestation collecte DA

► Caractéristiques

- Titulaire: SEPUR
- Collecte en C1 en PAP et PAV pour les 11 communes
- Montant annuel: 354 782 euros (prix 2021)

► Matériel de collecte

- BOM 19 tonnes à chargement arrière avec lavage intégré
- BOM 12 tonnes à chargement arrière

MATERIEL	Marque et modèle
<p>BOM 19 tonnes à chargement arrière avec lavage de bacs intégré</p> 	<p>Châssis : MAN ou équivalent</p> <p>Équipement : KOPF</p>
<p>BOM 12 tonnes à chargement arrière</p> 	<p>Châssis : Iveco ML120E21/P GNC</p> <p>Équipement : SEMAT ECOPAC SUPER 10</p>
<p>Véhicule d'encadrement des prestations</p> 	<p>Renault ZOE</p>

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Retour d'expérience

► Une nature de déchets particulière

- Communiquer sur les consignes de tri et les « astuces » pour éviter les débordements (développement d'asticots) et un risque de déclassement (classification 3 Sous-Produit animaux)
- Un besoin de matériel de pré-collecte adapté pour apporter « un confort » pour l'utilisateur (sac biodégradable résistant, avec anse pour bien le fermer,...) pour éviter le risque de démotivation/abandon du geste au démarrage

► Des ajustements à réaliser :

- Des volumes de bacs à adapter à la nature de déchets (bacs trop lourds, difficiles manipuler,...)
- Développer la collecte en Abri Bac pour l'habitat collectif (lavage hebdomadaire)
- Une nouvelle stratégie pour la collecte des « gros producteurs »

**TABLE RONDE :
LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE,
ILLUSTRATION D'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**

LES INTERVENANTS



René MAHET,

Vice-Président du SMDO,
Président de la CC du Pays des
Sources



Alexandre OUIZILLE,

Vice-Président du SMDO

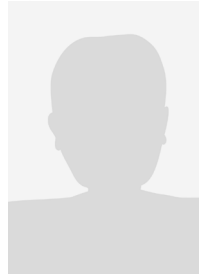
Thomas RIGAUX,

Directeur des Exploitations
Déléguées,
SMDO



Jean-Pierre LAMALLE,

Directeur Développement
Grands Projets,
IDEX



LE PROJET DE 3^{ème} LIGNE DU CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET PROJETS ANNEXES

René MAHET (CCPS) et Alexandre OUIZILLE (ACSO),
Thomas RIGAUX et Jean-Pierre LAMALLE (IDEX)

NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC : LES DÉFIS À RELEVER

Les défis à relever

- ▶ Les transports routiers
- ▶ Pouvoir répondre aux demandes supplémentaires en chaleur
- ▶ Eviter la mise en décharge des TVI et contrer l'augmentation de la TGAP

L'ÉNERGIE de nos DÉCHETS